

SOMMAIRE

Dédicace	4
Préambule	5
Dates clés de ma vie	6
Des jours et des vies	9
 Première partie : LE COMLOT DU SILENCE	12
Entretien Antoine Pinay et Mohammed V de 1955	15
La Balance	17
Les comploteurs du silence	18
 Deuxième partie : PRESENTATION DE MOHAMED & KHADIJA DIOURI	28
Qui fut Mohamed Diouri ?	29
Qui fut Khadija Diouri ?	42
 Troisième partie : CHRONIQUE D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE ANNONCEE (1938-1962)	45
L'âge du bonheur	46
Premier rendez-vous avec la mort	49
Un accident qui n'en était pas un... ..	54
Un engagement politique précoce	58
La rencontre de l'Atomium, prémisses de la création de l'UNFP	64
Souvenirs de Chambésy avec Mehdi Ben Barka	68
« Nos amis sont devenus nos pires ennemis »	72
Pourquoi me suis-je impliqué dans la Guerre d'Algérie ?	73
Mon engagement avec le MALG algérien	75
 Quatrième partie : MON EXIL EN FRANCE (1971 A 2007)	81
Mes livres publiés	82
Une famille qui s'est agrandie	83
Un combat permanent pour les Droits de l'Homme	85
Une indépendance financière totale	96

Mes rendez-vous avec la mort	98
Journaliste, le nouveau résistant d'aujourd'hui.....	108
Questions-réponses avec Moumen Diouri	109
Tout être est dévolu selon sa destinée.....	113
Cinquième partie : LES HOMMES D'EXCEPTION	114
Mehdi Ben Barka	116
Cheikh Al Arab.....	120
Fquih Basri	124
Omar Benjelloun.....	127
Hadj Ali Barka.....	128
Sixième partie : UN PLAN MARSHALL POUR LE MAROC	130
Lettre à Sa Majesté le Roi en l'an 2000	131
Des réformes nécessaires pour le Maroc.....	137
Un Maroc indivisible.....	144
Contre l'impérialisme post-colonial pour l'unification du Maghreb	146
Conclusion.....	148
Remerciements	149
NOTE DE MOHAMED AMINE DIOURI : Des mémoires réellement inachevés... ..	150
ANNEXES.....	154
Annexe 1 : Bréviaire.....	155
Annexe 2 : Manifeste de l'Indépendance du 11 janvier 1944	160
Annexe 3 : Photo de classe Moumen Diouri 1949-1950.....	162
Annexe 4 : Article de presse sur la conférence de Vienne en 1993	163
Annexe 5 : Proposition de la Charte d'Atlanta en 1993.....	164
Annexe 6 : Hommage d'un fils à un père	170
Bibliographie	172

« LA MEMOIRE DIFFERENTE EST SUBVERSIVE »

Moumen Diouri

Dédicace

Je dédie ce Livre à

Mon père Mohamed Diouri

Ma mère Khadija Diouri

Mon frère Azizi Si Mohamed

Ma sœur Latifa

Tous partis, payant de leur vie la période coloniale et paient aujourd'hui aussi, le complot du silence de la part du Parti de l'Istiqlal et des autorités en place.

En souvenir, de même, à mes sœurs

Haja Aicha

Haja Cherif

Haja Rabia

A ma femme

Thuy Thanh Tran

A qui je dois la paix de vivre

Ce livre interpellera mes enfants : *Ayda, Kenza, Mohamed Amine, Rima, Imane* ;

Et mes petits-enfants *Alia, Dalil, Inji, Ilyès* ;

Et ceux ou celles à venir.

Ce livre leur parlera de quelle lignée de Sang et d'Amour pour la patrie, ils sont issus.

Mon objectif à travers ce livre est plus large encore : léguer aux générations futures l'Histoire vraie du Maroc.

Préambule



Ma vie est une succession d'étapes ininterrompues.

Rares sont ceux qui aimeraient s'en rappeler comme moi, avec ses joies et ses larmes. Il m'arrive souvent de les égrener, le chapelet à la main, à défaut de les passer et repasser comme les séquences d'un film sans fin, que ma mémoire ne veut pas oublier.

Allah m'a comblé par sa Bénédiction en me plaçant à une borne d'intersection politique, faisant de moi un témoin privilégié, qui a gardé en mémoire presque tous les souvenirs des événements heureux et malheureux de cette époque.

Je ne cesserai à travers mes prières de remercier Allah de m'avoir donné l'occasion de rencontrer et fréquenter des hommes d'exception tels que Mohamed Diouri, Mehdi Ben Berka, Cheikh Al Arab, Abdelhafid Boussouf, Fquih Basri, Haj Ali Barka, le général Fodhel Saïdi, Omar Benjelloun, Bachir Boumaza et d'autres.

De chacun de ces hommes, j'ai appris le sens du sacrifice, de la rigueur, de l'engagement, de la méthode et du patriotisme. Je suis passé par une grande université pratique où les leçons s'apprennent en luttant sur le terrain.

L'aurais-je voulu, je ne serai jamais arrivé à faire tout ce que j'ai fait.

Ma vie ainsi tracée est mon destin.

Dates clés de ma vie

5 Novembre 1937	Arrestation de mon père, Mohamed Diouri, qui fut libéré le 20 décembre 1940
20 février 1938	Ma naissance
8 décembre 1952	Dernière arrestation de mon père
28 septembre 1953	Décès du Martyr Mohamed Diouri
12 avril 1954	Accident de voiture tuant ma mère Khadija, mon frère Mohamed et ma sœur Latifa
1958-1959	Etudes à Grenoble – Lycée Champollion
1959-1960	Etudes à Saint Germain en Laye – Lycée Marcel Robi
1959	Création de l'UNFP
1960-1961	Etude à Grenoble – Sciences Politiques FLN – Cheikh Al Arab – Mehdi Ben Barka
1962	Algérie – La 7ème wilaya
1963	Retour au Maroc
11 juin 1963	Braquage de la base américaine de Kénitra
13 juin 1963	Première arrestation

19 mars 1964	Condamnation à mort
Mars 1965	Manifestation sanglante de Casablanca et dans tout le Maroc
Avril 1965	Libération suite à l'amnistie générale décrétée par le roi Hassan II
20 juillet 1966	Naissance d'Ayda Diouri, mon premier enfant
11 janvier 1968	Naissance de Kenza Diouri, mon deuxième enfant
1970	Voyage en Syrie avec Boussouf
1971	Arrestation de nouveau
1971	Coup d'état de Skhirat
19 octobre 1971	Je quitte le Maroc avec mes deux filles
1971 – 2007	Exil en France
1971 – 1972	Voyage à Beyrouth
1972	Publication de mon premier ouvrage, <i>Réquisitoire contre un despote pour une république au Maroc</i> , Edition Albatros
Janvier 1976	Mariage à Paris avec ma femme Thanh Thuy
15 novembre 1977	Naissance de Mohamed Amine Diouri, mon troisième enfant
11 janvier 1980	Naissance de Rima Diouri, mon quatrième enfant

31 Aout 1984	Naissance d'Imane Diouri, mon cinquième enfant
1986	Publication de mon deuxième ouvrage, <i>Réalités Marocaines</i> , Edition L'Harmattan
Juin-Juillet 1991	Expulsion au Gabon puis retour triomphal en France
1992	Publication de mon troisième ouvrage, <i>Chronique d'une expulsion annoncée</i> , Edition L'Harmattan Publication de mon quatrième ouvrage, <i>A qui appartient le Maroc</i> , Edition L'Harmattan
1993	Publication de mon cinquième ouvrage, <i>Mémoires d'un peuple</i> , Edition L'Harmattan
1993	Participant et Membre signataire de la Charte des Droits de l'Homme par la Fondation Carter à Atlanta
23 janvier 1996	Naissance d'Alia Benhida, ma petite-fille
2000	Lettre envoyée à Sa Majesté le Roi Mohammed VI
10 novembre 2001	Naissance de Dalil Kabbaj, mon petit-fils
11 Mars 2006	Naissance d'Inji Kabbaj, ma petite-fille
7 Juin 2007	Retour définitif au Maroc
15 décembre 2011	Naissance d'Ilyès Diouri, mon petit-fils

Des jours et des vies

« J'ai pu réaliser que tout ce qui se trouvait dans la nature était charmant et envoûtant. Comment l'Homme pouvait-il vivre sur terre sans jouir de cette beauté, que lui offrait Mère Nature ?

Comment se fait-il que l'Homme passe sa vie à courir derrière l'argent, afin de satisfaire ses désirs bestiaux sans prêter la moindre attention à ce paradis terrestre, qu'Allah nous a offert ! Les montagnes de ce pays à elles seules, rappellent bel et bien la pérennité et la grandeur de cet univers ».

Moumen Diouri

Après avoir compris que le passé était révolu et que la gloire de l'indépendance du Maroc était faussée, je me résolus à quitter le Maroc.

Il n'est pas de bonheur plus grand que de retrouver son pays après une longue absence, entouré de sa famille et ses amis les plus sincères.

Elle est belle la vie après un si long voyage à travers le monde. Plus de trois décennies de péripéties loin de mon pays pour le retrouver et me poser à Kénitra, ma ville natale.

Ma femme Thuy m'accompagne, comme elle l'a toujours fait. En arrivant à l'appartement loué pour la circonstance, elle replonge dans le passé, son activité favorite et ne perd pas une minute pour acheter des fleurs et des plantes grasses. Elle s'active à les arroser avec beaucoup de soin. Je la suis attentivement du coin de l'œil et à ce moment, des idées m'interpellent.

Photo : Ma femme Thuy et moi



Pourquoi ne pas m'efforcer dans un exercice difficile, de jardiner ma mémoire. Mes plantes-neurones ne manqueraient pas d'eau. Elles ont besoin d'être équeutées de toutes ces années belles, pétillantes, turbulentes, remplissant ma vie passionnante, pour les coucher sur du papier. A travers des labyrinthes très hauts en couleur, j'essaie de redessiner les plans de mon jardin secret, afin d'offrir un bouquet de fleurs, même séchées, à mes petits-enfants, nés ou à venir.

En écrivant, je m'efforcerai de répondre à leurs questions nombreuses, afin qu'ils puissent cerner et mieux connaître la vie de leurs parents et grands-parents. J'ai longtemps vécu loin d'eux.

Je leur dois cette vérité.

Ce que je vous raconte ici, ce n'est pas une série télévisée américaine, mais un film bien réel dont je suis l'acteur principal. Je veux réaliser un travail de restitution de la mémoire du peuple marocain, qui a subi un véritable camouflage.

A revisiter sa vie, on plonge dans une actualité qui a forgé votre destin et les actions du passé deviennent la source du présent et de l'avenir. Alors comment apporter un témoignage en occultant le témoin ?

Il se trouve que dès ma naissance, j'ai été étroitement impliqué dans la genèse et le développement d'un mouvement dont l'épisode le plus héroïque fut la révolte armée du peuple marocain pour la conquête de son indépendance, puis par la suite, dans la lutte non moins âpre pour faire des habitants de notre pays des hommes réellement libres.

Plutôt que de passer sous silence des péripéties dans lesquelles je suis personnellement engagé et dont l'éclairage me paraît indispensable à une bonne compréhension du texte, je me risquerai donc le plus brièvement possible à les mettre en lumière.

Tout d'abord, mon prénom n'est pas du à la seule fantaisie de mes parents. Lorsque le 20 Février 1938, ma mère me mit au monde, c'est mon père qui décida de m'appeler ainsi, comme pour mieux défier les autorités coloniales, qui avaient procédé quelques mois auparavant à son arrestation puis à sa condamnation à deux ans de prison. La maison d'arrêt dans laquelle il purgea sa peine, connue alors pour les redoutables traitements qu'on y infligeait aux détenus politiques, s'appelait la prison d'Ain Ali ou Moumen. C'est seulement deux ans après, que mon père m'a pris dans ses bras, à sa sortie de prison.

En ces années-là, où le protectorat français au Maroc franchissait son quart de siècle de présence, le mouvement national passait à la phase active de son opposition. L'année qui précéda ma naissance s'inscrit dans les annales du pays comme l'une des plus troublées, par l'agitation des masses et la répression des autorités. Les imposantes manifestations de désapprobation qui suivirent la publication du Dahir berbère le 16 mai 1930, qui se voulait une entreprise de désagrégation de l'unité du peuple. C'est dans ce contexte que furent arrêtés en 1937, mon père Mohamed Diouri, Si Bouchta Jamaï ainsi que les autres dirigeants des deux formations politiques du pays, après que ces derniers fidèles se furent trouvés à la tête de violentes manifestations à la sortie de la Grande Mosquée de Kénitra.

Première partie : LE COMLOT DU SILENCE

« Le Mépris trahit l'Histoire et mutilé le monde. Les tout-puissants fabricants d'opinion nous traitent comme si nous n'existions pas ou comme nous étions des ectoplasmes imbéciles. L'héritage colonial contraint ce qu'on appelle le tiers monde, habité par des gens de troisième catégorie, à accepter de faire sienne la mémoire de ses vainqueurs, à acheter le mensonge étranger et à l'employer comme s'il était la vérité même. (...) Nous pouvons être un écho, jamais une voix, et ceux qui commandent vantent notre talent de perroquets.

Nous disons non : nous refusons d'accepter cette médiocrité pour destin.

Nous disons non à la peur. Non à la peur de dire, à la peur de faire, à la peur d'être ».

Eduardo Galeano

Discours prononcé à la séance inaugurale des
journées « Le Chili crée » à Santiago du Chili –
Juillet 1988

« Le Coran est la science de la vérité. Votre érudition coranique ne vous a pas indiqué la voie à atteindre pour chasser la haine et la vengeance.

Vous, Dirigeants Istiqlaliens, vous vous êtes murés dans votre nature et refusez de reconnaître vos actes vengeurs, criminels et barbares.

Comment allez-vous rencontrer la figure d'Allah ? Comment répondre aux générations futures et parmi elles, vos arrières petits-enfants, qui auront tout oublié des zaïms¹ et auront hontes de tout ce que vous avez commis ?

En fêtant l'anniversaire des cents ans des zaïms, vous passez outre les vrais, ne serait-ce que ceux qui se sont impliqués dans la Résistance pour la libération du Maroc comme Mohamed Diouri, Abdelkebir Fassi ou Ahmed Bendella, signataires du Traité de l'Indépendance le 11 janvier 1944.

Vos forces spirituelles ont été corrompues par la volonté du pouvoir, de sorte qu'il ne reste plus en elles qu'une raison dépravée et une volonté ennemie, adverse de tous ceux qui ont pris les armes pour la libération du Maroc ».

Moumen Diouri

¹ Zaim : chef charismatique, leader politique

Il est devenu chaque jour plus urgent de témoigner, surtout de ce que nous savons, dans le moindre détail, de notre passé. Un passé qui nous ait volé toujours plus et que nous devons sauver, retrouver dans sa totalité, en dépit du pouvoir en place.

L'histoire des luttes populaires, quand elle n'est pas un sujet de récupération, demeure un tabou, parce que ces luttes sont autant de points d'ancrage pour les combats d'aujourd'hui en faveur d'une authentique démocratie.

Le but de ce livre est donc de retrouver cette histoire des luttes populaires au Maroc afin de renouer avec elles. Il s'agit aussi de prouver de l'intérieur, pour mieux l'affirmer, que notre pays n'a pas attendu des zaïms pour exister.

Pour changer notre situation, il nous faut d'abord analyser toutes les forces historiques qui l'ont créée, la connaître jusqu'à ses racines. Et reprendre possession de notre Histoire, c'est-à-dire de nous même, de notre passé, présent et avenir.

Ajoutons qu'on peut tuer un homme, le faire disparaître sans laisser de traces. On peut même anéantir beaucoup d'êtres humains, des dizaines de milliers comme l'a fait la répression au Maroc. Non seulement ces hommes, ces femmes et ces enfants ne cessent d'exister pour autant, mais leur mort marque le début d'une autre existence plus vivace, plus rayonnante.

Ainsi, comme cela est arrivé pour l'Emir Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi, rien ne peut plus chasser de l'histoire du Maroc Cheikh Al Arab ni Mehdi Ben Barka. Ils sont sans cesse plus vivants dans la mémoire nationale. Aucun pouvoir si absolu soit-il, n'a accès à la mémoire des gens, propriété privée par excellence.

Ce sont les héros populaires qui demeurent vainqueurs.

Entretien Antoine Pinay et Mohammed V de 1955

Le 6 Novembre 1955 eut lieu une réunion à Paris² entre le Sultan Mohammed V et Antoine Pinay, qui commença à 8 heures du matin et se termina à 17 heures.

Antoine Pinay : *« Majesté, certes le Parti de l'Istiqlal s'est dépensé pour la libération du Maroc, mais je tiens à vous mettre en garde. Car Allal Fassi a un seul objectif, c'est l'instauration d'une République Islamique au Maroc. Une fois au Maroc, vous risquez d'être déposé comme l'a fait Habib Bourguiba. Majesté, ce que la France vous propose pour se faire pardonner, c'est de vous assister afin de consolider votre trône. Mais cela a un coût ».*

Sa Majesté Mohammed V : *« Une fois au Maroc, j'aurai tout l'argent nécessaire ».*

En répondant ainsi, Mohammed V ignorait ce que voulait dire Antoine Pinay par « vous assister ».

Antoine Pinay : *« Majesté, il ne s'agit pas d'argent. Nous allons mettre à votre disposition des hommes formés dans notre armée. Je tiens à vous prévenir qu'il y aura un peu de casse, quelques exécutions d'hommes forts de la Résistance. Ils sont devenus incontrôlables pour votre trône et pour la France. Ces gens refuseront de déposer les armes et apporteront un soutien logistique aux fellaghas algériens ».*

Ainsi, les Oufkir et autres soldats officiers marocains revenant d'Indochine, les mains pleines de sang, faisaient partis de la première vague d'officiers transférés de l'armée française pour former et diriger les Forces Armées Royales, et apporter un soutien logistique à la police, dirigée par Mohamed Laghzaoui.

A l'aube de l'indépendance, le prince Moulay Hassan fit appel aux élites militaires héritées du Protectorat pour contrecarrer et mater la montée des intellectuels progressistes, qui aspirèrent au moins au partage du pouvoir. Une fois celui-ci consolidé, ces officiers cherchèrent à éliminer leur Maître.

² Archives de l'Armée Française, Général Clément, 6 Novembre 1955

Voilà qui expliqua aussi la volonté de domination de l'Istiqlal qui s'était déjà heurté aux combattants du Croissant Noir et à l'ALN³, qui ont rejeté les partis et leurs compromissions avec la France à Aix-les-Bains.

³ Armée de Libération Nationale

La Balance

« Heureuse la Nation rassemblée par les souvenirs de ses héros et non par des individualités, des causeurs fascinants, des orateurs éloquents, qui entraînent le peuple, le ravisse et le trompe à la fin ».



« Certes Allah a élevé la voute céleste et il a mis en place la balance, ne transgressez pas la balance »

Coran 55-6 et 7

Il s'agit autant de la balance cosmique, qu'écologique, énergétique, spirituelle, éthique, économique, sociale, politique ou autre.

Vous avez transgressé la Balance

- Au nom de quelles valeurs humaines, on ordonne de tuer d'autres hommes.
- Au nom de quel Dieu, on assassine ses frères en religion.
- Au nom de quel parti politique nationaliste, on enlève, on torture d'autres nationalistes.
- Au nom de quelle logique, les maîtres d'écoles écrasent et broient leurs élèves.
- Au nom de quelle cause, les dirigeants hautement instruits se mettent au niveau de ces assassins et les protègent.
- Au nom de quel principe, on hôte la vie à ceux qui auraient mérité d'être récompensés et placés au sommet de l'état.

Les comploteurs du silence

Vous avez transgressé la Balance

Quel scandale de constater que tant d'hommes du Parti de l'Istiqlal, esprits savants, soient de si faibles moralités, de si faibles jugements, pour faire enlever, torturer et assassiner d'autres âmes généreuses et sensibles comme Abdelwahed Laraki, président des Oulémas de Fès et négociateur d'Aix-les-Bains quelques jours auparavant.

Cela me mène à dévoiler le visage du monstre qui habite leurs esprits. Nous ne parlons pas d'événements. Ce fut un travail de longue haleine, organisé, structuré et réalisé avec sang froid : ouvrir des camps de la mort comme Dar Bricha à Tétouan, armer toute une milice de tortionnaires pour écraser et tuer des hommes si braves.

Vous avez transgressé la Balance

Vous avez émis des ordres, couverts les assassins crapuleux, criminels, à l'encontre des dirigeants politiques du PDI⁴ en relation avec la Résistance et l'Armée de Libération.

Niez-vous ces actes ?

Abdelwahed Laraki, alim, zaïm, et président de la délégation des Oulémas qui a négocié les accords d'Aix-les-Bains en France. Quatre mois après son retour triomphal, vous l'avez abattu à Fès, sa ville natale, par une brigade de votre milice. Sa tête gisait dans une mare de sang. Mon ami Yahya Labbar a été fauché par les mêmes balles de vos tueurs.

Niez-vous ces actes ?

Vous avez enlevé en plein jour à Tétouan, deux alim et militants nationalistes, Abdeslam Taoud et Brahim El Ouazzani.

Voici un témoignage de Mehdi Moumni Toujkani, auteur du livre « *Dar Bricha (ou histoire d'un kidnappé)* ». Il est passé par la maison des horreurs à Dar Bricha à Tétouan. Durant deux mois, il a subi des interrogatoires, des humiliations et multiples formes de tortures. Le 18 juillet 1956, il assista avec les codétenus, par une fenêtre discrètement entrouverte, à la torture des deux plus éminents nationalistes Brahim El Ouazzani et Abdeslam Taoud. Ce

⁴ Parti Démocrate de l'Indépendance

dernier entièrement nu au milieu de la pièce, sera torturé devant son camarade El Ouazzani, de neuf heures du soir à six heures du matin par des tortionnaires de Dar Bricha.

Vous avez transgressé la Balance

Comme le prouve le récit de Mehdi Moumni Toujkani dans son livre, *« les méthodes de tortures utilisées à Dar Bricha étaient des méthodes de professionnels en la matière, les mêmes qui seront utilisées plus tard à Derb Moulay Cherif, à Dar El Mokri et dans les autres centres de détentions secrets du Royaume. Avec le livre « Réquisitoire contre un despote » publié en 1972, Moumen Diouri a été le premier à décrire ces méthodes en détails »*.

Je me permets d'intervenir pour dire, que l'identité des tortionnaires de 1956, n'était pas comparable à ceux de 1963. Nous fumes nombreux à être torturés par des éléments qui n'avaient rien à voir avec des nationalistes ni des patriotes. Ce furent des éléments hérités de l'époque coloniale. La plupart de ces tortionnaires ont été tragiquement éliminés.

Vous avez transgressé la Balance

Quant à vous Messieurs les dirigeants Istiqlaliens, je vous invite à lire et à méditer comme je le fait, la lettre de notre héros national Mohamed Ben Abdelkrim Khattabi, citée et reproduite dans le livre de Mehdi Moumni Toujkani.

Dans une longue lettre datée du 27 juillet 1960 et adressée à Hassan Ouazzani, secrétaire général du Parti Démocrate de l'Indépendance (PDI), Abdelkrim Khattabi nomma cette indépendance *« l'htqlal »*, c'est à dire *« le déshonneur »*, tandis que le peuple marocain dépassé par ce qui lui arrivait et par le jeu des politiciens, ironisait : Mais quand allait-elle finir cette indépendance ?

Immédiatement après la proclamation de l'Indépendance, des milices armées agirent ouvertement et commencèrent à semer la terreur dans tout le Maroc. Des milliers de marocains furent arrêtés, conduits dans des centres secrets de détention et de torture. Beaucoup en sortirent affreusement mutilés, d'autres furent torturés à mort, d'autres portés disparus à jamais. Dans la longue lettre, Abdelkrim énuméra plus de soixante dix centres secrets et 9.672 détenus au secret, *« dont nous connaissons les noms, les prénoms, l'âge et même l'état civil »*, écrivait-il.

Tous ceux qui ont écrit sur le Maroc contemporain n'ont fait que de brèves allusions à ces événements, dont les principales victimes furent les anciens Résistants, les militants des

formations politiques rivales de l'Istiqlal, souvent des hommes et des femmes qui n'avaient aucun rapport avec la politique. Une phrase de John Waterbury⁵ est parfaitement représentative de ces allusions : *« Pendant des mois avant et après l'indépendance, représailles et règlements de compte furent à l'ordre du jour des formations politiques marocaines, y compris l'Istiqlal »*.

Quelques mois auparavant les dirigeants de l'Istiqlal transmirent des lettres aux autorités coloniales pour dénoncer les actes héroïques de la Résistance, comme actes de violence et s'en indignèrent. A l'indépendance, assister à la victoire des masses populaires, sans y avoir participé, les mirent hors d'eux-mêmes.

Alors commencèrent les connivences et la complicité entre les tenants du pouvoir politique marocain et les français coloniaux.

Niez-vous ces actes ?

Vous avez éliminé des héros de la Résistance comme Docteur Omar Idrissi (PDI), Chraïbi (PDI), Abdallah Haddaoui (PDI), Lahcen Laglaoui (PDI), Mohamed Satti (PDI), Mohamed Fdali (PDI), Brahim Roudani, Bouchaïb Ziraoui, et tant d'autres.

Vous avez été complices du Makhzen pour assassiner l'homme d'exception maghrébin qui a tenu en échec les forces armées coloniales espagnoles et françaises, Abbas Massaidi.

J'essaie seulement de comprendre ce qui s'est passé durant ces années de lamentations et de larmes. Malheureusement, les héros de l'Indépendance n'ont pas eu l'honneur de pouvoir mourir en paix ou de jouir le peu de temps de leur vie après les sacrifices de leur combat.

Ils se sont sacrifiés afin de libérer la patrie colonisée et blessée. Ils ont été des bons élèves de ces dirigeants de l'Istiqlal. Ils se sont imprégnés de leurs directives, de leurs slogans, bien que ces dirigeants fussent loin de s'inquiéter de leur sort.

Vous avez transgressé la Balance

J'essaie encore une fois de saisir ce qui a germé dans leurs têtes, ces dirigeants que j'ai tous connu, approché et côtoyé dans la maison familiale de Kénitra.

Vous avez transgressé la Balance.

⁵ Auteur du livre « Le commandeur des croyants »

Je veux savoir, comprendre les raisons qui ont amené le Secrétaire Général du Parti de l'Istiqlal et Ministre des Affaires Etrangères, Hadj Ahmed Balafrej, à se déplacer à Saint Louis du Sénégal, zone française à l'époque.

Au mois de Novembre 1957, le leader istiqalalien demande en urgence un rendez vous avec Gaston Defferre ministre français de la Défense. Celui-ci était souffrant, c'est donc François Mitterrand, ministre de l'Intérieur qui le remplace. Hadj Ahmed Balafrej va directement au but : *« Nos Armées de Libération stationnées au Nord et celles du sud vont fusionnées. Elles ont l'intention de prêter main forte à l'armée algérienne et nous cause un grand danger pour la nouvelle structure de la construction du pays comme nous le souhaitons le faire dans le cadre prévu avec la France. Nous vous demandons au nom de mon gouvernement de mettre un terme à ces hors-la-loi »*.

Un droit de suite est obtenu : les troupes françaises pourront poursuivre les rebelles au-delà de la frontière du Sahara Occidental. Le ministre français Gaston Defferre en informe Gaston Cousin, Haut Commissaire à Dakar par lettre datée de Novembre 1957. Dans sa lettre il écrit :

« Les récents événements de Mauritanie ont démontré d'une part, que les rebelles avaient profité de facilités pour circuler, se regrouper, établir des bases de ravitaillement et de départ en territoire espagnol, d'autre part qu'il nous a été impossible de réaliser ou d'achever l'anéantissement de ces bandes » (Cité par Georges Chauffard).

En Janvier 1958, Français et Espagnols mirent au point l'Opération « Ouragan ». Le plan de manœuvre des premiers fut appelé « Ecouvillon ». Il s'agissait de détruire le gros de l'Armée de Libération stationnée dans le Saguiet El Hamra, avant de nettoyer le Sahara Occidental.

En Février 1958, profitant des bombardements de Sakiet Sidi Youssef (Tunisie), en représailles contre la Tunisie qui accueillait l'ALN algérienne, 15.000 hommes plus une centaine d'avions ratissèrent systématiquement pendant 14 jours Seguiet El Hamra et le Sahara Occidental, tuant combattants et civils, détruisant les troupeaux et les ressources alimentaires. Les Sahraouis furent poussées à l'exode sur les confins marocains et mauritaniens.

Les combattants de Libération furent repoussés. Certains furent faits prisonniers, d'autres se rallièrent au FAR ou rentrèrent chez eux. Un assez grand nombre, cependant, entrèrent en clandestinité pour continuer la lutte sous d'autres formes et sur d'autres fronts. Ce fut le cas de Cheikh El Arab, suivi d'un groupe d'irrésistibles, qui bientôt allèrent faire parler d'eux.

Vous avez transgressé la Balance

La France ayant reconnu solennellement l'indépendance du Maroc le 2 Mars 1956, le Roi Mohammed V, par un discours radiodiffusé le 7 du même mois, condamna toute atteinte portée à l'ordre public. Le gouvernement français laissa entendre aux autorités marocaines qu'ils espéraient que désormais, le gouvernement du Maroc indépendant n'hésiterait pas à s'associer pleinement à la lutte menée par l'armée française contre les groupes de l'Armée de Libération dans le Rif et le Maroc oriental. Il ne révéla pas non plus que si le gouvernement français se montra si empressé pour reconnaître au Maroc le droit de posséder une armée nationale, c'est qu'il attendait de celle-ci qu'elle fut engagée sans délai aux cotés des troupes françaises en opération.

Vous avez transgressé la Balance

Les exécutions de la plupart de ces combattants eurent déjà lieu en Juin et Juillet 1956. Un véritable massacre, dont le résultat fut le démantèlement de la Résistance armée urbaine. Les survivants, harcelés, furent contrains à la clandestinité plus au moins totale, et bien entendu écartés de la scène politique.

Vous avez transgressé la Balance

Pour la France, il était en effet essentiel à la sauvegarde de ses intérêts de laisser les rênes du pouvoir aux jeunes loups de l'Istiqlal, plutôt qu'à ce peuple victorieux et toujours en armes dont la lutte l'accula à accorder l'Indépendance.

L'impérialisme n'a pas songé un instant que cette Indépendance pouvait menacer ses intérêts. Il changea de tactique, voilà tout. Mais pour la France, le pouvoir au peuple serait une vraie calamité. Son premier souci fut donc de bloquer la voie révolutionnaire et la montée des forces populaires, en mettant en place les nouvelles élites. C'est pourquoi, dès 1956, ce furent les services secrets français qui signalèrent aux dirigeants nationalistes de l'Istiqlal tous ceux qui pouvaient mettre en péril leurs ambitions au Maroc.

Vous avez transgressé la Balance

De Tanger, où le zaïm mit ses pieds sur le sol marocain revenant du Caire le 18 Mars 1956, parlant pour la première fois depuis son retour au Maroc, confirma les affirmations du Congrès de l'Istiqlal de Décembre 1955 au sujet de la volonté du Parti d'assumer seul le pouvoir, voire de s'ériger en parti unique : *« Nos seuls critères aujourd'hui »* dit-il *« doivent être l'Indépendance, l'unité du pays et l'esprit de tolérance envers tous ceux qui vivent parmi nous. J'ai parlé de l'unité du pays, qui est une réalité vivante. Je ne dois vous manquer de vous parler de l'unification du patriotisme marocain. La Nation marocaine n'a pas besoin de multiplier les tendances politiques dans les circonstances actuelles »*.

Et quand le combattant Abdallah Sanhaji escorta le zaïm à Ksar el Kebir et à Larache, il nota son attitude distante : *« Il ne m'a jamais questionné ni sur la situation de l'armée de Libération, ni sur l'état physique et moral des commandos. Il n'a manifesté aucun intérêt à cette action armée »*, commenta le Combattant Sanhaji.

Peut-être le zaïm fut-il sincère à sa façon. Après tout, lui dont ses déclarations sont connues, se montra un très habile orateur au service de son parti, et à ce titre, il eut sa part de responsabilité dans l'attitude et l'action de l'Istiqlal en 1956.

Vous avez transgressé la Balance

Ces hommes furent exécutés sur ordre de l'Istiqlal, dont l'homme clé fut Mehdi Ben Barka. Et dans ce forum qui devait donner le départ aux négociations pour l'indépendance, même Mehdi, le plus intransigeant et le plus clairvoyant des hommes politiques marocains, ne put éviter de tomber dans le piège qui lui fut tendu. Par sa présence active, il ne se douta pas alors qu'il cautionnait ainsi la décapitation systématique d'une Révolution.

C'est cette année-là, en 1957, dans cette atmosphère fébrile, que l'Istiqlal me convoqua à Rabat, devant le Conseil de discipline présidé par Mehdi Ben Barka. Et il m'annonça clairement que si je continuais à me rebeller contre les conservateurs placés à la direction politique du parti pour la région de Kénitra, autrement dit, si je persistais à être de ceux qui menaçait l'Istiqlal d'une éventuelle scission, je risquais de subir le même sort que les autres *« exécutés »*.

Quelques mois avant cela, Mehdi Ben Barka et Allal Fassi vinrent à Kénitra pour une mission hautement symbolique, rendre hommage à mon père Mohamed Diouri. Cet homme qui

avait tout donné pour son pays, rendit son dernier souffle dans une atmosphère de sérénité qui, me sembla t'il, témoignait de sa foi profonde dans le destin du Maroc.

La patrie reconnaissante lui consacra des cérémonies fastueuses auxquelles je fus convié comme invité d'honneur. En dévoilant la plaque du Boulevard Mohamed Diouri, Mehdi Ben Barka, qui présidait la cérémonie, se tourna vers moi pour me dire avec une certaine solennité : *« Tu vois, Moumen, ce Boulevard mène directement à la prison. Pour mériter le nom de Diouri, il faut passer par là »*.

Paroles prémonitoires. Quelques années plus tard, c'est en fourgon cellulaire, menottes aux poignets et aux chevilles que je remontais le Boulevard Mohamed Diouri, après avoir contourné la place de l'horloge de Kénitra, pour pénétrer dans cette prison qui n'était plus française mais marocanisée. Parmi les souvenirs qui me revenaient en mémoire en traversant ces lieux, ceux qui s'imposaient le plus, c'étaient les cris des vendeurs de journaux de jadis jouant astucieusement sur les mots pour proposer en même temps *« Istiqlal et la Vigie »*, organes de presse respectifs des nationalistes et du protectorat. *« Istiqlal Vigie »*, qui devenait par le subterfuge de la langue arabe, *« L'Istiqlal igie »*, littéralement *« l'indépendance viendra »*.

Vous avez transgressé la Balance

Tout le monde savait à cette époque que les hommes du PDI s'inquiétèrent de l'importance donnée par l'Istiqlal au Roi Mohammed V, cela parce qu'ils furent probablement républicains. Mais les dirigeants de l'Istiqlal, eux, furent prêts à tout pour jouir du pouvoir, n'hésitant pas devant le crime, faisant le jeu de la France.

A l'indépendance, des groupes se constituèrent autour de Mokhtar Lyoussi, de Mahjoubi Ahardan et autres. Ils furent infiltrés, traités de provocateurs dans la Résistance pour y semer la confusion.

John Waterbury note dans son livre *« le commandeur des croyants »* : *« Quant à la situation intérieure, les transformations espérées ne sont pas réalisées, pas plus que n'est apparu aucun changement digne d'être notés »*.

Suivant la logique, Mehdi Ben Barka continua à faire le jeu, et en Novembre 1956, juste après ces événements douloureux pour les Patriotes que nous fumes, il accepta la présidence d'une Assemblée Consultative dont les membres furent désignés par le

Souverain lui-même. Il est vrai que le Roi Mohammed V, s'était engagé à doter le pays, plus tard, d'une Assemblée Constituante élue, afin d'élaborer une Constitution. Mehdi y croyait.

Vous avez transgressé la Balance

Pendant ce temps, Mehdi poursuivait obstinément son chemin. Alors que bien des Résistants avaient senti dès 1955, que leur combat était détourné de ses objectifs premiers, il fallut attendre jusqu'à 1962 pour que ce fin politique s'en rendit compte, ou du moins l'admette publiquement, car il est toujours pénible de faire l'aveu d'un échec.

Sincèrement acquis à l'idée d'une profonde mutation du Maroc, il avait surestimé sa capacité de manœuvrer son ancien élève, le Prince Moulay Hassan. Celui-ci se révéla plus habile que son maître.

La collaboratrice de Mehdi, Christiane Darbor, témoignant devant la cour d'assise en France, en Septembre 1966, affirma notamment qu'en 1956, Ben Barka essaya de rallier les forces de résistance marocaines à la Couronne, à une époque où elles étaient encore dans la clandestinité. Voyageant dans le Rif, il essayait de ramener les derniers membres de l'armée de libération qui refusaient de reconnaître l'autorité du roi.

Vous avez transgressé la Balance

Dès le début, cette prétendue indépendance, ce fut la Révolution trahie par les leaders nationalistes, ceux de l'Istiqlal en tête, qui revendiquèrent et récupérèrent de manière éhontée sa conquête, liquidant les gêneurs, les chefs trop lucides de la lutte armée.

Pendant ce temps, le Maroc aspira au pouvoir du peuple et à un changement radical de la société. Les dirigeants nationalistes, eux, prirent la place des étrangers au pouvoir et commencèrent par s'octroyer des privilèges.

Vous avez transgressé la Balance

Ces crimes politiques jetèrent le désarroi dans le peuple qui, dans un premier temps, se refusa à croire au machiavélisme des dirigeants de l'Istiqlal et à leur monstrueux appétit de pouvoir. Quant à ses dirigeants, ils justifiaient ces actes inqualifiables, ainsi que le démantèlement de l'ALN, par la nécessité de former « l'union nationale », contrôlée par l'Istiqlal seule, en parti unique.

Le professeur Robert Rézette, auteur du livre « Les partis politiques marocains », cita certains passages prémonitoires, expliquant que le parti politique fut un microcosme, un Etat en réduction où tous les pouvoirs, législatifs, réglementaires et judiciaires, s'exercèrent sur la communauté partisane.

Le Parti transposa sur le plan étatique, lorsqu'il arriva au pouvoir, sa propre structure et ses propres méthodes de direction. Alors qu'en réalité, l'existence de partis à structures démocratiques, ou la possibilité même de tels groupements d'individus de se constituer en partis politiques, est la condition préalable de l'établissement d'un Etat démocratique.

Les partis marocains ne sont aptes qu'à établir un régime à leur image, dictatorial, régime que les marocains ne souhaitent pas, à l'exception de la minorité oligarchique qui en est la seule bénéficiaire.

Vous avez transgressé la Balance

Et pourtant, les faits étaient graves et les journaux du PDI (« Démocratie » en français et « l'Opinion publique » en arabe) alertèrent l'opinion publique et les responsables politiques, en parlant des événements, des séquestrations, des disparitions, de la torture et des assassinats, et désignant nommément les responsables de ces actes : les milices du Parti de l'Istiqlal.

Certains articles évoquèrent clairement des « méthodes nazies » et la dictature du parti unique. Mais la réaction des autorités de l'époque se résuma en un seul mot : Le Silence.

Vous avez transgressé la Balance

Combien j'aurais voulu, fils du Martyr Mohamed Diouri, cofondateur du CAM (Comité d'Action Marocaine) fondé en 1934 et du Parti de l'Istiqlal quelques années après, en 1943 précisément. Qu'aurait été la vision de mon père sur ces événements et du comportement des dirigeants de son Parti.

Ces mêmes dirigeants sont passés par la maison familiale à Kénitra. Je les ai tous rencontrés, écouter parler à mon père, toujours exposant de larges sourires de défi au colonisateur. On les appelait Sidi Allal, Hadj Ahmed Balafrej, que mon père a marié à la fille d'un autre nationaliste de Kénitra, Djilali Bennani, Fquih Si Bouchta Jamaï - le fidèle, à qui j'embrassais la main et qui était le premier directeur de l'école Takadoum en 1948 fondée par mon père - Si Abdelaziz Ben Driss - un autre fidèle, un homme qui vous inspirait la joie de vivre rien

qu'en le regardant, cette joie qu'il transmettait par ses yeux brillants - Si Boubker Kadiri - avant de venir à la maison, il commandait à ma mère de lui préparer un tagine de Chabbel (poisson d'eau douce) - Fquih Ghazi - avec sa barbe rousse, toujours bien taillée - Mohamed et son frère Ahmed Lyazidi, Hadj Omar Ben Abdeljalil - avec sa manie de parler toujours en riant - et d'autres. Tous s'amusèrent à me taquiner et à me rappeler la signification de mon prénom.

Niez-vous ces actes ?

Encore une fois Messieurs les Istiqlaliens, vous avez démontré votre vrai visage de Comploteurs du Silence. Pas une fois le nom de Khadija Diouri ne fut prononcé dans le cadre du parti de l'Istiqlal, ni au niveau des cellules du Parti. Aucun journal du gouvernement, d'ONG ou d'Organisations de Femmes n'évoquent son nom. Personne ne parle aujourd'hui de Khadija Diouri. Pourtant, il y avait beaucoup d'occasions de la citer. Elle fut la première femme qui obtint sans autorisation le droit de diriger un journal, parce qu'elle était de nationalité française car née à Saint Louis du Sénégal, zone française à cette époque. Même le représentant de la Résistance et de l'Armée de Libération, pourtant connaissant parfaitement la famille Diouri ne la mentionna pas dans les Archives des faits de la Résistance. Pourquoi ces oublis volontaires ?

Vous avez transgressé la Balance

Vous parlez de fils et de petits-fils de collaborateur au pouvoir. Ne craignez-vous pas le fait d'avoir à le prouver ? Je le dis et je l'affirme. Les fils de collaborateurs du Protectorat sont au sommet du pouvoir, dans le gouvernement, dans les instances des partis politiques et dans l'administration marocaine. Les noms sont répertoriés et connus de tous, mais si on me demandait de préciser mes dires, je serai prêt à le faire sans hésiter.

Vous avez transgressé la Balance

Je dénonce le partage du pouvoir de l'Istiqlal avec les autres forces du Makhzen, qui a débouché sur la confiscation, l'accumulation et l'appropriation des richesses du pays : les terres agricoles, les banques, les assurances, et tout le butin de guerre gagné légitimement par le peuple. Tout cela passa entre leurs mains. Ceci déboucha sur l'aliénation politique et l'exploitation économique entre quelques grandes familles de Fès et de Rabat.

Deuxième partie : PRESENTATION DE MOHAMED & KHADIJA DIOURI

« Les martyrs ont leur éclat, leurs victoires, leur lustre et n'ont nul besoin de grandeurs venant des fossoyeurs de la Vérité.

Jamais on ne parle de Mohamed Diouri, l'argentier du Parti de l'Istiqlal, qu'il a aussi fondé avec Allal Fassi et les autres, et qui a mis son argent à sa disposition.

Jamais on ne mentionne qu'une femme, Khadija Diouri, ma mère, était la gérante du journal l'Action Populaire, créé en 1937. Jamais son nom n'apparaît lors de la Journée de la Femme ».

Moumen Diouri

Qui fut Mohamed Diouri ?

Je ne sais si en parlant de Mohamed Diouri, je saurai rapporter avec exactitude le sens réel de son combat pour l'Indépendance.

Je suis fier d'être le fils de cet d'homme d'exception, mais le martyr appartient au peuple tout entier, donc à la Nation. Je n'ai vécu auprès de Mohamed Diouri que pour une durée très courte. Ma dernière vision de lui, c'était dans le fort militaire d'Aït Ourir. J'avais alors 15 ans.

Mohamed Diouri est né à Fès en 1895 et a suivi des cours secondaires au collège. En 1917, il travailla dans une banque, le Crédit Foncier. En 1922, il quitta Fès pour Casablanca où il resta deux années, avant de rejoindre Kénitra. Le Combattant Haj Ahmed Mekouar, l'un des chefs du Mouvement National et grand commerçant de Fès, lui demanda de gérer ses activités commerciales : l'importation de marchandises provenant de pays européens. Il lui demanda également de veiller sur la première pierre du Mouvement National à Kenitra. Là, il fit sa vie jusqu'à sa dernière arrestation le mercredi 8 décembre 1952, au lendemain de l'assassinat du leader syndicaliste tunisien, Ferhat Hachad.

Photo : Mohamed Diouri



Dans les années 20, Mohamed Diouri était déjà un jeune militant bien engagé dans la politique du Maroc. Il fut d'abord membre fondateur du CAM (Comité d'Action Marocaine) en 1934, et par la suite du Parti de l'Istiqlal avec Allal Fassi, Haj Omar Bouabdeljil, Si Bouchta Jamaï et bien d'autres.

Le CAM réunissait toutes les tendances politiques. Ces élites se regroupaient en une association appelée « L'Action Marocaine », dont Mohamed Diouri fut parmi les instigateurs. Le 18 mai 1937, suite aux malentendus croissants entre ses dirigeants, le CAM fut dissout et se scinda en deux partis rivaux. Le premier parti, le « Parti national pour la réalisation des réformes » avec Allal Fassi comme leader, devint le 10 décembre 1943, le Parti de l'Istiqlal. Ce parti publia le manifeste du 11 janvier 1944 demandant l'Indépendance. Le second parti, le Mouvement Populaire, avec Mohamed Hassan Ouazzani, prendra le nom de PDI (le Parti Démocrate de l'Indépendance). Le PDI publia aussi un autre manifeste deux mois seulement après celui de l'Istiqlal, pour réclamer aussi l'indépendance du Maroc. Malheureusement, ce manifeste n'eut pas le même écho que celui de l'Istiqlal.

Le Parti de l'Istiqlal avait la majorité du peuple derrière lui, qu'il avait « nourri » durant des décennies avec comme seul slogan le mot « Indépendance ». Le PDI perdit la partie en utilisant le terme de démocratie, mot d'importation étrangère au peuple marocain de cette époque. En avance sur son temps, le PDI était un précurseur. Il paya cher un slogan qu'aujourd'hui nous plaçons au premier rang de nos préoccupations et que tous les militants marocains réclament et placent parmi les deux objectifs premiers avec la justice.

L'année 1937 fut aussi l'année des arrestations et de l'exil des nationalistes en vue : Allal Fassi fut exilé au Gabon. Il y restera neuf années pour le quitter en 1946. Belhassan Ouazzani passa neuf années en travaux forcés au Grand Sahara dans le sud marocain. Mohamed Diouri fut envoyé dans un premier temps dans une région très dure, puis transféré à la prison de Settât, appelé Ain Ali ou Moumen. Il fut arrêté le 5 novembre 1937 à Kénitra lors des grandes manifestations, qui ont fait des morts et des blessés comme le rapporte le journal français « Le Figaro » en date de cette journée.

En juillet 1946, les français mirent le feu dans le bidonville de Kénitra, une manière de punir les adhérents du parti de l'Istiqlal, dont la majorité venait de ce bidonville. Le Général Juin, Résident Général, vint à Kénitra (Port Lyautey), très agitée après l'incendie du douar Rjafallah faisant plusieurs dizaines de victimes et laissa des familles sans abri. Il prononça un discours adressé à Mohamed Diouri.

Le Général Juin déclara⁶ :

« On parle d'un nationalisme marocain. Je ne suis pas hostile à une telle tendance. Mais attention ! Il y a du nationalisme et du nationalisme. Il y en a un qui est raisonnable, qui envisage l'avenir dans la perspective d'une évolution que la France a pour mission, en vertu d'un traité toujours valable, de guider et d'éclairer ».

Deux années après, Mohamed Diouri commença à préparer les citoyens de la région du Gharb à d'autres actions plus radicales que les slogans vaseux. Mohamed Diouri réunit un nombre de citoyens trillés sur le volet, de confiance et leur confia que le Parti de l'Istiqlal était dépassé.

« Il ne faut rien attendre du Parti de l'Istiqlal ». Cette décision fut murement réfléchie et résulta de la dernière conversation entre mon père et Allal Fassi, venu à Kénitra après sa libération. Celle-ci se passa dans la maison paternelle, dans le grand salon du Riad. Je fus pris en photo, à genou, essayant d'écouter leurs conversations. J'avoue que je n'entendais presque rien de leurs conversations. Ils parlaient à voix basses comme s'ils craignaient des mouchards.

Une fois qu'Allal Fassi et mon père se dirent au revoir, Mohamed Diouri accompagna son hôte de prestige jusqu'à la voiture où l'attendaient son chauffeur et ses gardes du corps.

Dès le retour au salon, mon père se précipita sur le téléphone et fit venir Moulay Driss Al Bounani, son confident de toujours. Automatiquement, je me glissais en douceur dans le salon, dans un coin, pour écouter enfin ce qu'ils se disaient. Mon père d'une voix haute et claire, parlait à Moulay Driss Bounani comme s'il le réprimandait. Celui-ci écouta patiemment avant de prendre la parole.

⁶ André de Péretti, L'indépendance du Maroc et la France – 1946-1956, Mémoires et Témoignages

« Ya Moulay Driss, est-il sérieux de la part de Si Allal de refuser l'organisation des cellules de la Résistance. Seul le combat armé nous libérera et Si Allal ne trouve rien à me dire que de patienter. Le temps selon lui, n'est pas encore arrivé pour de telles actions ».

Moulay Driss Bounani de répondre avec calme à mon père :

« Peut être que Si Allal a des raisons de penser ainsi ».

Après des heures de discussion, Moulay Driss Bounani salua Mohamed Diouri et retourna chez lui.

Outre le volet politique sur l'engagement de Mohamed Diouri, le témoignage d'Ahmed Bouffalous Demnati, ancien chef du Parti Al Istiqlal et chef de l'organisation armée « Achbal Attahrir » (les lionceaux de la libération), qui l'a fréquenté et connu plus d'une décennie, apporte un éclairage supplémentaire sur mon père.

Témoignage du Combattant Ahmed Boufellous Demnati

Au nom d'Allah, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux, la Salut et la Bénédiction de Dieu soient sur son Messager, sa Famille et ses Compagnons.

L'ayant accompagné durant quatorze ans, il m'est impossible de nier à mon professeur ce qu'il mérite d'honneurs pour ce qu'il a fait de bien à l'égard du trône alaouite et pour l'Indépendance du Maroc.

1. Le Domaine de l'Enseignement

Dans ce domaine, Mohamed Diouri commença par la création d'une école de l'enseignement arabe. Et demanda à Sidi Mchich Al Alami de concéder une de ses maisons pour la consacrer à ce projet. Il recruta pour ce but des enseignants de Fès, Salé, Kénitra, Rabat, Meknès, Marrakech et Ouazzan, dont le Combattant Al Fqih Si Bouchta Jamii fut le directeur.

Mohamed Diouri équipa l'école avec Sidi Mchich Al Alam, Jilali Bennani Ahmed Azadou, et d'autres. Cette Ecole commença par donner des cours en arabe aux élèves qui appartenaient aux Msid « écoles coraniques », et des cours du soir en français au bénéfice des jeunes. La création de cette école fut une méthode et un moyen pour affronter l'école « Coget », qui regroupa une minorité de jeunes marocains appartenant aux familles étrangères à la ville.

Le cadre de cette école Coget était d'enseigner la langue française aux élèves et d'enraciner la pensée coloniale dans leurs esprits. Les cours du second degré étaient destinés aux français, aux algériens, aux grands commerçants marocains et aux partisans des autorités françaises.

En 1946, Mohamed Diouri supervisa la création de l'Ecole Takkadoum islamique qui demeure jusqu'à nos jours.

Parallèlement, il créa une classe pour lutter contre l'analphabétisme à la faveur d'un grand nombre de jeunes de Kénitra, afin d'enseigner et d'enraciner l'esprit du nationalisme.

Il réserva une classe pour l'enseignement de la comptabilité, sous la direction d'Ahmed Bouffellous Demnati et Lamfaddal ben Zakour, à l'école Takkadoun. A signaler que les endroits destinés à ce but faisaient partis de ses propres biens fonciers.

2. Le Domaine sociale

Dans le domaine social, Mohamed Diouri créa des noyaux sociaux au bénéfice des citoyens marocains tels : la Chambre commerciale, des équipes sportives notamment le Club de Kénitra et le Club Attakkadoun qui deviendront le KAC. Les deux clubs sportifs s'intégrèrent à un moment donné, à la fédération marocaine de football, dont le Combattant Ahmed Al Yazidi était son président. Le but de la création de ses équipes sportives fut l'affrontement avec les équipes sportives françaises (UAK) qui étaient connues sous le nom de CAP.

Dans le même secteur social, il pensa à créer une association de bienfaisance, qui rassembla des élèves de la plupart des coins de la région. Il désigna le professeur Mohamed Al Hasnaoui, qui veilla sur l'éducation des enfants et l'enseignement des pensées du nationalisme.

Parallèlement, Mohamed Diouri, Bouchta Jamii et Allal Fassi représentèrent les ouvriers marocains à travers le syndicat CGT, au moment où la création des organisations ouvrières était interdite aux marocains.

3. Le Domaine religieux

Dans ce domaine, il a ouvert une petite mosquée au milieu de l'ancienne médina, où il gérait ses activités commerciales, avant de les transférer plus tard.

Il chargea quelques enseignants de l'école de donner des leçons concernant la religion musulmane après la prière. A noter ici que ces cours religieux étaient interdits dans l'ancienne mosquée et les Zaouias. Ajoutant enfin que Mohamed Diouri était le Président d'un Comité qui demanda aux autorités françaises d'achever la construction de l'ancienne Médina.

Document : Mohamed Diouri, un des signataires du Manifeste de l'Indépendance le 11 janvier 1944

☐ Mohammed Benlarbi al-Alami,	☐ Mohamed Bouamrani,	☐ Ahmed Lyazidi,
☐ Taib Aouad,	☐ El Hassan Bouayad,	☐ Mohamed Lyazidi,
☐ Abdelkader Hassan El Assimi,	☐ Ahmed Cherkaoui,	☐ Ahmed el-Manjra,
☐ Ahmed Bahnini,	☐ El Hafiane Cherkaoui,	☐ Ahmed Mekouar,
☐ Ahmed Balafrej,	☐ Messaoud Chiguer,	☐ Abdeslam El Mestari,
☐ Mohamed Ben El Khadir,	☐ Mohamed Diouri,	☐ Mohammed El Mestassi,
☐ Kacem Benabdeljalil,	☐ Abdelkbir Ben Mehdi El Fassi,	☐ Driss M'hammedi,
☐ Omar Benabdeljalil,	☐ Malika Belmehdi El Fassi,	☐ El Hussaine Benabdellah El Ouarzazi,
☐ Mohamed Benazzou,	☐ Mohamed Ghali El Fassi,	☐ Abdeljalil El Kabbaï,
☐ Mehdi Ben Barka,	☐ Mohamed El Fatimi El Fassi,	☐ Boubker El Kadiri,
☐ Ahmed Benbouchta,	☐ Abdelkbir Fassi-Fihri Ben Hfid,	☐ Abdallah Rahmani,
☐ Omar Benchemssi,	☐ Abdelwahab El Fassi-Fihri,	☐ Abdallah Regragui,
☐ Ahmed Benchekroun El Meknassi,	☐ El Hachemi El Filali,	☐ Mohamed Rifai,
☐ Ahmed Bendella,	☐ M'barek Al Gharraç,	☐ Mohamed Ben Abderrahmane Saâdani,
☐ Abdelaziz Bendriss Amraoui,	☐ Mohamed al-Ghazi,	☐ Boubker Sbihi,
☐ Abdelkrim Benjelloun Touimi,	☐ Mohamed el-Hamdaoui,	☐ Abdelhadi Skalli,
☐ el-Hassan Benjelloun,	☐ Ahmed El Hamiani Khatat,	☐ Abdelhamid Zemmouri,
☐ Seddick Benlarbi,	☐ Nasser Al Hussaini,	☐ Amr Zemmouri,
☐ Jilali Bennani,	☐ Abdallah Ibrahim,	☐ Mohamed Zeghari,
☐ M'hamed Ben Jilali Bennani,	☐ Bouchta el-Jamaï,	☐ Kacem Zhiri,
☐ Mohamed El Bekkali,	☐ Mohamed el-Jazouli,	☐ Tahar Ben El Fqih Abi Bakr Zniher.
☐ Mohammed Bensouda,	☐ Othman Jorio,	
☐ Abderrahim Bouabid,	☐ Mohammed Laghzaoui,	

Document : Mohamed Diouri, le rebelle

LES TROUBLES AU MAROC DES INCIDENTS ECLATENT À OUDJDA ET A MARRAKECH

Nouvelles arrestations d'agitateurs à Fez

Casablanca, 28 octobre. — Les renseignements parvenus dans la nuit ont permis d'établir le bilan exact des graves incidents qui se sont produits à Port-Lyautey hier après-midi. Le nombre des tués est de quatre et celui des blessés doit dépasser vingt. Toute approximation précise est, en effet, impossible, car les indigènes ont rapidement enlevé les leurs.

En plus des membres du service d'ordre blessés, deux Européens qui se trouvaient sur le lieu de la bagarre ont été grièvement atteints et deux automobilistes lapidés.

Mohamed Diouri, le principal agitateur, qui a été arrêté et qui, riche commerçant de Port-Lyautey avait fait, il y a quelques jours, le serment de se ruiner s'il le fallait pour manifester, a été déferé au pacha qui, sur-le-champ, l'a condamné à deux ans de prison. Une trentaine d'arrestations ont été opérées et les émeutiers seront jugés aujourd'hui. Un certain nombre d'entre eux ont reconnu avoir touché de l'argent de Mohamed Diouri. L'enquête a établi que depuis quelques jours des consignes secrètes avaient été passées dans les douars qui entourent Port-Lyautey par Mohamed Diouri, dont l'activité s'exerce, assure-t-on, au profit d'une puissance méditerranéenne.

(Suite page 3, colonnes 1 et 2.)

Après les émeutes de Fez et de Port-Lyautey

Le général Noguès révèle : « Le Maroc était proche du soulèvement »

Nombreuses condamnations prononcées
par les tribunaux indigènes



Le général Noguès en inspection dans la région de Fez.

De graves incidents ont éclaté, au Maroc, sous la pression d'agitateurs, soutenus par les chefs arabes du Foc-Occident, peut-être même par le Grand Mufti de Jérusalem, réfugié au Liban.

A Port-Lyautey, venant après les troubles d'Oudja, les émeutes ont fait quatre morts et vingt blessés. Le chef des rebelles, un commerçant de la ville nommé Mohamed Diouri, a été récemment arrêté. La cour de justice du Pacha, réunie aussitôt, l'a condamné à deux ans de prison, tandis que cinquante-sept autres inculpés se voyaient également sanctionnés. De même, à Fez, le tribunal autochtone siège en permanence et dans la journée le soir total : 2 à

dix de Fez, inspecté les postes d'occupation militaire et reçut l'honneur des corporations de la ville, a fait la déclaration suivante :

— On s'aperçoit de plus en plus que le plan de révolte devait conduire, d'ici un mois, à une tentative de soulèvement général dans le pays. Pour briser de tels desseins, il nous appartenait d'employer, s'il le fallait, la force de salut public. Nous avons donc pris des mesures de force et nous continuerons.

Parlant enfin des agitateurs français qui s'associent aux fauteurs de

Me Rkya

Pour célébrer la Fête du Trône du roi Mohammed Ben Youssef, le 18 novembre de chaque année, toutes les rues de la Médina (dans toutes les villes du Maroc) étaient blanchies à la chaux, d'une blancheur éclatante. Les matelas étaient transportés des maisons et installés directement sur les trottoirs. Les plateaux argentés avec ses verres et ses théières accueillaient les passants. Les gâteaux faits maisons étaient servis aux enfants, habillés pour la circonstance de vêtements de fêtes.

Des petits orchestres se formaient au gré de l'ambiance pour danser et chanter. Le soir, mon père utilisait ses magasins d'agroalimentaire pour les transformer en salle de théâtre. Les acteurs, tous militants, jouaient des rôles de collaborateurs du protectorat, automatiquement ridiculisés par les cris et les moqueries des spectateurs. Toutes ces festivités étaient adressées au colonisateur français et un message politique d'encouragement au peuple citoyen.

En 1952, quelques mois avant l'arrestation de mon père, quelqu'un vint frapper fortement à la porte de la maison. C'était l'heure de la sieste de mon père comme à son habitude. J'ouvris la porte et vis Me Rkya, notre voisine et femme de Hadj Miloud, gros propriétaire terrien, sa maison étant juste derrière la notre. Habillée de caftan et entourée d'un long châle blanc qui la couvrait entièrement, elle était coiffée d'une razza (turban), que seuls les hommes portent généralement. Elle faisait partie de la famille, tellement elle était proche de nous.

En pénétrant dans la maison, elle parla à voix haute :

« Ya Mohamed Diouri, lèves toi et réponds à mes questions sans détour. Mon fils, Sidi Mohamed, prétend avoir juré sur le Coran, chez toi, et depuis il parle tout seul comme un fou, que vous allez mettre les français dehors et libérer le pays.

Ya Si Mohamed Diouri, regardes moi droit dans les yeux et n'essayes pas de te jouer de moi. Vous les Istiqlaliens, avez-vous des avions, des tanks, des armées pour mettre les français dehors ? »

« Oui Me Rkya, nous avons plus que ça ».

A ce moment, elle resta pantois, ouvrit grand la bouche et attendit la réponse de mon père.

« Nous avons la foi et cela est plus fort, plus important que les armes ».

Me Rkya se leva et dit : *« taqa Allah fi ouldi. Je ne vous crois pas ».*

Son fils devint un résistant, fit de la prison et fut libéré après l'Indépendance. Mon père n'étant plus de ce monde, Me Rkya, revint se prosterner sur le seuil de la maison en pleurant et criant *« C'est toi, Si Mohamed Diouri, qui avait raison. Et mon fils est honoré et vivant ».*

Aït Ourir

Le jour de son arrestation le 8 décembre 1952, j'ai accompagné mon père et embrassé ses deux mains pour la dernière fois au moment où il montait dans une *Traction Avant noire* de la police coloniale.

Il était serein, souriant dans sa djellaba en laine blanche. Il tenait à la main une petite valise contenant quelques affaires personnelles dont des livres et le Coran. Avant de monter dans la voiture, il me fixa longuement et droit dans les yeux. Toute ma vie, j'ai pensé à ce regard. Que voulait-il me dire ou me transmettre ? Depuis, aucune nouvelle de lui ni de l'endroit où il se trouvait jusqu'à septembre 1953. Grâce au forcing fait par Bensalem Lahlou, mari de ma grande sœur Aïcha, auprès des autorités françaises de Fès, dont le commissaire Graziani et le général Lapara, relations de sport de mon beau-frère, nous avons obtenu une autorisation de nous rendre à Aït Ourir.

Le 15 septembre 1953, Bensalem Lahlou conduisait sa Ford américaine toute neuve. Khalid Souлами, cinq ans à peine, que mon père chérissait, faisait parti du voyage. Le chemin était très long, vu l'état des routes et des montagnes à cette époque.

Une fois en face de lui, son petit-fils Khalid, se jeta sur lui. Quelques mots et la première question fut : « Comment va le roi Mohamed Ben Youssef ? »

Nous lui apprîmes l'exil forcé du roi en Corse. Il cessa de parler durant une dizaine de minutes comme si on l'avait assommé. Après, il demanda des nouvelles sur tous les membres de la famille, en nous recommandant de revenir le voir. Il avait été prévenu qu'une personnalité anonyme viendrait le rencontrer au fort. Il nous demanda également de transmettre à son grand fils Si Mohamed, étudiant à Paris, de rester en France et de terminer ses études. L'année suivante, Si Mohamed ayant obtenu son diplôme d'ingénieur agricole, décida de rentrer au pays.

Miquel

Suite à sa dernière arrestation, Mohamed Diouri fut conduit directement chez le contrôleur civil, Monsieur Miquel, qui l'invita à s'asseoir sur une chaise, et après les salutations d'usage, commença la discussion telle que racontée à Paris par Monsieur Miquel et confirmée par Haj Ider, bras droit du Glaoui :

M. Miquel : « *Monsieur Diouri, pourquoi vous entêtez à ne pas accepter le fait accompli. La France a fait beaucoup de bien pour le Maroc. Elle vous a protégé des révoltes berbères. Elle a construit des routes, des écoles, des hôpitaux, etc.* »

Mohamed Diouri : « *Monsieur Miquel, nous sommes un peuple qui tient parole. Vous avez signé un pacte de protectorat pour une durée de cinquante ans. Aujourd'hui, il est temps de quitter le pays et de nous laisser le diriger nous-mêmes. Les cinquante ans sont révolus.* »

M. Miquel : « *Monsieur Diouri, nous sommes là et nous y resterons. Vous n'imaginez pas que la France va vous céder ses terres arables, ses arbres et ses cultures. Soyez sérieux. Sans nous, le Maroc sera un vaste désert emboîré dans les guerres civiles. Le peuple marocain est bien en main par nos amis marocains : caïds, pachas, goumiers et soldats courageux.* »

Mohamed Diouri : « *Vous avez réussi à arrêter les dirigeants biens en vue du Parti de l'Istiqlal. Le parti est bien plus grand que vous ne le pensez. Sa base est nombreuse et toutes les prisons du Maroc ne suffiront pas à les enfermer. Nous, dirigeants de ce parti, étions un frein à la révolte et à la rébellion populaire. Bientôt, vous aurez à faire à des hommes et femmes inconnus par vos services de renseignement. Vous oubliez, Monsieur Miquel, les événements de 1937. Nous avons manifesté contre le colonialisme français avec des couteaux de cuisine et demain vous entendrez les tirs de pistolets et les bombes artisanales.* »

M. Miquel : « *Monsieur Diouri, avez-vous une arme sur vous ?* »

Mohamed Diouri : « *Oui, j'ai une arme sur moi mais je ne peux la déposer. C'est ma foi en la liberté. Elle est incrustée dans mon cœur.* »

A ce moment précis, le téléphone sonna et Miquel prit l'appareil, écouta son interlocuteur et dit à mon père :

M. Miquel : « M. Diouri, vous serez conduit chez notre vrai ami de la France à Aït Ourir ».

Vingt et un mois après, le 22 septembre 1953, le pacha de Marrakech, Thami Glaoui se présenta au fort d'Aït Ourir où Mohamed Diouri était enfermé. Il s'assit auprès de lui et commença à lui parler :

« J'ai tenu personnellement à vous rencontrer et vous exprimer l'estime que je vous porte. Je viens vous tendre ma main et vous demander de vous joindre à mon mouvement, qui a l'adhésion de tout le pays. Vous et moi, nous demanderons l'indépendance du Maroc. J'ai l'accord de la France et les appuis américains mais sans le retour de Mohammed Ben Youssef. Je ne vous cache pas que j'ai reçu des lettres émanant d'hommes politiques marocains me confirmant leur participation à mon grand Mouvement national mais c'est vous que je désire avoir à mes côtés. En 1934 vous avez présenté en compagnie de Hadj Omar Benabdejilil votre Plan de Réformes. Aujourd'hui, vous et moi, nous demanderons l'indépendance ».

Après un long silence, Mohamed Diouri lui répondit : « Tous les dirigeants et membres du Parti de l'Istiqlal sont fidèles au serment d'allégeance au roi Mohammed V. Aucun de nous n'acceptera jamais de rompre ce pacte ».

Le pacha le salua brièvement et quitta le fort. Le 28 septembre 1953 à 21 heures, on nous apprit par téléphone que Mohamed Diouri se trouvait à l'hôpital Mamounia de Marrakech. Arrivé sur place, il était déjà placé à la morgue et tout semblait comme une mascarade pour camoufler la torture au fouet.

Qui fut Khadija Diouri ?

C'était d'abord une mère qui couvait ses enfants, dont moi particulièrement. J'étais le plus jeune de la famille. Avec elle, j'ai mené une vie des plus merveilleuses dont je ressens encore aujourd'hui la saveur, les odeurs de ses tagines, et l'air du fleuve Sebou où nous allions tous les weekends.

Nous ramassions les ustensiles, comme la bouilloire pour le thé, le brasero, le plateau avec les verres, le sucrier en métal argenté et sur place, les pêcheurs d'Aloses qui travaillaient pour mon père, étaient invités à notre table champêtre. Les pêcheurs profitaient avant de commencer à manger, de discuter soit d'une augmentation de salaire, accordée sur le champ, soit c'est mon père qui leur parlait de politique.

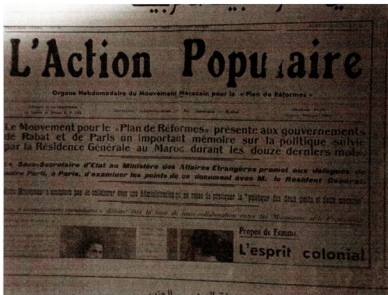
De temps en temps, un riche fermier de Kénitra, Fatmi Daoudi, ami de mon père nous invitait à sa ferme de Mechraa Belksir, à chaque période de vacances scolaires. Mon ami de toujours Rachid Berrada - nous sommes nés à quelques mois de distance dans la même maison familiale au quartier Mellah de Kénitra - m'accompagnait. Nous étions inséparables et vivions de plaisirs simples, en plein air, au bord de l'Oued Sebou. Nous apprécions les fleurs naturelles et sauvages, et mangions du poisson fraîchement pêché, grillé sur place.

Ma mère était toujours présente à côté de mon père, qui la considérait comme sa compagne militante des années pénibles de prison et des années de plaisirs simples comme aujourd'hui.

Elle fut la première femme à gérer un journal nationaliste - L'Action du Peuple - au nom du Comité d'Action Marocaine (CAM). Ce journal de langue française parut à une époque où le fait de publier un journal était interdit aux marocains. Cette interdiction fut contournée du fait que ma mère était française car née à Saint Louis du Sénégal. Il était le porte-parole du CAM regroupant l'élite politique nationaliste à cette époque.

Suite à la dissolution du CAM en 1937, le « Mouvement Populaire » garda « L'Action du Peuple » (géré par Mohamed Ben Hassan Ouazzani). Le « Parti National pour les Réformes » créa un nouveau journal en 1937, L'Action Populaire, géré par ma mère.

Document : L'action populaire



Document : Article rendant hommage à Khadija Diouri (1989)

LE VII^e du Sahara et du Maghreb

Directeur Politique : Ahmed ALAOUI

Administrateur-Directeur de la Publication : DRISSI EL ALAMI

Rédaction : 34, Rue Mohamed Smiha - Casablanca - Tél. : 30.12.71 - Téléc. : 27794 M • Administration Publiée : 88, Bd Mohammed V - Tél. : 26.88.00 - Téléc. : 23845 S - TELEFAX : 262969 • PRIX MAROC : 1,50 DH - FRANCE : 3,00 FF

N° 6835 - Mardi 10 Octobre 1989 - 9 Rabia 1^{re} 1410 - 11 Tishri 5750

La 2ème Semaine culturelle de Kénitra a pris fin samedi Le peuple libyen s'est fait un honneur d'accueillir S.M. Hassan II sur sa terre *a déclaré le chef de la délégation libyenne à cette manifestation maghrébine*

Placée sous le thème : « La culture populaire, l'un des fondements de l'unité du Maghreb Arabe », la ville de Kénitra a organisé du 28 septembre au 6 octobre 1989 sa deuxième Semaine culturelle.

La cérémonie de clôture de cette grande manifestation culturelle a été présidée par Moulay Ahmed Alaoui, ministre d'Etat en compagnie de M. Mohamed Guerrouj, gouverneur de la province de Kénitra et en présence des représentants des délégations des pays du Maghreb Arabe.

Dans une allocution prononcée par M. Mohamed Ilaïh, président du Conseil municipal de Kénitra, il a remercié tous les participants à cette importante manifestation culturelle et mis l'accent sur les rapports d'amitié et de coopération existant entre la ville de Kénitra et plusieurs cités maghrébines.

Cette cérémonie de clôture a été également marquée par des discours prononcés par les représentants des pays du Maghreb Arabe où ils ont exprimé leur grande joie de participer à cette Semaine culturelle et faire part de leur détermination à travailler pour le renforcement des liens de coopération entre les différentes villes du Grand Maghreb dans le cadre de l'édification de l'Union du Maghreb Arabe dont les jalons ont été posés à Marrakech et à Zékalda.

Pour sa part, Moulay Ahmed Alaoui devait conclure par une allocution dans laquelle il a félicité le Conseil municipal et le gouverneur de la province de Kénitra de la parfaite réussite de cette importante manifestation. Le ministre d'Etat

s'est également félicité de la régularité de cette manifestation qui met en relief la contribution de celle-ci à la connaissance de la personnalité de Kénitra et ses habitants. Il a, par ailleurs, relevé le fait que cette deuxième Semaine a été placée sous le signe du Maghreb Arabe et particulièrement de sa culture.

Moulay Ahmed Alaoui a, d'autre part, rappelé la précieuse contribution des habitants de cette province à la résistance contre l'occupation coloniale, à la libération du pays et au retour de S.M. Mohammed V sur le Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

Il a, dans ce sens, mis en relief la participation de la femme marocaine à cette époque, en notant que la première à avoir écrit dans un journal nationaliste, en l'occurrence « l'Action du Peuple » fut

originale de Kénitra et s'appelait Khadija Diouri.

Moulay Ahmed Alaoui a également parlé de l'économie de la province de Kénitra qui, a-t-il noté, est très développée et diversifiée.

A l'issue de cette cérémonie, M. Mohamed Ilaïh a demandé en son nom et au nom de tous les membres du Conseil au ministre d'Etat de transmettre à S.M. le Roi Hassan II, que Dieu Le glorifie, leur indéfectible attachement et leur loyauté envers le glorieux Trône Alaouite.

Ainsi, prenant la parole, le chef de la délégation libyenne, M. Abou Agila, a rendu un vibrant hommage à S.M. le Roi Hassan II, qui, a-t-il dit, « est un grand leader maghrébin que le peuple libyen admire beaucoup et qu'il s'est fait un honneur de l'accueillir sur sa terre ». **Mohamed Ghezal**

Troisième partie : CHRONIQUE D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE ANNONCEE (1938-1962)

« Chercher la Gloire dans les batailles est source d'immortalité.

Combien est difficile le combat pour la Vérité. Combien est grande la joie de participer à son triomphe ».

Moumen Diouri

L'âge du bonheur

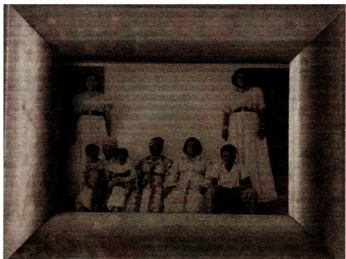
Né à Kénitra le 20 février 1938, mon père, Mohamed Diouri, était à ce moment incarcéré à la prison coloniale d'Aïn Ali ou Moumen depuis 1937, près de Settat. J'ai été baptisé derrière les barreaux et nommé Abdelmoumen, prénom choisi par mon père en souvenir de cette prison. J'ai rencontré mon père pour la première fois le 20 décembre 1940, à sa libération.

De cette date jusqu'au 8 décembre 1952, où Mohamed Diouri fut de nouveau arrêté et conduit à Aït Ourir, lieu de son exil par les Français, j'ai vécu une vie heureuse auprès de ma famille pour laquelle je vouais une adoration. J'étais le plus jeune de mes sœurs et frère, et à ce titre, j'étais le plus gâté.

Dans cette famille où j'ai grandi, des images hautes en couleur et en sensations, se mêlent aujourd'hui dans ma tête. Bien que benjamin, j'ai été un bon observateur et suivait mon père dans tous ces déplacements. D'abord à l'intérieur de la maison, j'allais au salon où mon père recevait des militants du Parti de l'Istiqlal. Tous ces dirigeants ne manquaient jamais de demander de mes nouvelles, sachant tous que mon prénom avait bien sur un sens à leurs yeux.

J'étais aimé et cajolé, lorsque le 8 décembre 1952, une traction avant de la police française vint chercher mon père pour un dernier départ. Je lui rendis visite au fort militaire d'Aït Ourir le 20 septembre 1953. Le 28 septembre, mon père, Mohamed Diouri, était dans la morgue de l'hôpital Mamounia de Marrakech, rendu à sa famille et enterré à Fès.

Photo : Famille Diouri



Un an après, le 10 avril 1954, mon frère Mohamed Junior (âzizi) décida de rentrer au pays après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur agricole de Paris. Le 12 avril 1954, il partait à Fès pour se recueillir sur la tombe de notre père. Un camion appartenant à un colon français de Kénitra et conduit par un marocain, entra de plein fouet dans la voiture américaine Packard familiale. On en retira trois morts : ma mère Khadija, mon frère aîné et ma sœur Latifa. Par un miracle qu'il m'est difficile de comprendre encore aujourd'hui, j'étais programmé à faire parti du voyage. Ma mère, à trois heures du matin me réveilla et me pria de m'habiller en vitesse, et de prendre le bus qui partait deux heures plus tard. Ce que je fis. Quelques heures après, je faisais demi tour pour Kénitra, afin d'enterrer ma mère, mon frère et ma sœur.

De cet accident, survécurent ma sœur Rabia, transportée sur le champ à la clinique de Kénitra, ainsi que mon ami, Mohamed Ouazzani, fils du pacha nationaliste de Kénitra, qui était mon invité pour ce voyage. Des cicatrices apparentes sillonnent encore son visage aujourd'hui.

A partir de cet événement, j'ai reçu comme un électrochoc, qui transforma un jeune enfant que j'étais en un homme de 16 ans.

Premier rendez-vous avec la mort

Le 11 Avril 1954, ma mère décida avec mon frère Azizi Si Mohamed qui revenait de France, d'aller à Fès pour prier sur la tombe de mon père, enterré un an auparavant au cimetière de Bab Ftuh.

La veille, elle s'est présentée au commissariat de police, pour donner son itinéraire de voyage et demander une autorisation de circuler de Kénitra à Fès. André de Peretti écrit dans son livre⁷ : *« A l'intérieur du Maroc, les marocains devaient même obtenir certaines autorisations pour circuler d'une région à l'autre »*.

Le jour même, soit la veille de notre départ programmé, la voiture de marque Packard, véhicule américain, laissé au garage depuis l'arrestation de mon père, est vidangée, lavée, graissée et les pneus vérifiés. Il ne manquait que le plein d'essence, que mon frère et moi avons fait le matin en nous réveillant. L'autorisation de circuler exigeait de ma mère le départ à une heure très précise : 8 heures du matin, pas plus.

J'ai invité mon ami Si Mohamed Hassan' Ouazzani, fils du Pacha nationaliste de Kénitra, à faire parti du voyage. Tout allait pour le mieux du monde. Ma mère, à trois heures du matin me somma de me lever. Sur un ton dur, avec lequel je n'étais pas du tout habitué, m'ordonna de me lever et de partir avec le car voyageur, seul. Sans comprendre le sens de ses mots secs et pour un moment croyant rêver, je lui répondis : *« Mais maman, il n'est pas 8 h du matin »*. Ma mère : *« Je te dis de t'habiller et de partir avec ton cousin Hadj Ahmed Lahlou, qui est conducteur du car de transport faisant Kénitra-Fès »*. Elle rajouta : *« tu ne partiras pas avec ton frère dans le même véhicule »*.

Etait-ce seulement un pressentiment ou une information de bonne source...

⁷ Indépendance du Maroc et la France

Au matin du Mardi 12 Avril 1954, mon frère Azizi Si Mohamed prit une dernière fois le volant de la grosse Packard pour Fès.

Photo : Mohamed Diouri Junior



Quant à moi, je me soumis à la volonté de ma mère. Je pris le car et quatre heures plus tard, j'arrivais à Fès. Des personnes m'attendirent en pleurs. J'ignorais de quoi il pouvait s'agir. On me demanda de faire demi-tour pour Kénitra, ce que je fis dans une voiture légère.

Durant tout le trajet de Kénitra à Fès, je me suis posé des tas de questions auxquelles je n'avais trouvé aucune réponse. Ma tête tournait en rond, je n'arrivais pas non plus à dormir comme tous les passagers. Pourquoi ma mère m'expulsa comme ça, elle qui d'habitude m'embrassait chaque quart d'heure depuis des années ? Pourquoi ne m'a-t-elle pas donné cette nuit une caresse, une parole d'encouragement ou une prière comme elle le faisait à chaque sortie de la maison ?

Sa douceur me fit rappeler une anecdote la concernant. Un jour, je sortis du collège et demandais à ma mère de m'acheter une motocyclette. Elle le fit et quelques jours après... puis demanda à un proche de voler cette machine qui risquait de me tuer !

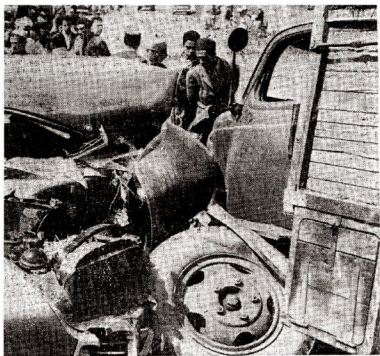
Imaginez ma stupeur en méditant durant tout le trajet.

A peine arrivé, je fus mis au courant de ce qui s'était passé. Trois morts, ma mère Lalla Khadouj, mon frère Si Mohamed et ma sœur Latifa, que nous avons enterrés à la Zaouia Tijania au bout de la rue N°3 à trois mètres de la maison familiale.

Ma sœur Rabia, gravement blessée fut ramenée a la maison. Mon ami Mohamed Hassan Ouazzani fut lui aussi blessé. Je le revoie avec un immense plaisir, lui que je nomme mon frère de sang, et qui a gardé des cicatrices au visage.

Sur le moment, je me trouvais seul sous la voute étoilée. Tout a changé, un certain nombre de supputations me préoccupèrent. La veille toute la famille était là, aujourd'hui il n'y avait personne. Une expérience de manque de personnes aimées, adorées, sans rien comprendre. Je suis vide avec une suspension de langage et de mots. J'étais séparé du réel. Le silence. Suspension du temps, c'est-à-dire, le présent, le passé et la crainte de l'avenir. Des moments de mystère, d'évidences, d'éternité et de méditation attentive.

Document : Accident endeuillant la famille Diouri



LA MORT

Ainsi que nous l'avons relaté hier, un accident a fait trois morts sur la route de Port-Lyautey : Si Mohamed Douiri, 20 ans, ingénieur agricole, sa mère et sa sœur. Voici une vue de cette terrible collision. Le chauffeur du camion avait pris la fuite. Il a été arrêté quelques heures après dans son douar (Ph. Ficarelli)

Photo : Packard Noire familiale accidentée



Un accident qui n'en était pas un...

A un malheur, succède un autre plus diabolique et qui réveille en moi tout ce que j'ai vécu il y a 56 ans.

Un jour, suite à mon retour définitif au pays, un homme, fils d'un Caïd de l'époque du protectorat et avançant dans l'âge, m'apostropha, me parlant de moi et de ma famille. Je l'écoutais religieusement, quand il me dit : *« un jour je te ferai des confidences pour me libérer devant Allah et partir en paix »*. J'attendis des mois durant sans prêter trop d'attention à ce qu'il pouvait m'annoncer.

Ce jour là arriva : *« C'est ton frère Si Mohamed qui était visé mais pas ta mère ni ta sœur. Ton frère avait exigé dans une lettre menaçante au locataire de la ferme que vous possédiez à Qaria Ba Mohamed (à côté de Fès), sa restitution. Si Mohamed voulait l'exploiter immédiatement à son retour de Paris »*.

Effectivement, mon frère avait reçu la veille de l'accident à la maison, Si Mohamed Lahboub Sefrioui pour lui demander de travailler avec lui à la ferme. Il accepta avec beaucoup de plaisir.

« Mais sais-tu à qui il a envoyé la lettre d'expulsion et qui était votre locataire de la ferme ? En plus, il ne vous a jamais payé un centime. C'est le président du contreterrorisme français au Maroc, François-Guy Duchateau. Regarde dans les papiers laissés par tes parents ».

Sincèrement je n'y croyais pas du tout.

Pour mon malheur, j'ai trainé dans mes bagages depuis plus de cinquante années, les documents se rapportant à l'époque du contreterrorisme français au Maroc.

Maintenant, j'essaie de retrouver la preuve de tout cela, à commencer par un contrat de bail de la location de la ferme, fait cinquante six ans auparavant.

Par quel miracle, retrouverais-je un vieux papier qui n'a aucune valeur maintenant ? Chez qui vais-je le demander ? Mais le Prophète Mohamed, que le Salut soit sur Lui, dit : *« wa ramalta id ramalt, walakina Allah rama »*.

Allah m'a aidé. Je retrouve le document accusateur. J'aurais souhaité ne jamais le retrouver pour la paix de mon âme.

Document : Contrat de bail de la ferme (et de ses dépendances) signé avec Duchateau

AF 13395

BAIL DE FERME ET DÉPENDANCES

ENTRE LES SOUS-SIGNÉS :

1- SI AHMED BEN ABDOULHAÏN HERRADA, Propriétaire, demeurant à FORT-LYAPTE (ALGERIA), Rue No-77, agissant tant en son nom personnel, qu'en qualité de Mandataire légal des : a-) LAILA ALCHA HENT MOHAMED BEN EL HADJ AHMED DIOURY; b-) LAILA GHIF HENT MOHAMED BEN EL HADJ AHMED DIOURY, en vertu de deux Procurations ad hoc, et de l'autorité de loi; c-) SI ABDELKADER HENT BEN MOHAMED BEN EL HADJ AHMED DIOURY; d-) LAILA HANTA HENT MOHAMED BEN EL HADJ AHMED DIOURY, en vertu d'un Acte de Tutelle et d'une Autorisation du Juge, d'une part, et Monsieur DUCHATEAU François, et son épouse, née GUYRAS Jacqueline, tous deux, Colons, demeurant aux OUED-IRRA, par KARIA-BA-MOHAMED (RÉGION DE FES), agissant conjointement et solidairement, d'autre part.

IL A ETE CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1- SI AHMED BEN ABDOULHAÏN HERRADA, agissant, tant en son nom personnel, qu'en qualité, comme il est dit ci-dessus, donne à BAIL, pour une durée de TROIS ANNÉES, à compter de FEBRIER 1958 mais pour cinquante-quatre, renouvelable pour une période identique à la première, en gré des Preneurs,

AUX EPoux DUCHATEAU François, épousee, qui acceptent expressément : Les Propriétés Agricoles ci-après désignées, savoir :

1- La totalité de ses droits indivis, comme aussi, ceux de ses Enfants et Pupilles, dans la Propriété dite : "ASIS HENT-HARRAD", d'une contenance de VIINGT-QUATRE HECTARES VINGT ARBRES-DIX CENTIARES (24-24-30-10 CA.), limitrophes à la COMMUNALITÉ FONGHIE DE FES, sous le Numéro : 5071-2, (SITUÉ MILLE VINGT-SEPT F.).

2- La totalité de ses droits indivis, et également celle de ses Enfants et Pupilles, dans la Propriété Agricole dite : "SIFRA", d'une contenance de DEUX HECTARES DEUX ARBRES-DIX CENTIARES (2-2-10 CA.), limitrophes à la COMMUNALITÉ FONGHIE DE FES, sous le Numéro : 5071-3, (SITUÉ MILLE VINGT-SEPT F.).

Les deux Propriétés sus-désignées, situées aux OUED-IRRA, par KARIA-BA-MOHAMED (RÉGION DE FES).

Sur la Propriété

d'habitation comprenant (5) pièces

sont édifiées : a-) Une Maison b-) Hangar

Ainsi que la tout existe actuellement, sans aucune exception ni réserve, et sans qu'il soit besoin de faire une plus ample désignation ou description des Propriétés et Constructions y édifiées, les Epoux DUCHATEAU François déclarent parfaitement les connaître, pour les avoir vues, visitées et agréées, préalablement à la signature du présent BAIL A FERME. CONDITIONS - Le présent BAIL est fait aux charges, clauses et conditions suivantes, que les Preneurs s'engagent à exécuter et accomplir, savoir :

1- De prendre les Propriétés, en leur état actuel, sans pouvoir prétendre, pour quelque cause que ce soit, à aucune diminution du Feraage qui sera ci-dessous fixé, ou indemnité quelconque.

2- De tenir les Propriétés garnies de Matériel, Meubles ou objets mobiliers, en quantité et valeur suffisantes, pour garantir l'exécution des conditions du Bail, et le paiement des Feraages.

3- S'entretenir les bâtiments existant sur les Propriétés, en parfait état de réparations locatives, et de supporter, pendant toute la durée du Bail, toutes les réparations, qu'elles soient.

4- De bien labourer, fumer et ensemençer, en saisons convenables, et suivant les usages de la Région, de sembler à rendre les Propriétés, en fin de Bail, en bon état de terres labourables.

AF 03405



La location en nature sera payable d'avance, étant formellement convenu que le non-paiement, ou plutôt, la livraison des quantités sus-énumérées non effectuée à l'échéance, entraînera, de plein droit, la résiliation du présent bail à ferme, après DÉCLARATION non suivie d'effet, de payer ou de livrer dans un délai de QUINZE JOURS.

En dernier lieu, il est stipulé que tous les frais et débours exposés par les bailleurs, à la date du PREMIER OCTOBRE Mil neuf cent cinquante-quatre, notamment: labours déjà exécutés, réparations Matériel Agricole, Carburants et Intrants, seront remboursés par les Preneurs, qui s'y obligent expressément:

Un Procès-Verbal de l'état des Constructions existant sur les Propriétés, sera dressé, soit à l'amiable, entre les Parties, soit par le Bureau des Réceptions du Tribunal de 1^{re} Instance de Fes, soit, au choix des Parties, par un Expert désigné par le Tribunal de Fes.

CHOIX DE DOMICILE - Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile, en leur demeure respective, sus-énumérée.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION - Toutes Contestations, quelles qu'elles soient, ressortiront de la Compétence du TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE FES.

Fait à FES, le 18 OCTOBRE 1954, en quatre Exemplaires, dont un destiné au SERVICE DE L'ENREGISTREMENT.

Le PREMIER OCTOBRE Mil neuf cent cinquante-quatre.

Lu et approuvé bon pour
autorisation u. a. b. d.

Duchateau

Lu et approuvé
Duchateau

Lu et approuvé

[Signature]

CHASSEIGNE - GABRIEL 84
LE 18 OCT 1954

NOV 18 1954 FOLIO 59 CASE 14

RECU quarante deux mille
quatre cent dix-neuf francs 1/2.

Le Notaire,

[Signature]

Don par R. Duchateau François
à Duchateau Jacques et Bénédicte Houd
- au Houdouan -



[Signature]
M. L. ALBERT

Document : Duchateau, membre du contreterrorisme au Maroc

COTRE TERRORISME

dit

Origine : T..... 2.12.54

Etat Major : Docteur CAUSSE (Prénoms Français).

Guy DUCHATEAU (C.S.P.).

Maurice GAGE (Zadig).

Maitre LE COROLLER.

BONIFACE.

DUMAT.

Exécutants : FARNELLI, COLONNA, BERGHI, ...

Lieu de réunions.

Bar Le Triomphe, au sous-sol, rue
Blaise Pascal.
Le Petit Rocher, à Ain Diab et
un café, Place Mars Sultan.

Reconstitution du P.P.F. (Parti
Populaire Français), par Guy DUCHATEAU, au sein du Corps
Expeditionnaire Français en Italie.

Soutiens financiers connus.

BONIFACE.

Saul LASCAR (Passage Suvica).

FORCIA (Albert Boumendil, administra-
teur, rue Bolly). En liaison
d'affaires avec BONIFACE, MARTINEAU-
DEPLAT et Emile ROCHE.

à modifier
←

NOTE : M. BON IFACE a chandement recommandé M. BOUMENDIL pour
... .. le 9 décembre 1954.

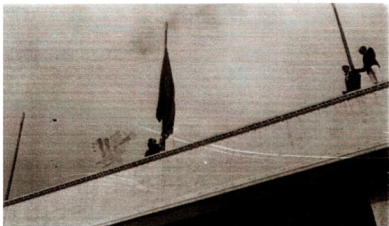
Un engagement politique précoce

A l'indépendance du Maroc le 16 Novembre 1955, j'avais juste dix sept ans mais j'étais déjà très mur d'esprit et de caractère. Cela était dû certainement à la manière dont je revoyais mon père à la morgue de l'hôpital Mamounia de Marrakech le 28 Septembre 1953, le dos couvert de traces alignées de sang, faites par les sbires ou de la main même du tortionnaire Brahim Glaoui, connu pour cela dans tout le Sud du Maroc.

Mais aussi à cause du terrible « accident » où ma mère, mon frère et ma sœur laissèrent leur vie. J'étais accablé par tout ceci, mais très heureux de savoir que ce jour n'était pas un jour comme les autres. L'Indépendance tant chérie par mes parents était bien là. Rien ne me disposait à vouloir venger mes parents. A cette époque, je saisisais déjà ce que voulait dire le mot Martyr et compris le sens de leurs combats et sacrifices. A ce moment précis, je fis le vœu de continuer la lutte pour faire avancer mon pays au niveau des Nations développées.

En abaissant et en repliant le drapeau français qui flottait sur le toit de la municipalité de la ville de Kénitra, j'avais une fierté d'homme libre, devant un parterre de personnalités marocaines et de résistants, venus assister à cette cérémonie. En cet instant, j'ai imaginé les grands sacrifices de mes parents, tombés au champ d'honneur.

Document : Moumen Diouri enlevant le drapeau de l'Hôtel de ville de Kénitra (décembre 1955)



L'année 1956 fut marquée par des enlèvements de patriotes, des tortures, des assassinats de chefs de la Résistance et de l'Armée de Libération. Une année macabre qui décida de mon sort. Le jeune homme de dix huit ans que j'étais, changea pour devenir un être révolté, furieux, prêt à tout pour jouer le rôle de patriote. D'ailleurs, la résistance, n'est-elle pas permanente ? Elle l'est assurément.

Je décide de reprendre mes études sérieusement et de m'y accrocher. Mais la politique du pays me faisait tourner la tête.

Les mois de cette année 1956 forgèrent en moi le sens du sacrifice et la volonté de remédier à cette gabegie politique, qui plongea tout le pays dans une guerre civile, organisée, financée et dirigée par ceux qui étaient avant cette Indépendance, des pères spirituels du nationalisme, associés aux collabos assoiffés de sang.

Photo : Moumen Diouri en 1956



Le grand bouquet arriva avec la donation par la France coloniale des officiers marocains, anciens soldats et officiers entraînés à tuer, comme ils l'ont fait en Indochine française, comme cadeau au Maroc indépendant, pour entraîner et diriger l'armée marocaine. Celle-ci, nouvellement constituée des membres de l'Armée de Libération, fut pilotée par des marocains traîtres, ayant collaboré avec l'ennemi du peuple marocain.

Des policiers français entraînaient des marocains à enlever, torturer, et assassiner des citoyens braves. La France coloniale se vengeait d'avoir perdu le Maroc et ne pouvait accepter de laisser un pays riche par ses mines souterraines, ses terres arables, ses côtes maritimes, et ses hommes et femmes aguerris à la lutte pour le droit et la justice.

Ces héros devenaient aux yeux des français encore plus dangereux, pour avoir choisi des nouveaux dirigeants, issus de leur rang. Des fils du peuple, résistants et entièrement libérés du joug du parti unique, qui lui ne demandait qu'à s'enrichir vite et à remplacer les anciens colons. Un pacte fut scellé entre les dirigeants du parti unique et le colonisateur.

Le moment était arrivé pour moi de choisir mon camp et de me déterminer publiquement. Mehdi Ben Barka était un ami intime de mon père. Je m'appuyais sur lui pour donner un

sens politique à mon nouveau combat. Certes, mon jeune âge ne plaiderait pas toujours en ma faveur, à côté de celui qui avait fait des années de prison et vécu l'exil.

Mehdi avait une longue expérience et moi, je possédais la volonté d'apprendre vite auprès de cet homme hors du commun, devenu mon ami. Il me donna toute sa confiance. Quelle lourde charge !

Ce faisant, les mois passant, je commençais à parler à Mehdi, en prenant la liberté de le contredire, ou de contrer parfois ses idées que je n'épousais pas du tout. Lui-même me donnait parfois raison. Je commençais à prendre de l'assurance et à le taquiner sérieusement. Bien longtemps après, je compris qu'il jugeait ma méthode de réflexion et de raisonnement. Il savait écouter et réfléchissait beaucoup avant de parler.

Très vite, nos voies se croisèrent de temps en temps. Je lui reprochais de vouloir rester dans un parti que nous critiquions tous les deux ainsi que ses dirigeants, et de ne pas accepter l'idée de création d'un nouveau parti politique, avec un véritable programme bien structuré, ambitionnant de sanctionner les fauteurs de trouble et les mercantiles politiques.

Jamais Mehdi ne m'a interrompu ou interdit de critiquer ses camarades du Parti, qui avaient tourné leur veste. Mais il était partagé entre deux hypothèses que j'eus de la peine à comprendre. D'un côté, il voulait que ça change en bien pour le peuple marocain, dont il était très proche. De l'autre côté, il rejetait la méthode draconienne que je lui soumettais. A plusieurs reprises, je décidais de ne plus lui adresser la parole et sans tarder, il revenait à la charge. Tard dans la nuit, il vint me tirer de mon lit, et la discussion durait des heures en présence de son ami inséparable, Abdessamad Kenfaoui. Un homme de grande culture, poète et homme de théâtre.

En 1957, les événements se précipitèrent tellement que je décidais de quitter le parti de l'Istiqlal et pensais fonder un autre parti plus populaire avec l'aide des camarades de Kénitra, qui défendrait les masses marocaines, marginalisées, laissées pour compte, agressées et dévorées par les dirigeants politiques sangsues. Mais pour fonder un nouveau parti il fallait des dirigeants, un syndicat et des militants. Cette alchimie était toute là, à notre portée. Il fallait la conviction de quelques hommes forts pour être à la tête de ce mouvement. Je pensais au syndicat UMT forte de 500.000 adhérents au moins, présent sur le terrain pour réclamer des revendications légitimes des femmes et hommes ayant soufferts de l'injustice

des patrons français et aujourd'hui des patrons istiglaliens. Cela fut le début de mon différent avec Mehdi Ben Barka.

Je lui parlais avec une franchise qu'il acceptait difficilement. Un événement suffit à consumer notre amitié. Le mois de novembre 1957, Hadj Ahmed Balafrej, Secrétaire Général du Parti de l'Istiqlal, Président du conseil du gouvernement et ministre des affaires étrangères, s'envola pour Saint-Louis du Sénégal français, pour rencontrer Pierre Mesmer, ministre français de la Défense. Celui-ci étant malade ce jour, c'est François Mitterrand, ministre de l'intérieur, qui le reçut. Balafrej vint lui demander de l'aide avec l'appui de l'aviation française pour stopper l'avancée de l'Armée de Libération du Sud, qui avançait pour une jonction avec l'Armée de Libération du Nord et former une seule et unique Armée de Libération Nationale. En février 1958, les avions français bombardèrent les colonnes de l'Armée de Libération marocaine, faisant des milliers de morts.

Immédiatement, je trouvais ma place dans la nouvelle formation de l'Armée de Libération, ou du moins ce qui en restait. Je refusais de me plier aux ordres du Parti Unique et de ses sbires.

Heureusement pour moi, Cheikh Al Arab était en bonne disposition pour reprendre la lutte armée. Cette fois-ci, la cible n'était pas seulement française mais aussi marocaine, parmi l'élite dirigeante. Etre trahi par les siens, que nous élevions au ciel, ce combat me paraissait comme le plus légitime qui soit.

La chance a voulu que je sois né à Kénitra où se trouvait la plus grande base américaine. Avec l'aide de quelques militaires américains, je m'engageais à récupérer le maximum d'armes américaines et de les acheminer vers l'Armée de Libération du Sud (ALS). Des années plus tard, je compris que les américains voulaient en découdre avec le reste des français et surtout l'élite marocaine formée par l'ancien colonisateur. Les armes circulaient avec une grande facilité bienveillante des américains. Le FLN en profita aussi.

Mehdi aurait pu être l'homme de la situation. Il fallait le pousser à agir vite, car la situation devenait pourrie à tous les niveaux. Les exécutions criminelles s'opéraient à tous les coins de rues, sur tout le territoire marocain. Mais Mehdi avait un autre plan, mettre la main sur le Parti de l'Istiqlal. Celui-ci ne demandait pas mieux que de voir Mehdi s'embourber dans les problèmes et lui mettre tout sur le dos. Il hésitait, effrayé de prendre le pas.

Je rencontrais Mehdi et lui suggérais de former un nouveau parti. Je regardais Mehdi dans les yeux et lui lança : *« Tu sais, Si Mehdi, ta seule préoccupation est de prendre la place de A. R. Guédira. Que Moulay Hassan t'offre ce poste et tu oublies tout »*. Là, je sentis sa rage intérieure. Il me lança à la figure : *« On se voit un autre jour »*.

A cette époque, Mehdi avait une lourde charge, celle de préparer la nouvelle Constitution dans un pays indépendant. Hésitations, calculs de mathématiciens, il prit une décision qui me marqua beaucoup. Il me fit convoquer par le bureau de l'Istiqlal de Kénitra afin de me présenter au siège de l'Assemblée Constituante.

Le 24 mars 1957, je me présentais donc devant cette assemblée. Ce jour là, se trouvaient la plupart des dirigeants de l'Istiqlal, à commencer par le Docteur Ahmed Bennani, sa tête dépassant toutes celles autour de la table, assis en cercle fermé autour d'une table ronde, pour me juger. Mehdi me semblait être ce jour là un Procureur General. Il prit la parole et m'accusa de comploter contre son parti : *« Fais attention Moumen, le parti est bien fort et il le restera. Il t'arrivera ce qui est arrivé déjà à beaucoup de tes amis »*. Il m'accusa de fomenter des troubles, de pousser les militants à s'écarter du Parti et faire scission avec l'appui de l'UMT contre le Parti de l'Istiqlal. Il me regarda directement et m'intima l'ordre de rentrer dans le rang de l'Istiqlal, ou bien *« la foudre me frapperait »* comme elle l'avait déjà fait pour tant d'autres. Il parlait d'un ton sec mais sans conviction. En tout cas, c'est comme cela que je le ressentis. Je quittais l'hémicycle de la réunion et me dirigeais vers ma voiture, une Renault 4. Si Ahmed Mrabet, un vrai résistant ayant participé à l'attentat de Marrakech contre le traître Glaoui, me prit la main et me recommanda de prendre le premier avion et de quitter le Maroc au plus vite. Je connaissais la sincérité de cet homme de grande valeur. Il fallait aussi rappeler qu'il était l'un des intimes de Mehdi. Ce que je fis dans l'heure qui suivit. J'appelais un ami à qui je remis ma voiture. Ce même jour du 24 mars, je pris le premier avion à destination de Lyon.

La rencontre de l'Atomium, prémisses de la création de l'UNFP

Une fois quitté l'aéroport de Lyon, je pris le bus voyageur pour Grenoble. Une vieille amitié me liait à Abdelhamed Ben Mekki Berrada, originaire de Sidi Slimane et étudiant à Grenoble. Le voyage en bus dura toute la nuit.

A sept heures du matin, je me dirigeais au 224 Cours Beria, retrouver mon ami. Il me reçut à bras ouverts. C'est un homme toujours souriant et généreux. Il me demanda ce que je venais faire ici, et pourquoi avoir choisi Grenoble plutôt que Paris. Ma réponse fut que je souhaitais rentrer comme pensionnaire au lycée Champollion pour poursuivre mes études, que j'avais mis de côté au Maroc pour la politique. J'arrivais chez lui le 27 décembre 1957. Il logeait dans une minuscule petite chambre d'à peu près quinze mètre carrés de surface. Par contre, elle était bien chauffée.

Il m'arrangea un petit coin et m'invita avec sa campagne Maddy, devenue depuis sa femme, à rester autant que je le voulais. Une semaine passée, j'intégrais le collège Champollion comme pensionnaire. Le froid de cette région me glaçait les os. Il fallait aussi s'habituer aux nouveaux amis, ce qui n'était pas difficile. Il y avait beaucoup d'algériens de grandes familles préférant mettre leurs enfants à l'abri, loin de la guerre d'Algérie. Tous s'intéressaient à mon cas, et se poser la question sur ma présence. La nouvelle a vite circulé et je voyais les uns et les autres venir me parler très gentiment. Après avoir pris des renseignements à mon sujet, ils me dirent que si j'avais besoin de quoi que soit, je n'avais qu'à lever le doigt.

Quelques jours après mon arrivée à Grenoble, j'étais inscrit mais deux grands problèmes se posèrent à moi. Il y avait une note éliminatoire en dictée, qui n'était pas ma matière forte : à 5% sur 10, l'étudiant était recalé. Deuxième lacune, on notait aussi les performances sur les skis. Jean-Claude Killy était avec moi en classe. Il ne brillait que skis aux pieds et devint champion olympique. Aujourd'hui, des skis portent son nom.

Au mois de Mars 1958, les avions français réalisèrent leurs œuvres de destructions civiles et militaires dans ce qui restera le crime parfait des istiglaliens et du Makhzen à travers l'Opération Ecouvillon, au nord du Maroc. Je suivis avec beaucoup d'attention les événements, tant à Seguiet Si Youssef en Tunisie que dans mon pays. La rage me prit à tel

point que je perdis le sommeil des jours entiers. Etant loin de mon pays, j'étais un simple spectateur depuis Grenoble.

Les algériens qui me suivirent, constatèrent mon état d'âme. Ils me prenaient par surprise en me demandant de sortir avec eux dans les restaurants kabyles, très nombreux à Grenoble. C'est à partir de ce moment que je me suis intéressé à l'organisation des amazighes kabyles, à leur unité et à leur farouche haine des traîtres, même parmi eux. Toujours souriants, ils lançaient des mots en l'air dans le restaurant pour prévenir les militants FLN, en fonction de ceux qui rentraient ou sortaient.

Entre les mois de Mai et Juillet 1958, je décidais d'aller à Paris pour la visiter. A la Maison du Maroc, Boulevard Jourdan, je garantissais mon lit. Dès mon arrivée sur les lieux, je contactais mes amis de Kénitra. Tout d'un coup, une personne se présenta à moi et me dit qu'on me cherchait à l'ambassade du Maroc à tel numéro de téléphone. J'appelais et obtins au bout du fil, Abdessamad El Kenfaoui.

Abdessamad El Kenfaoui passait des nuits entières à observer, écouter toutes les discussions qui eurent lieu à la maison de Mehdi ou chez moi à Kenitra, tard dans la nuit, parfois jusqu'à trois heures du matin.

« Ecoutes Moumen », me dit-il, « Si Mehdi cherche à te voir. Nous serons tous en juillet à Bruxelles⁸ au Pavillon du Maroc, à l'exposition universelle ». Celle-ci venait d'ouvrir ses portes pour les visiteurs du monde entier.

Surpris par cette demande de Mehdi, je ne l'étais pas. Je n'avais jamais cru qu'il pouvait me toucher. Il fut d'abord un ami intime de mon père, qui lui expédiait des livres et surtout des pulls en laine à son quartier d'emprisonnement, où il était enfermé depuis 1951, dans une région très enneigée. Le messenger devait être de la région et être de confiance. Le voyage prenait des semaines et s'assurer qu'il avait bien tout reçu.

A Paris, quelqu'un s'apprêtait à partir pour Bruxelles. Je lui demandais de l'accompagner et nous prîmes la route. A peine arrivé, je me dirigeais vers le Pavillon marocain joliment décoré et dessiné par l'Architecte Faroui. Je vis Mehdi, je le saluais chaleureusement. Nous

⁸ L'exposition universelle de Bruxelles se déroula du 17 avril au 19 Octobre 1958

prîmes des gâteaux marocains et du thé à la menthe bien fraîche. On parlait de tout et de rien, de Grenoble et des études que je suivais.

Après le diner, auquel je n'ai pas participé, toutes les personnalités se trouvant là-bas prirent position autour du Prince Moulay Hassan et de la Princesse Lala Aïcha, royalement habillée d'un cafetant brodé au fil d'or. Moi, j'étais dans un coin et observais tout ce qui se passait. Le service de thé servi, Abdessamad El Kenfaoui avança vers le Prince Moulay Hassan et lui parla très doucement.

Je compris après que les étudiants marocains de Belgique et de France voulurent honorer le Prince et la Princesse en chantant une chanson de leur composition. Les étudiants chantèrent : « Ma tghadina, ma taachini, ma naasna bhal nass, wal Kenfaoui, ta goulina, sebro chouia, ma kayen bass⁹ ». Le refrain fut immédiatement repris par El Kenfaoui, qui regarda en fixant des yeux l'ambassadeur du Maroc, le grand militant Abderrahim Bouabid, et ajouta : « wa safir, rajoul doukali, li tfafa yaatteh larrass¹⁰ ». La mélodie fut beaucoup plus longue. Des éclats de rire à n'en plus finir provinrent de tous les participants depuis le grand salon du Pavillon du Maroc. Les étudiants repartirent satisfaits avec une somme d'argent conséquente.

Le lendemain, je montais avec Mehdi à l'Atomium dans un ascenseur, perçant les nuages. Il commença à me donner des explications sur l'Atomium. Trop techniques pour moi, je lui dis : « Qu'as-tu à me dire Si Mehdi ? ». Il m'apprit qu'il n'avait jamais voulu me faire du mal et m'annonçait la création d'un nouveau parti, pour se démarquer de ses vieux compagnons de fortunes, amassés sur le dos du peuple.

« Prépare-toi à ce que je vais te dire. Tu voulais un autre parti politique, tu auras un mouvement de masses populaires ». J'ai rétorqué : « ...et l'UMT. Avec son appui bien sur. L'UMT compte pour réaliser un parti politique au Maroc ».

Il me demanda de rentrer au Maroc et me dit : « J'ai besoin de toi ». Je considérais cette phrase comme une réconciliation que j'acceptais sans tarder.

⁹ On n'a ni déjeuner, ni diner, ni dormi comme les gens. Et Kenfaoui nous dit de patienter un peu, c'est pas grave.

¹⁰ Eh l'ambassadeur, toi qui est originaire de Doukkala, celui qui bouge tombe sur la tête.

Je connaissais Mehdi plus que quiconque. Je savais qu'il appréciait ma façon de lui parler et en tenait compte régulièrement. Mais avec sa longue expérience de militant anticolonialiste et de ses emprisonnements, il faisait très attention où il mettait les pieds et à ce qu'il disait. Moi, j'avais l'avantage de l'âge où l'inconscience la disputait au courage. J'avais à combler ces années de souffrance due à la mort de mes parents, et la remplacer par un autre combat, libérateur, commencé avant moi. Dans ma tête jusqu'à aujourd'hui, je reste encore persuadé que la Résistance est permanente.

Nous nous sommes séparâmes, et me dirigeais de nouveau vers Grenoble.

J'avais raté mon premier baccalauréat à cause de la note éliminatoire à la dictée : j'obtins 5¼ sur 10 alors que 5½ sur 10 était nécessaire.

Souvenirs de Chambésy avec Mehdi Ben Barka

Une mayonnaise politique qui n'a pas pris

Fin 1958 et début 1959, je fus très actif auprès des militants syndicaux de l'UMT (Union Marocaine du Travail). A mes yeux, cette centrale était la seule solution capable de renverser l'ordre des choses. Très structurée et dirigée par un homme à poigne, Si Mahjoub Ben Sedik, elle était notre force non armée constituée de plus de 700.000 adhérents. Hommes et femmes à Kénitra, Casablanca et ailleurs, tenaient le pavé du Maroc. Un seul mot de l'UMT et tout était immobilisé.

Ce fut à ce moment que je m'efforçais de convaincre Mehdi de suivre ce mouvement déjà en marche, pour remettre les choses en ordre. L'équation de Mehdi n'avait jamais marché comme il fallait qu'elle marchât.

Pour résumer :

Une grande centrale syndicale de 700.000 adhérents ;

+

L'UNFP, un grand parti politique issu du peuple, des membres de l'Armée de Libération et de ceux qui restèrent dans la Résistance ;

+

L'organisation de Cheikh Al Arab dans les villes, les campagnes et les montagnes ;

+

L'élite de la gauche marocaine ;

+

Les dirigeants du PDI, qui avaient une dent contre le Parti de l'Istiqlal, parti unique ;

+

La bourgeoisie des villes de Fès et de Casablanca.

Tous concourraient au final à prendre les commandes du pays dans l'intérêt de son peuple libérateur. A ce jour, il serait difficile d'expliquer aux générations futures pourquoi la mayonnaise n'a pas pris.

La seule explication que je trouvais, c'est qu'il ne fallait jamais attendre de bien d'un mariage organisé entre les vieux politiques et les jeunes, qui veulent tout et tout de suite. Les politiques sont calculateurs et leurs positions de leader les enivrent et les empêchent de faire un pas dans le bon sens. C'est aussi la seule explication que je donnais aux braves résistants armés. Ils étaient issus du peuple et n'avaient pas de leadership à protéger. Ce fut de cela que venaient leur courage et bravoure.

Des rendez-vous fréquents avec Mehdi Ben Barka

Suite à quelques réunions à travers le Maroc au sein de l'UNFP nouvellement constitué, je décidais de retourner en France. Je retrouvais de nouveau Grenoble et m'inscrivis en tant qu'auditeur libre à la Faculté des Sciences Politiques. Des professeurs éminents me réconcilièrent avec mes idées et mon idéal, et notamment l'algérien Mohamed Bejaoui, qui devint conseiller politique du premier gouvernement marocain après l'Indépendance et président du Tribunal de la Haye.

Je continuais à avoir des contacts fréquents avec Mehdi, que je retrouvais dans ses appartements de Genève-Chambésy. Mehdi et moi n'avons pas le même parcours politique, pas la même stratégie d'action pour l'avenir, mais moi j'avais besoin de lui, de son aura. J'apprenais énormément à son contact. Je voyais passer les militants arabes qui venaient le saluer et demander son avis sur telle ou telle chose : Abdallah Ibrahim, Abderahmane Yousoufi, le tunisien Youssef Rouissi, le militant algérien du FLN Mohamed Harbi (ami d'Ahmed Ben Bella), le syrien Attef Daniel Al Horani, Michel Afflaq (secrétaire général du parti Baath irakien), le tunisien et ami Si Brahim Tobbal, le suisse François Genoud, le journaliste français Philippe Bernier, Fquih Basri et ses amis intimes Lahrizi et A. Kenfaoui. Je retournais à mes études et ne pensais déjà qu'au prochain voyage à Chambésy. Quelque part, Mehdi devenait ma drogue, qui imposait un rythme de prises de contact, de visites bien sur que je devais faire régulièrement.

Moulay Abdallah Ibrahim

Je passais un temps merveilleux et utile avec Mehdi. J'aimais me retrouver avec lui à Genève. Un jour, Moulay Abdallah Ibrahim, ayant déjà quitté le gouvernement, vint chez Mehdi à Chambésy. Il le fit très souvent car il se faisait soigner régulièrement en Allemagne.

Il trouvait le temps après chaque visite aux médecins, de faire un saut chez son ami Mehdi à Genève.

Moulay Abdallah Ibrahim était un homme plein de chaleur et imposait un grand respect dû à sa personne. J'eus l'occasion et un immense plaisir de lui serrer la main et de l'écouter parler. Il parlait la langue arabe avec un petit accent marrakechi. Il parlait peu et sa voix était d'une douceur extrême. Après l'opération franco-istiglaliennne Ecouvillon, qui assassina des milliers de braves membres de l'Armée de Libération avec l'accord direct d'Hadj Ahmed Balafrej. Moulay Abdallah lui succéda à la présidence du Conseil du Gouvernement juste après les événements sanguinaires du Rif, où des milliers de citoyens innocents, hommes, femmes et enfants, furent lâchement assassinés des mains d'Oufkir et de ses complices.

Ses histoires vécues et racontées nous laissaient souvent pantois. Je me rappelle de l'anecdote suivante. Au lendemain des massacres du Rif en 1958, le roi Mohammed V l'appela et lui ordonna de le rejoindre dans l'heure qui suivait au Palais de Dar Salam. Sa Majesté le fit entrer dans sa chambre à coucher et ferma la porte à clé. Moulay A. Ibrahim, une fois à côté, s'entendit dire de la bouche du roi : *« Dis Moulay Abdallah, mais que se passe-t-il ? Je ne suis au courant de rien de ce qui se passe dans le pays. Que fait mon fils (Moulay Hassan) ? Il tue le peuple qui a manifesté pour mon retour d'exil. Sans ce peuple brave, je n'aurai jamais retrouvé mon trône. Tous les rifains parlent du gouvernement comme responsable de ces massacres »*. A ce moment précis, Moulay Abdallah aspira une bouffée d'air, avant de dire : *« Mon plus grand regret, c'est de ne pas démissionner tout de suite »*. En fait, il ne restera que six mois à la tête du gouvernement. Six mois de pression de la part du prince héritier Moulay Hassan sur le roi Mohammed V pour se débarrasser de celui qui l'informait en détail sur ce qui se passait au Maroc.

Autre souvenir marquant, le jour où Mehdi parla à Moulay Abdallah de Mohamed Yazghi. Il lui dit : *« J'ai trouvé un jeune formidable très intelligent, il faut que tu le rencontres. Il est plein d'avenir »*. Et il en parla à Fqih Basri, Mahjoub Ben Sedik et d'autres qui passèrent par Genève. Pour moi, c'était la première fois que j'entendais son nom. Quand je pense qu'aujourd'hui, il est devenu aliéné, soumis. Mehdi si tu savais ! Un coup de téléphone de l'Agence France Presse interrompit cette discussion. Philippe Bernier, l'ami de Mehdi, lui

annonça la prise de la Havane par Fidel Castro. Une joie et des applaudissements s'entendirent jusqu'à la poste de Chambésy. Après le déjeuner au restaurant, je conduisis Moulay Abdallah sur sa demande à Lausanne pour visiter un restaurant café, qui avait une vue et une terrasse unique sur la ville et sa région. Je lui présentais des étudiants maghrébins se trouvant au café : l'algérien Cherif Boumaza, Mohamed Khemisti et le marocain Ali Marrakchi. Puis, je l'emmenais à l'aéroport.

Premiers contacts avec les mouvements maghrébins

Suite à la formation de l'UNFP, Union National des Forces Populaires, Mehdi me demanda de réaliser une mission à Tunis : prendre contacts avec les jeunes maghrébins.

En 1959, j'arrivais à Tunis pour la première fois. Je vis Hadi Becouch, membre influent du parti Neodestour, Hafid Keramane, le représentant de la délégation du GPRA en Tunisie, Habib Ammar, le frère de Wassila, la femme du Président Bourghiba.

Je fis un tour d'horizon sur l'union de la jeunesse maghrébine et constatais que tout le monde ici en Tunisie était favorable à cette union. Satisfait de mon voyage, je rentrais à Genève puis à Chambésy à l'appartement de Mehdi.

« Nos amis sont devenus nos pires ennemis »

De nouveau au Maroc, je revis Cheikh Al Arab. Cette rencontre se déroula dans une grande maison bourgeoise de Casablanca, ville où Cheikh Al Arab était chez lui dans presque tous ses quartiers, tant chez les riches soussis fortunés que chez les fassis nationalistes. Leurs portes étaient grandes ouvertes, avec une chambre pour dormir, car il lui arrivait souvent de changer de lieux, de quartiers et de maisons, parfois plusieurs fois en une nuit. Il n'aimait pas se faire surprendre dans son sommeil et fuir comme un lapin. Il me répétait souvent qu'avec de l'argent, les soussis étaient capables de le sacrifier.

Je sentis un homme meurtri, bouillonnant de rage contre les dirigeants du Parti de l'Istiqlal, après les événements du Rif et de l'opération Ecouvillon. Il me disait : « *Tu te rends compte que nos ennemis ne sont plus ce qu'ils étaient. Nos amis sont devenus nos pires ennemis. Que Hadj Ahmed Balafrej supplie nos ennemis d'hier de revenir pour nous assassiner* ».

Il semble nécessaire de rappeler que Cheikh Al Arab avait d'abord travaillé à l'école libre d'Ahmed Balafrej. Il disait : « *Le maître d'école assassine ses élèves et ses fidèles ouvriers* ». Sans hésiter une seconde, il aurait vidé son chargeur si Balafrej avait été face à lui.

Continuant sur sa lancée : « *C'est ceux-là par qui il faut commencer* ». Il faut dire qu'à cette époque bien précise, où se déroulèrent ces événements, il n'était question que d'en finir avec Oufkir et compagnie. Loin de nous l'idée de toucher à l'institution royale avec à sa tête, le roi aimé Mohammed V. L'idée de la République ne germa dans sa tête qu'après le décès de celui-ci.

Pourquoi me suis-je impliqué dans la Guerre d'Algérie ?

La guerre d'Algérie fut une guerre d'usure. Pour emporter la victoire, les horreurs et les massacres commis par l'armée française, les disputaient au courage et aux sacrifices de millions de citoyens algériens.

Cette guerre, qui vint juste après celles d'Indochine, de Tunisie et du Maroc, ne put ouvrir les yeux des dirigeants politiques français et leur faire comprendre que jamais les envahisseurs étrangers ne réussirent à triompher. Ils réussirent juste à s'aliéner la volonté des peuples colonisés. Toujours est-il, la Révolution Française a plutôt servi la cause des peuples opprimés que celle des envahisseurs. Il est parfois difficile de comprendre que ce peuple français, héritier de cette grande Révolution, ayant des grands penseurs, écrivains et politiciens, se soit hasardé à rester aussi longtemps dans les colonies. On peut à juste titre se demander si le soleil de l'Afrique du Nord, ne les a pas tout simplement aveuglés.

J'ai été subjugué par cette révolution algérienne, par sa structure pyramidale et son organisation par osmose inverse. L'intellectuel côtoya le basique, le diplômé fut dirigé par ouvrier, avec une marche militaire disciplinée et un orgueil démesuré d'être combattant.

Plus impressionnant encore fut le savoir-faire d'infiltration de l'ennemi. Le chef de la wilaya 7¹¹, celle qui concerna la France et le reste de l'Europe, était dirigé par O. Boudaoud, simple ouvrier cadre chez Renault à Flin. Son poste de commandement fut le mieux isolé, et ce fut de cet endroit que s'appliquèrent les directives de commandement émanant de la direction générale de Tunis.

Cet amalgame de sensibilités multiculturelles et religieuses fut rassemblé par un même idéal. Des avocats français d'origine juive comme Roland Dumas, des gens du théâtre, du cinéma et de la chanson comme Barbara et Juliette Gréco, formèrent un seul corps luttant pour la liberté.

¹¹ Considérée comme le second souffle de la lutte de libération et sa force de frappe à l'intérieur du territoire français. Elle dut assumer la responsabilité de propager l'idéologie du Front de Libération Nationale et la faire connaître auprès des milieux d'Algériens émigrés

Photo : Barbara et Juliette Gréco, deux partisans de la cause algérienne



Des ecclésiastiques transportèrent des armes et leurs églises servirent de refuge pour les recherches de la DST. Bien après l'indépendance de l'Algérie, j'appris son organisation, sa structure, son architecture et ses mécanismes, le renseignement, les armes, la logistique et ses hommes. Le FLN porta le terrorisme au cœur même de la France. L'armée française subissait défaite sur défaite : nous ne capitulâmes pas par la force des armes. Cette armée ne put compter sur une arme que les algériens avaient : un bon moral et le sacrifice des braves.

La lutte incessante des communiqués des deux côtés faisait partie de la stratégie de guerre, une guerre d'intoxication pour démoraliser l'ennemi. Un embrasement généralisé et une volonté claire de transporter la guerre d'Algérie sur le territoire hexagonal, précipita la décision du Général de Gaulle de passer à la négociation avec son pire ennemi.

La logique du FLN était basée sur les déclarations des autorités françaises, qui affirmaient que l'Algérie était française. Pour le FLN, la guerre pouvait donc se dérouler en France.

La réalité de la guerre d'Algérie n'avait rien à voir avec la guerre de Tunisie et du Maroc. Dans celle d'Algérie, toutes les classes sociales participèrent activement à ce combat inégal entre un peuple motivé et une armée française extrêmement forte et destructrice. Une révolution où les dirigeants et le peuple combattirent sur le même pied d'égalité.

J'ai l'impression aujourd'hui d'appartenir corps et âme à cette révolution.

Mon engagement avec le MALG algérien

Présentation du Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG)?

Le ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) était le service de renseignement de l'ALN durant la guerre d'Algérie, organe du Front de Libération Nationale (FLN), ancêtre de la Sécurité militaire (SM), puis du département du Renseignement et de la Sécurité (DRS).

Le MALG, fut créé en septembre 1958. Lorsque, en janvier 1960, Abdelhafid Boussouf — jusque-là responsable du redoutable « Service de renseignement et de liaison » de l'ALN — en prit le commandement, il en fit une puissante machine policière qui étendit sa surveillance à l'ensemble du FLN-ALN à l'extérieur. Hormis les wilayas du centre (le Constantinois, l'Algérois et la Kabylie), plus rien n'échappa désormais à son contrôle.

Soutenant deux stations avancées en Tunisie et au Maroc, le MALG implanta en Libye, à Tripoli, une centrale de renseignement, nommée « base Didouche ». Cette base était composée d'une part d'une section « Renseignement, documentation et exploitation » dont la tâche était de recueillir, d'analyser et d'exploiter les rapports adressés par les agents opérant dans les pays étrangers et d'autre part, la section « Vigilance », chargée d'assurer la protection — en réalité, la surveillance — des leaders de la Révolution.

Présentation d'Abdelhafid Boussouf ?



Abdelhafid Boussouf, né en 1926 à Mila, Wilaya de Constantine, en Algérie, mort le 31 décembre 1979, était un militant nationaliste algérien durant la guerre d'Algérie.

Après la fin de la seconde guerre mondiale, Il se rendit à Constantine et adhéra au Parti du Peuple Algérien (PPA) où il fit la connaissance de Ben M'hidi, Boudiaf et Bentobal. Il devint l'un des membres actifs de l'Organisation Spéciale (OS). En 1950, l'OS fut découverte et Abdelhafid Boussouf entra alors dans la clandestinité dans les environs d'Oran. Il devint membre du Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA) après le Congrès de la Soummam et fut désigné chef de la wilaya V au grade de colonel en remplacement de Ben M'hidi en septembre 1956. Il participa à la création du réseau de transmissions et de renseignements dans la wilaya V ainsi que dans d'autres wilayas.

En septembre 1957, il devint membre du Comité de Coordination et d'Exécution puis ministre des liaisons générales et des communications en septembre 1958 dans le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA).

Membre du Gouvernement provisoire de la République algérienne, Abdelhafid Boussouf fut l'un des chefs du Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG). Sa position à la tête de l'intelligence algérienne lui permit de désigner les chefs régionaux. Après l'indépendance, il quitta la politique pour faire carrière en tant qu'homme d'affaires.

Photo : Abdelhafid Boussouf et Hassan II en 1963



Les livraisons d'armes au FLN

En 1960, les quantités d'armes qui sortirent de la base américaine, furent dirigées en majorité aux éléments du FLN installés au Maroc. Mais les algériens devinrent de plus en plus exigeants, quant au choix des armes que le FLN souhaita posséder. Je présentais aux amis américains une première liste. Dans le mois qui suivit, ce ne fut plus des pistolets mitrailleurs Thomson et des Colt 11 45, que nous avions l'habitude de recevoir, mais du matériel d'écoute de l'armée, des radios sans fil d'une portée de vingt kilomètres, des appareils de radiologie, des caméras et des projecteurs 35 mm. Tout ceci était emballé dans des caisses en inox laqué bleu marine d'un mètre cube, déposées chez moi à Kénitra. Ma sœur, Lalla Cherif et son époux A. Belhadj étaient constamment dérangés en plein milieu de la nuit, lorsque mes amis américains Tom Bradley et Robert, déposaient ce matériel et disparaissaient dans le noir. Les combattants algériens savaient ce qu'ils voulaient. Très structurés et bien instruits sur la tactique de la guérilla, ils en voulaient toujours plus. Cette fois-ci, la liste qu'ils me transmirent, fut un peu longue : paires de jumelles longues portées, caméras de nuit, appareils de mesure à distance, déclencheurs de bombes électriques et surtout, le plus bizarre, des tubes en aciers spéciaux soit disant pour fabriquer des chaises roulantes pour les blessés. Ils furent très exigeants sur les épaisseurs de ces tubes en acier. Ce n'est qu'après l'indépendance de l'Algérie que je sus que ces tubes étaient transformés en pistolets avec le logo FLN, montés à la base marocaine de Khemisset au Maroc, sous l'œil bienveillant des policiers marocains d'origines algériennes.

Cheikh Al Arab et moi, nous nous contentions de pistolets 11 mm 45 et leurs munitions, dirigés automatiquement vers le sud du Maroc.

Mon engagement avec le MALG

En 1961, je fus envoyé par Mehdi Ben Barka en Tunisie pour prendre langue avec les représentants du gouvernement algérien installé dans leur quartier général tunisien. Je rencontrai pour la première fois, Hafid Keramane, représentant du FLN à Tunis, devenu depuis un de mes meilleurs amis. Il était un diplomate hors pair.

Je lui transmis le message de Mehdi, qui mit en garde les algériens de vouloir aller vite en besogne et négocier avec les français, et de ne pas suivre le modèle marocain qui permit aux colonialistes de rester toujours maîtres du Maroc indépendant. La réponse ne tarda pas et siffla à mes oreilles comme un coup de tonnerre. Bien après, j'appris que ce fut Si Mabrouk

(Abdelhafid Boussouf) qui suggéra à Hafid Keramane cette réponse : « *Occupez-vous de vos affaires et pas des nôtres* ». Depuis ce jour, je suis convaincu que Si Mabrouk avait eu tout à fait raison.

Dès lors, je pris un autre chemin qui me conduisit à m'impliquer à fond avec le MALG (Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales), dirigé par Abdelhafid Boussouf. Mais pour le rencontrer à cette époque, cela était dans le domaine de l'impossible. C'était un homme craint par les siens et par les autres, un homme qui avec son équipe de trois personnes, faisaient trembler la France. On les appelait le Triumvirat, ou les « 3 B » : Boussouf, Ben Tobbal, et Belkacem Krim. D'ailleurs, tous les membres du MALG évitaient de les rencontrer. Une réunion avec lui équivalait à un ordre de mission, dont le pourcentage de survie était presque nul. Quelques uns le nommaient Mouka – le hibou – à cause de ses grosses lunettes noires ; le hibou est un porteur de mauvaises nouvelles ou de mort.

Les autres histoires qu'on racontait sur lui à l'époque, vraies ou fausses, me faisaient trembler de peur. Je préférais prendre beaucoup de risques au quotidien avec les combattants algériens en France, en Allemagne et en Europe, plutôt que d'affronter Boussouf.

Ma première mission pour le FLN en Tunisie changea complètement ma vie. C'était mon ami marocain, Mustapha B., qui me chargea de la mission. Je pris l'avion de Genève en Suisse et me dirigeais au café de la Paix à Paris, avec ma valise Samsonite noire d'homme d'affaires, sans savoir qui je devais rencontrer. « *C'est cette personne qui te reconnaîtra* ». A peine rentrer à l'intérieur du café, je vis une main se lever en ma direction. J'avais et m'assis. C'était Philippe Bernier, journaliste et ami de Mehdi Ben Barka que je voyais souvent chez lui. Il m'invita à prendre un café et en me levant pour le saluer, il me tendit sa Samsonite noire, jumelle de la mienne, et prit celle en ma possession. Dans la soirée, je repris l'avion pour Tunis et remis une enveloppe très mince, hermétiquement fermée.

La personne qui me reçut en présence de Hafid Keramane, ouvra la lettre, et la parcourut en un trait. Sa figure se referma et je commençais à avoir peur. J'appris par la suite que l'enveloppe contenait un message secret, transmis par le MALG à son correspondant à Marseille : cela signifiait que ce correspondant avait été retourné par la police française, et donc transmettait tous les messages confidentiels, ultra secrets. Des ordres avaient été

donnés immédiatement à celui qui m'avait envoyé en Tunisie d'éliminer physiquement le traître du FLN, chose qui fut exécutée sur le champ.

Ma deuxième mission fut plus tranquille, et encore une fois, j'ignorais le danger qui me guettait. Je pris un responsable de la 7^{ème} Wilaya dans ma voiture, une DS noire, et nous descendîmes à Paris. Auparavant, il avait mis deux grosses valises dans le coffre arrière de la voiture. Vu leurs poids, cela devait être des armes. Le FLN, voulait-il me tester ? C'était fort possible.

Ce chef de zone aurait pu être un allemand, un français ou un américain. Les yeux bleus nordiques, très blanc de peau, il était habillé comme un prince. J'ignorais tout sur lui, son identité et impossible de parler durant le trajet de Grenoble à Paris. Deux kilomètres après le départ, deux motards de la gendarmerie nous doublèrent et nous firent signe de nous arrêter à droite. L'arrêt était à la porte de la gendarmerie. Je m'exécutais et lui tendis les papiers de la voiture. Il jeta un coup d'œil et me dit : *« Vous êtes marocain ? »*. J'acquiesçais. *« Je connais bien le consul du Maroc à Lyon. Je suis allé personnellement pour résoudre certains problèmes »*. Je lui répondis que je le connaissais. Il prit sa radio et demanda au secrétariat de la gendarmerie de téléphoner au consul et de prendre des renseignements sur moi et le conducteur. La réponse fut favorable. Avec les remerciements d'usage, je repris mes papiers et filais vers paris.

On arriva à 4 heures du matin, je le déposais à la maison internationale, boulevard Jourdan. Je l'aidais à transporter chaque valise jusqu'à mi parcours de son lieu de rendez-vous. Après l'indépendance, je sus l'identité de cet homme : Sid Ali Tyar, kabyle d'une très grande famille terrienne, qui décida de poursuivre des études de droit à Paris. Aujourd'hui, Sid Ali Tyar est un avocat international dans le cabinet de mon cher ami Mourad Oussedik.

Une anecdote à son sujet m'a été racontée par d'autres militants. A la faculté de droit, il fit connaissance de la fille d'un ministre français de l'intérieur en exercice. Celui-ci fut joyeux que sa fille fréquenta cet homme et le voyait souvent à la maison du ministre. Il portait un nom difficile à prononcer, Harven De Van Berkh.

Un jour, le ministre reçoit le Bachaga d'une région d'Algérie. Les Bachagas sont les équivalents des Glaoui. Le Bachaga se trouvant chez le ministre, celui-ci lui demanda de faire connaissance avec son éventuel futur gendre. Le Bachaga se leva et on lui présenta Harven De Van Berkh. Le Bachaga le reconnut sur le champ, le prit par la main et lui dit : *« Ecoutes,*

mon fils, tu as été élevé avec mes enfants à la maison et puisque tu es arrivé jusqu'ici, je voudrai que tu transmettes à tes supérieurs de leur dire que le FLN va gagner et je m'engage avec vous pour tout ce que vous voulez ».

Document : Lettre de mission FLN

EXECUTIF PROVISOIRE
ALGERIEN

PRESIDENCE

ORDRE DE MISSION

Le Président de l'Exécutif Provisoire Algérien,

ordonne à M. DIOURY Moumen
de se rendre à Travers 1'ALGERIE
pour MISSION

PHOTO
D'IDENTITE

M. _____ se présentera dès son arrivée
à _____

MOYENS de TRANSPORT: Tous moyens

DATE de DEPART: 21 / 6 / 62

Les frais de transport:

— ~~imputés sur le budget de l'Exécutif Provisoire Algérien;~~

— à la charge de l'intéressé:

Les autorités françaises et alliées sont priées de faciliter à M. DIOURY Moumen
_____ l'accomplissement de sa mission

Nature du titre
d'identité C.I.
délivré à _____ le _____

Poids du voyageur: _____ Poids des bagages: _____

ROCHER NOM le 22 Juin 1962



Reçu par le Secrétaire cc/ Cabine

Quatrième partie : MON EXIL EN FRANCE (1971 A 2007)

« Je n'ai jamais fait allégeance à l'hypocrisie. Ce n'est pas maintenant et à mon âge que je vais commencer ».

Moumen Diouri

Mes livres publiés

Durant mon séjour en France de 1971 à 2007, j'ai publié cinq livres, tous édités à Paris. Ce travail d'écriture s'inscrit dans un combat militant que j'ai mené contre l'autocratie, l'injustice et la corruption, pour par la suite imposer un état de droit digne des citoyens de mon pays.

En 2007, je retournais dans mon pays après trente six ans d'exil, convaincu que quelque chose avait changé. J'ai tourné une page sans jamais changer de veste. Je laisse le soin aux futures générations de me juger sur les contenus des livres publiés en France et interdits à la lecture au Maroc. En 2012, je publie mes mémoires inachevées. C'est une méditation sur des événements vécus, heureux et malheureux, qui ont remplis toute ma vie. Par cet ouvrage, je veux casser le mur du silence qui entoure la famille du martyr Mohamed Diouri et de ses descendants.

Je souhaite aussi casser la chaîne de complot du silence imposé par le parti unique de l'Istiqlal.

Je désire enfin laisser à mes enfants et petits-enfants, nés et à venir, une trace de la flamme révolutionnaire de leurs grands parents, en espérant qu'ils n'auront jamais à connaître une situation dans leur pays, identiques aux années de plomb.

Document : Les livres publiés en France



Une famille qui s'est agrandie

Quand j'ai quitté le Maroc en 1971, j'ai emmené avec moi mes deux filles, Ayda (née en 1966) et Kenza (née en 1968).

En 1976, j'ai rencontré et épousé la femme qui partagera le restant de mes jours, Thuy. D'origine vietnamienne, elle quitta son pays et sa ville natale Saïgon, devenue communiste après la prise de cette ville par Ho Chi Minh. De cette union est née trois autres enfants : Mohamed Amine (1977), Rima (1980) et Imane (1984). Malgré une vie politique et professionnelle remplie, j'ai réussi à les concilier avec ma vie familiale et être un père présent et attentif pour chacun d'eux.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'être plusieurs fois grand-père de merveilleux petits-enfants : Alia (16 ans), Dalil (10 ans), Inji (5 ans) et le petit dernier Ilyès (4 mois). Il est né le 15 décembre dernier. Trois mois après, en mars 2012, il pesait 6,6 kilogrammes. Il se porte très bien, ne pleure que quand il a faim et s'endort facilement. C'est un garçon qui a du caractère, autant que son grand-père, rappelez-vous...

Ce livre s'adresse à eux. Je souhaite qu'il connaisse l'histoire de leur grand-père, des combats qu'il a menés pour qu'ils n'aient pas à connaître les affres de la souffrance.

Photo : Alia, Dalil et Inji

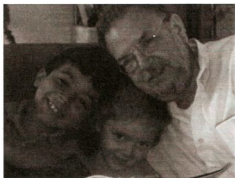


Photo : Ilyès



Un combat permanent pour les Droits de l'Homme

L'avantage de vivre dans un pays démocratique comme la France, c'est que j'ai pu me consacrer comme je le souhaitais à la défense des droits de l'Homme dans mon pays, et alerter l'opinion publique internationale sur les atteintes flagrantes aux droits de l'Homme par le régime d'Hassan II. Je tirais profit de cet avantage avec empressement. Pour commencer, j'ai créé une fondation « Dignité et Démocratie », basée à Vaduz au Liechtenstein, et qui fut mon outil pour la promotion et la défense des Droits de l'Homme.

D'autre part, j'ai aussi apporté ma contribution à une Charte Universelle des Droits de l'Homme, à travers la Conférence d'Atlanta, en janvier 1993, conférence qui sera le fer de lance de la Conférence onusienne de Vienne, quelques mois plus tard.

Mais au Maroc, on ignore volontairement mon rôle sur ces avancées démocratiques, tant par le Pouvoir que par l'Instance Equité et Réconciliation (IER).

1) Début 1984, appel à la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, pour l'envoi au Maroc d'une commission d'enquête sur la répression survenue en janvier de la même année à Nador :

En janvier 1984, des manifestations des populations de Nador et de plusieurs régions du Maroc, eurent lieu contre le renchérissement des produits de premières nécessités. S'en fut suivie une répression féroce. Afin d'alerter l'opinion publique internationale, notamment française, j'écrivis un courrier au président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Michel Blum, afin qu'il envoya au Maroc une commission d'enquête composée de personnalités neutres, et qu'elle s'informa sur la nature de la répression touchant notamment des adolescents innocents. La Fédération Internationale des Droits de l'Homme est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) basée à Paris, et qui est accréditée auprès de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.

Voici une copie de la lettre envoyée :

Genève le 6 février 1984,

Quarantième session de la Commission des Droits de l'Homme

S/C Monsieur Michel Blum

Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

Monsieur le Président de la Commission,

Nous saisissons l'occasion offerte par votre actuelle réunion pour attirer votre attention sur les derniers événements survenus au Maroc. Plusieurs semaines après le massacre des populations qui manifestaient contre le renchérissement des produits de première nécessité, un black-out total continue d'entourer les circonstances et l'étendue exactes de la terrible répression décidée par l'autorité du Sultan.

Soustraites à l'attention de l'opinion par un véritable quadrillage policier et militaire, de nombreuses régions du Maroc subissent les rigueurs d'une répression impitoyable : ratissages, perquisitions, arrestations arbitraires, enlèvements, tortures, se produisent encore aujourd'hui.

Après avoir totalement nié l'existence de troubles, le Sultan du Maroc a été acculé par la pression de l'opinion démocratique internationale, à reconnaître les faits, tout en présentant, comme à son habitude, une version déformée et des chiffres tronqués. Il serait hautement souhaitable que votre conférence contribue par son prestige et son autorité, à mettre un terme aux atteintes au droit et à la dignité humaine, dont mes compatriotes demeurent quotidiennement victimes. A cet égard, l'envoi d'une délégation de votre Organisation justifierait une enquête sur la situation actuelle, qu'elle aurait mission de rendre publique.

En saluant vos travaux, nous vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à l'actuelle requête. Au nom des militants du Front de Libération pour la République Démocratique du Maroc.

Abdelmoumen Diouri

Réponse de Michel Blum

Paris le 6 mars 1984,

Cher Monsieur,

Je suis heureux de vous informer qu'à la suite de notre entrevue en présence de notre ami, Philippe Bernier, une mission est sur le point de partir pour le Maroc, aux fins de recueillir toutes les informations sur le sort des personnes arrêtées dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre, consécutives aux manifestations de janvier 1984.

Je vous remercie d'avoir facilité son départ et le rapport qui sera établi dès leur retour vous tiendra informé du résultat de leurs investigations.

Cette mission est constituée de Monsieur l'Amiral Antoine Sanguinetti, de Maître Charrière Bournazel, Avocat au Barreau de Paris, et de Monsieur le Docteur J.C. Delaporte, attaché de pédiatrie à l'Hôpital Saint Vincent de Paul.

Elle doit en principe partir le mercredi 7 mars à 12h30 pour Rabat.

Tous contacts utiles seront pris pour qu'à Genève, elle puisse tenir une conférence de presse. Le choix de cette ville est essentiel dans la mesure où se déroulent actuellement tant de débats concernant les Droits de l'Homme.

Monsieur Yves Laurin, secrétaire aux Organisations Internationales de la FIDH, y accueillera les membres de la mission et les présentera à la presse.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Blum

2) Ma Contribution à la charte d'Atlanta sur la défense des Droits de l'Homme

Je reçus une invitation, par le centre Carter, en tant que Président de ma Fondation « Dignité et Démocratie », afin de participer à l'élaboration d'une charte des droits de l'Homme pour la défense des peuples, appelée « La déclaration d'Atlanta ».

Cette déclaration devait servir d'acte préparatoire au Congrès Mondial sur les Droits de l'Homme à Vienne en juin 1993. Les propositions du rapport d'Atlanta furent soumises pour adoption pour le Congrès Mondial de Vienne, qui établit un programme d'action, notamment la création d'un haut commissaire pour les Droits de l'Homme ou sur celle d'un tribunal international chargé de sanctionner les violations. Le but était de promouvoir « une culture des Droits de l'Homme ».

Pour mettre un terme aux violations massives des droits de l'Homme concernant les peuples, une instance est née sous les hospices de l'ex-président Jimmy Carter. Cette instance était composée de personnalités hautement respectées et qualifiées, présidée par le président Carter. On trouvait le président d'Haïti, le père Jean-Bertrand Aristide, son Altesse le prince héritier Hassan Bin Tallal de Jordanie, le secrétaire général du Conseil aux Droits de l'Homme, Monsieur Ibrahima Fall, ainsi que des représentants d'organisations internationales de défense des Droits de l'Homme, de chercheurs et d'experts internationaux aux Droits de l'Homme.

La Déclaration d'Atlanta a été rédigée par un groupe d'experts de tous les pays, à l'exception du représentant de la France, à l'occasion d'un colloque intitulé « L'Organisation des Nations Unies et les Droits de l'Homme : Vers un système plus efficace de protection ». Ce colloque a été organisé au Centre Carter d'Atlanta les 14 et 15 janvier 1993, et pour laquelle j'ai eu l'honneur de participer et d'apporter ma contribution.

Cette déclaration formula des propositions concrètes destinées à renforcer le système de défense des Droits de l'Homme des Nations Unies. Ces propositions, à la demande du Président Carter, furent ensuite soumises pour adoption à la conférence mondiale sur les Droits de l'Homme de Vienne. J'eus encore une fois l'honneur d'y participer activement. Ce texte est aujourd'hui gravé dans le marbre.

J'ajouterais que la Charte d'Atlanta aura eu une influence bien plus importante que prévue initialement dans la promotion universelle des Droits de l'Homme. En effet, en Avril 2006, la

résolution 60/251, fondée à part égale sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et sur la Déclaration et le Programme d'Actions de Vienne (et donc sur la Charte d'Atlanta), fut adoptée par l'Assemblée Générale onusienne.

La résolution avait pour objectif la création d'un Conseil des Droits de l'Homme siégeant à Genève, en remplacement de la Commission des Droits de l'Homme en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée Générale. Ce nouveau conseil, composé de quarante sept Etats membres élus directement, sera chargé de promouvoir le respect universel et la défense de tous les Droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales. Il examinera les violations des Droits de l'Homme et fera des recommandations à ce sujet.

Les principales missions du Conseil des Droits de l'Homme sont :

- 1) Promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine des Droits de l'Homme ;
- 2) D'être un lieu de dialogue sur les questions thématiques relatives à tous les Droits de l'Homme ;
- 3) De faire à l'Assemblée Générale des recommandations afin de continuer à développer le droit international dans le domaine des Droits de l'Homme ;
- 4) De procéder à un examen périodique universel du respect par chaque Etat de ses obligations et engagements en matière des Droits de l'Homme ;
- 5) De concourir à la faveur du dialogue et de la coopération, à prévenir les violations des Droits de l'Homme et d'intervenir promptement en cas d'urgence dans ce domaine.

Document : Discours lu par Moumen Diouri lors de la Conférence d'Atlanta, en présence du Président Jimmy Carter

Le 14 Janvier 1993, Carter Center Atlanta - Géorgie

Monsieur Ibrahim Fall, Sous-secrétaire Général des Droits de l'Homme des Nations-Unis,

Mesdames et Messieurs,

C'est un énorme plaisir pour moi d'être aujourd'hui parmi vous.

Je suis honoré de participer à ce colloque sur les Droits de l'Homme dans ce lieu historique qu'est le Centre Carter. Honoré mais aussi petit parmi les invités prestigieux autour de cette table, tant par l'âge que par les expériences d'Universitaires et d'Hommes d'Etat.

Mesdames et Messieurs, mon intervention s'articulera sur un sujet brulant de nos jours, dont j'ose à peine parler devant votre Honorable Assistance. Il s'agit de l'islamisme dans mon pays le Maroc. A l'inverse des déclarations et préjugés de certains médias, les islamistes sont des citoyens à part entière, portant un idéal, celui d'être musulmans et défendant la Morale, l'Éthique et le Droit. Leurs plus grands adversaires sont les services marocains de sécurité qui font du zèle, les empêchant de jouer un rôle associatif, sociale et politique dans leur pays. Tout rassemblement de ses membres est pratiquement impossible.

Je ne suis le défenseur de personne mais je vous demande de jeter un regard nouveau sur ces islamistes. Ils crouissent dans les prisons avec les prisonniers de droits communs, les hôpitaux psychiatriques, mis en résidence surveillée ou retranchés dans les quartiers insalubres à l'écart des centres villes.

J'en ai fini Mesdames et Messieurs, vous remerciant de m'avoir écouté et vous salue tous, en vos grades et qualités.

Moumen Diouri

Photo : Jimmy Carter et Moumen Diouri lors de la Conférence d'Atlanta (1993)



Photo : Ibrahima Fall et Moumen Diouri (Conférence d'Atlanta, 1993)



Document : Liste des participants à la Conférence d'Atlanta (1993)

The United Nations and Human Rights:
Toward a More Effective System of Protection

Participants

Jimmy Carter, former President of the United States

Rosalynn Carter

Jean Bertrand Aristide, President of the Republic of Haiti

Ibrahima Fall, Assistant Secretary-General for Human Rights, and
Director of the United Nations Center for Human Rights

El Hassan Bin Talal, H.R.H. Crown Prince of Jordan

Dominique de Menil, President of the Carter-Menil Human Rights Foundation

Georges Abi-Saab, Professor of International Law
Institute of International Studies
University of Geneva

Philip Alston, Professor of Law
Harvard University, and
Chair of the United Nations Committee on Economic, Social and Cultural Rights

Jamal Benomar, Director
Human Rights Program
Carter Center of Emory University

Theo van Boven, Professor of Law
Limburg University, and
former Director of the United Nations Center for Human Rights

Reed Brody, Executive Director
International Human Rights Law Group

Erskine Childers, former senior advisor to the United Nations Director-General
for Development and International Economic Cooperation, and
senior advisor to Nordic governments on UN reforms

Helena Cook, Head of Legal and Intergovernmental Organizations Office
International Secretariat
Amnesty International

Marion Creekmore, Diplomat in Residence
Carter Center of Emory University, and
former Ambassador to Sri Lanka and Republic of Maldives, and
former Deputy Assistant Secretary of State

Ismael Abdoulaye Diallo, Diplomatic Advisor to the President of Burkina Faso, and
former Director of the United Nations Regional Center for Peace and Disarmament
in Africa

Abdelmoumen Diouri, Writer
President, Dignity and Democracy Foundation, Switzerland

Richard Falk, Professor of International Law and Practice
Center of International Studies
Princeton University

Document : Lettre du Président Jimmy Carter à Moumen Diouri

JIMMY CARTER

February 3, 1993

To Abdel Moumen Diouri

I would like to thank you for your participation in our recent colloquium "The United Nations and Human Rights: Toward a more Effective System of Protection." I was impressed by the participants' expertise and the high level of intellectual debate during our discussions.

The recommendations generated by the group to be forwarded to the organizers of the World Conference on Human Rights were quite detailed and comprehensive. I am forwarding to you for your information the final version of the Atlanta Statement which was presented in a preliminary form to the press at the conclusion of the colloquium.

Again, I am grateful for your valuable contribution to this effort and look forward to a continued association with you on this important matter.

Sincerely,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Jimmy Carter". The signature is fluid and cursive, with the first name "Jimmy" and the last name "Carter" clearly distinguishable.

AbdelMoumen Diouri, President
Dignity and Democracy Foundation
SWITZERLAND

3) Le cycle de conférences sur le Maroc

Je n'ai eu de cesse depuis mon installation en France d'alerter l'opinion publique internationale, les décideurs politiques et les ONG liées aux Droits de l'Homme, sur la situation du Maroc et les dérives du régime hassanien, avec plus ou moins de succès.

Néanmoins, mon expulsion au Gabon et mon retour triomphal accrurent ma notoriété et mirent sur moi davantage de lumière, dont je tirais profit. Pour cela, je réalisais un long cycle de conférences en France et à l'étranger, me permettant de mettre l'accent sur les points noirs de la monarchie.

Je citerai comme exemples :

- Conférence à Bruxelles (décembre 1991)

Le Centre International et le Cercle MML (Mouvement Mariste-Léniniste)
présentent:

Conférence-débat:

Abdelmoumen DIOURI

A qui appartient le Maroc?

le mardi 3 décembre 1991, à 20 heures,
à l'auditoire 2215, bâtiment H, ULB- Solbosch,
avenue Paul Héger, 1050 Bruxelles.

Opposant marocain, réfugié en France et expulsé en juin 1991 par une procédure d'extrême urgence vers le Gabon, revenu en France, Moumen DIOURI prépare, pour le 30 novembre, la sortie de son dernier livre: " A qui appartient le Maroc?", si toutefois sa publication n'en est pas interdite. Il est aussi l'auteur de " Réalités Marocaines" et " Réquisitoire contre un despote".

P.A.F. 120 frs
60 frs
(étudiants)

- Conférence de Limoges (décembre 1991), évoquant la relation France-Maroc et pour parler de mon dernier livre « A qui appartient le Maroc ? »



- Conférence de Saint Etienne (Février 1992), pour présenter mon livre « A qui appartient le Maroc ? »
- Conférence de Washington (décembre 1992), dénonçant les activités illégales liées à la drogue ayant lieu au Maroc ;
- Conférence d'Atlanta (janvier 1993), visant à établir un plan d'action pour les Droits de l'Homme ;
- Conférence de Vienne (juin 1993) sur les Droits de l'Homme, organisée par l'ONU

Une indépendance financière totale

Tout au long de mon exil en France, qui dura trente six ans, des rumeurs parfois farfelues, souvent diffamantes, eurent lieu sur une fortune personnelle qualifiée d'importante, mais dont on n'a jamais su démontrer les contours (évaluation de cette soi-disant fortune, biens immobiliers avérés...). Rien de tout cela. Les propagateurs de ces rumeurs face à leur incapacité à démontrer leur dire, commencèrent à inventer des choses inexacts.

Philippe Marchand, ministre de l'Intérieur français au moment de mon expulsion vers le Gabon, n'a-t-il pas entretenu le flou sur mes revenus personnels pour justifier mon expulsion ? D'après lui, un homme qui vit dans un appartement de 250 m² à Neuilly-sur-Seine, sans qu'on puisse expliquer son train de vie, ne peut que recevoir des fonds d'origines douteuses (Libye, Irak...), pour ne pas dire illégale. D'où la légitimité de l'expulsion.

Ce que Monsieur Marchand n'expliquait pas à l'époque, c'est que je louais cet appartement. D'ailleurs, je le précise d'emblée, je ne possède aucun bien immobilier en France, ni moi, ni ma femme ou mes enfants. J'ai toujours loué les appartements dans lesquelles j'ai vécu. C'est encore le cas, une fois rentré au Maroc. Je loue un appartement de trois mille dirhams par mois à Kénitra. Je ne pense pas que ce soit l'expression d'une fortune exagérée.

La vérité est ailleurs et je tiens à la défendre : j'ai toujours été indépendant financièrement parlant. Mon indépendance financière m'a toujours permis de défendre mon indépendance intellectuelle et politique. Personne ne m'a jamais dicté ce que je devais dire ou faire, et encore moins choisir mes combats. Cette indépendance maintenue à tout prix, m'a valu beaucoup d'ennemis puissants mais m'a permis de conserver l'estime d'amis sincères.

Mes revenus provenaient de deux sources bien précises. D'une part, l'héritage familial. Mon père, Mohamed Diouri, était un riche commerçant de Kénitra et possédait de nombreux biens immobiliers. Cet argent, j'ai pu en profiter, au fur et à mesure de la vente de certains de ces biens.

Mais la source de revenus la plus importante provenait de mes activités professionnelles comme consultant international. Pour résumer, de par mes relations privilégiées avec de nombreux dirigeants arabes, notamment algériens que j'ai côtoyés durant la lutte pour l'indépendance du fait de mon implication avec le FLN, je mettais en relation des entreprises

étrangères souhaitant faire des affaires dans des pays arabes avec le bon interlocuteur politique afin de faire avancer leur dossier.

En cas de réussite de l'affaire et de la signature d'un contrat entre les deux parties, je percevais un pourcentage du deal total (entre 1% et 5%), qui pouvaient représenter des montants importants. Je signalais avant toute mise en relation un contrat avec l'entreprise étrangère, via ma société Mouscron.

Je tiens à signaler que cette activité est fortement aléatoire. En cas d'échec de l'opération (non conclusion du deal), ce qui arrivait souvent, je ne percevais aucun revenu et cela malgré des efforts engagés pendant plusieurs mois voire années, sans compter les frais engagés durant les négociations. Pour faire une comparaison, j'étais comme un salarié touchant une rémunération uniquement variable, en fonction de mes résultats.

Rappel de quelques affaires réalisées

- Usine entrepôts pour la maintenance des avions civiles, **SNC Lavallin**
- Debdou, usine de fil à coudre, **entreprise Générale Impianti**
- Barcelone, transformation d'une usine de maintenance des trains en gare principale : **entreprise Alsthom**
- Skikda, turbine à gaz de 300 MWA, **entreprise Alsthom**
- Algérie, postes de secours électriques autour des champs de pétrole

Mes rendez-vous avec la mort

Tout au long de ma vie, la mort m'a donné rendez-vous à de très nombreuses reprises. J'en ai décompté une dizaine ! Je relaterai ici les moments les plus marquants.

A de maintes occasions, j'ai pu sentir son souffle dans mes oreilles tellement elle était proche de moi, entendre ma voix intérieure me susurrer que ma dernière heure était arrivée, avant qu'à la dernière minute, un événement imprévu vienne me sauver, avant un autre rendez-vous déjà programmé !

Premier rendez-vous avec la mort le 12 avril 1954, suite à « l'accident » de voiture qui tua ma mère, mon frère ainsi qu'une de mes sœurs. La veille de ce drame, j'avais été miraculeusement sauvé par ma mère, qui m'avait mystérieusement réveillé en pleine nuit et ordonné de prendre le car seul jusqu'à Fès, alors que ma place était initialement acquise dans la Packard familiale auprès de ma famille. Grâce à ce dernier geste protecteur de ma mère, Khadija Diouri, je pus continuer mon destin un demi-siècle supplémentaire.

Mon deuxième rendez-vous avec la mort date de 1963, moment de mon arrestation, des tortures qui s'en sont suivies puis de la condamnation à mort.

Dar Mokri me rappelle des souvenirs que je ne souhaite plus évoquer dorénavant. Je l'ai déjà fait dans mon premier livre « Réquisitoire contre un despote », édité à Paris. Aujourd'hui, j'apporte un petit témoignage, qui prouve qu'il y avait un second rendez-vous avec la mort.

Je suis passé par ce qu'on appelait PF3 et j'étais enfermé au numéro 18. Je compris par la suite que lors des interrogatoires musclés me demandant de dire où se trouvait Cheikh Al Arab, après quelques jours de supplices, les sécuritaires de Dar Mokri pensaient que je n'en supporterais pas plus et finirais par perdre conscience et succomber. Afin de couvrir cette éventualité, ils avaient lancé par radio un appel à toute la police nationale, disant qu'un groupe d'éléments dangereux avaient fui, d'où une recherche lancée contre X, Y, Z... et Moumen Diouri. Bien entendu, si la suite s'était passée comme ils le prévoyaient, on m'aurait retrouvé mort à l'issue de cette soi-disant cavale. C'était mon deuxième rendez-vous avec la mort.

Mon troisième rendez-vous avec la mort date d'avril 1990. Tout en habitant en permanence à Paris avec ma famille, j'avais toujours par précaution loué un studio à Genève en Suisse. Ce studio était la propriété d'un vieil ami, Hans Bertchmann, banquier du FLN et gérant de fortune du Chah d'Iran. Sa femme, Madeleine, est une vraie militante espagnole communiste et que je considérais comme une sœur. J'étais un membre dans la famille d'Hans Bertchmann, qui mit le studio à ma disposition. Il se trouvait à 200 mètres de l'Hôtel Président au Pâquis.

Ce soir, le 23 avril 1990, je me trouvais au restaurant de l'Hôtel Président, dinant avec des amis algériens. Le dîner dura jusqu'à 1h30 du matin. Je pris congé de mes camarades et me dirigeais vers mon studio, 19 rue Gauthier. Comme à chaque fois dans ces soirées, ça se terminait par un cigare cubain. Je marchais lentement, humant l'air printanier, le cigare à la bouche et me tins debout à l'entrée de l'immeuble : ce studio était trop étroit, j'évitais de fumer à l'intérieur. A ce moment, deux hommes, ayant une tête d'arabe, sortant de nulle part, vinrent dans ma direction et l'un deux m'écrasa en se collant à moi. Je vis le canon de son revolver noir. Ils me parlèrent dans une langue que je ne connaissais pas. A les écouter, je les avais pris pour des agents du Mossad israéliens. J'ai prononcé : « Yak labas ? ». Ils se regardèrent et l'un deux, avec un mauvais français, me demanda mes papiers. Pour moi, en Suisse, tous les citoyens de ce pays étaient des flics. Je sortis mon passeport de réfugié politique. Ils jetèrent un coup d'œil, se retournèrent et m'abandonnèrent. Quarante huit heures plus tard, j'achetais mon journal et je vis une photo de quelqu'un qui me ressemblait, un opposant iranien, abattu par plusieurs balles tirées à bout portant par ses assassins. Le crime s'était déroulé à Coppet, pas très loin de là où j'avais mon studio. Ses assassins furent arrêtés et conduits à l'aéroport de Genève. Les autorités suisses avaient des grands intérêts financiers avec l'Iran. Ils sacrifièrent donc l'opposant. Les photos des assassins furent publiées dans le même journal, que je reconnus immédiatement !

Quelques jours après, j'en parlais à mon ami, C. Habib, responsable du bureau militaire algérien à Paris. Il me dit : « *tu sais Moumen, c'est le cigare qui t'a sauvé* ». Car lui ne fumait pas.

Kazem Radjavi est né en 1934 en Iran. Il fut un opposant et un défenseur des droits de l'homme. Il lutta activement contre les régimes du Shah et de Khomeiny. Il alerta l'opinion publique internationale à propos des répressions ayant eu lieu en Iran.

Photo : Moumen Diouri et Kazem Radjavi



Mon quatrième rendez-vous aura lieu un an après en mars 1991. J'étais l'invité d'honneur d'une conférence donnée à Montpellier. Quelques heures avant le début de la conférence, les organisateurs sont venus me prévenir d'un danger me concernant : ils avaient eu écho d'une information disant que des tueurs seraient présents dans la salle lors de la conférence afin de m'éliminer. Les organisateurs me dirent qu'il serait plus sage de renoncer et d'annuler la conférence. Je refusais catégoriquement. De toute ma vie, je n'ai jamais reculé devant le danger.

Les débats commencèrent, les auditeurs présents dans la salle me posèrent des questions. A un moment donné, un homme d'origine arabe demanda la parole. Il me posa une série de questions sur mes engagements religieux et politiques. Je lui répondis de la manière la plus franche possible, en lui exprimant de manière claire et précise mes opinions et ma vision des choses. Il se montra insistant et rebondit sur mes réponses.

A la fin de la conférence, cet homme qui m'avait longuement interrogé, vint vers moi et me dit : « J'avais reçu l'ordre de vous abattre durant la conférence. Mais vos réponses à mes

questions et la force de vos convictions m'ont dissuadé de le faire ». Puis tournant les talons, cet homme partit et je ne le revis plus jamais.

Trois mois plus tard arrivera ma rencontre la plus médiatique avec la mort : l'exil au Gabon (20 juin-16 juillet 1991).

Tout ce qui devait être dit sur cette expulsion a été écrit dans mon livre « Chronique d'une expulsion annoncée ». Je me contenterai donc de rappeler quelques faits importants ainsi que des éléments sous-jacents à cette affaire.

La raison officieuse de cette expulsion était connue de tous : je m'apprêtais à publier mon nouvel ouvrage intitulé « A qui appartient le Maroc » ? Utilisant ses relations privilégiées avec la France, Hassan II demanda à François Mitterrand de m'expulser du territoire français. La raison officielle, énoncée par le ministre de l'intérieur français Philippe Marchand, évoquait des « activités subversives proches orientales » et justifiait l'expulsion en urgence absolue par « atteinte aux intérêts de la France » (Roland Dumas dans *Maroc Soir* le 26/06/1991). S'appuyant sur un document de police de l'époque (voir ci-après), Philippe Marchand déclare à l'Assemblée Nationale : *« J'affirme ici que Diouri n'a pas rempli ses obligations de réfugié politique. J'affirme que Diouri a eu des contacts multiples avec des services étrangers en Europe. Je peux vous dire qu'il y a eu des contacts avec des services de renseignement libyens. Il a depuis cinq ans des activités subversives proches orientales. »*

Vingt six jours plus tard après mon expulsion en urgence absolue, je revins triomphalement en France. Le ministre de l'intérieur fit alors appel au Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative française. Le Conseil d'Etat est présidé par des hommes et des femmes de très grande qualité morale avec une éthique poussée centrée sur la justice.

Je fus convoqué pour entendre la sentence en direct. J'arrivais avec mon avocat, Mourad Oussedik, qui me prévint que si j'étais condamné, je dormirais en prison et serais reconduit à la frontière pour un nouvel exil.

Le procureur de la République se leva et dit : *« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Jurés, si vous avez l'intention de juger Monsieur Diouri pour des raisons que je n'ai pas à savoir – faites-le. Nous avons un dossier d'accusation de 380 pages. Il n'y a rien dedans. Il n'y a pas d'éléments à charge contre Monsieur Diouri. Je lis : « Monsieur Diouri a*

pris le TGV huit fois en une année pour se rendre à Genève en Suisse ». N'a-t-il pas le droit de prendre le TGV comme tout le monde ? Lui a-t-on interdit de le faire ?

Monsieur Diouri a voyagé plusieurs fois en Irak, sans qu'on puisse avoir aucune preuve de documents administratifs ou cachets. N'a-t-il pas le droit d'aller en Irak ? Lui a-t-on signifié cela ? ... »

Dès la première phrase prononcée par le Procureur, mon avocat me fit un clin d'œil et me dit : *« Tu dormiras ce soir dans ton lit ».*

Voilà ce qui s'appelle la démocratie appuyée par la vraie justice.

Néanmoins, la vraie question fut ailleurs : comment expliquer une telle mobilisation en France, politique, médiatique et surtout populaire ? Après tout, la France expulse tous les jours des immigrés en situations régulières ou irrégulières, sans que cela n'émeuve la moindre personne. Nicolas Sarkozy, alors député maire de Neuilly déclarait ironiquement sur cette affaire : *« Décidément, le gouvernement n'a pas de chance. Nos frontières sont des passoirs, chacun le sait... Pour une fois, une fois où un réfugié politique est expulsé pour activité contraire à l'intérêt national, et bien cette fois là, le gouvernement n'a pas de chance ».*

Alors que s'est-il passé ? Pourquoi ai-je été si bien traité au Gabon ? Pourquoi une telle mobilisation populaire ? Plusieurs éléments de réponse.

Tout d'abord, sur le terrain politique, j'ai eu la chance de bénéficier du soutien du Parti Communiste Français (PCF). Sympathisant de ce parti, je connaissais beaucoup de membres de ce parti, notamment la section locale des Hauts de Seine, où je résidais. Par ailleurs, je participais chaque année, à la grande fête annuelle des communistes français : la Fête de l'Huma, début septembre. J'y emmenais toute ma famille et nous y passions la journée, entre concerts d'artistes et rencontre d'auteurs ou de journalistes. Grands humanistes et défenseurs des droits de l'Homme, le PCF mobilisa rapidement ses réseaux locaux, ce qui fut très utile lors de la grande manifestation du 24 juin 1991. Outre le Parti Communiste, de nombreuses associations (SOS Racisme) mais aussi des sympathisants de gauche, se mobilisèrent afin que cette manifestation atteigne quelques milliers de personnes, ma famille en tête.

Sur le terrain médiatique, certains journaux et médias suivirent et relatèrent les événements dès le début de l'Affaire. Je citerai FR3 (ancêtre de France 3) et ses journalistes, Caroline Sinz et Joseph Tual, qui furent présents dès le début et qui passèrent quasiment toutes les journées de mon exil au Gabon, en compagnie de ma famille. Ils répercutèrent dans les journaux télévisés de FR3, toutes les nouvelles qui provenaient du Gabon, et ont ainsi permis d'alerter et de mobiliser l'opinion publique française.

Tout cela, en revanche, n'expliqua pas l'attitude bienveillante des autorités gabonaises à mon égard, et notamment la plus haute autorité du pays, le président Omar Bongo. Pourtant, au démarrage, le choix de ce pays annonçait pour moi des moments difficiles. En effet, Hassan II et Omar Bongo étaient proches, à tel point que la garde présidentielle gabonaise était composée de marocains. Pour moi, dans l'avion qui me menait de Paris à Libreville, j'étais un homme mort. Pourtant, et malgré mon enfermement dans un hôtel de luxe de la capitale, j'ai senti dès le début une certaine bienveillance de mes geôliers. L'explication viendra d'Omar Bongo lui-même : il me révélera être franc maçon, comme je l'étais à l'époque. Il fut alerté par les membres de la Confrérie d'être en présence d'un Frère. Grâce à cela, mon séjour se déroulera dans des conditions tout à fait normales, jusqu'à mon retour en France, vingt six jours après.

Document : Extraits du rapport de police de 1991 permettant de justifier l'expulsion

Il a été noté que DIOURI Abdelmoumen, toujours depuis les derniers mois, accroissait également en France son action militante en la matérialisant notamment par des conférences sur l'ensemble de notre territoire. 37 conférences avaient été ainsi programmées en association avec "AMNESTY INTERNATIONAL" le C.O.D.D.H.OM (Comité de Défense des Droits de l'homme au Maroc), l'UNEM (l'Union Nationale des Etudiants Marocains) et le Comités de lutte contre la répression au Maroc.

Ces conférences prévues à l'origine pour la défense des Droits de l'homme au Maroc étaient en fait "utilisées" par DIOURI pour propager ses thèses islamistes et notamment prôner une République Islamique pour le Maroc. Ce comportement lui a d'ailleurs valu lors de la réunion de MONTPELLIER le 16 mars 1991 d'être critiqué par une partie de l'assistance qui considérait qu'il dépassait le cadre prévu.

Avec les milieux intégristes tunisiens

Contacts très récents et suivis avec Habib MOKNI, leader en France du mouvement islamiste tunisien EN NAHDA, recherché par les autorités tunisiennes pour son implication éventuelle dans la tentative de coup d'Etat en TUNISIE

2 rencontres ont été d'ailleurs observées l'une le 31 Mai 1991 au siège d'EN NAHDA et début juin 1991. EN NAHDA est un mouvement intégriste structuré disposant de moyens importants et de relais d'influence dans le milieu associatif.

EN NAHDA, apparu en février 1989 est le continuateur du Mouvement de la Tendance Islamique (MTI) créé en 1981. EN NAHDA n'est pas un simple parti d'opposition mais un mouvement intégriste révolutionnaire ayant pour objectif l'instauration d'une république islamique en Tunisie bâtie sur le modèle iranien. Rachid Ghannouchi, leader d'EN NAHDA, a toujours souligné que tous les moyens étaient bons, y compris la violence. Le pouvoir a déjà déjoué plusieurs complots, dont le dernier en date, le 22 mai 1991. EN NAHDA disposait d'une force militaire clandestine prête à s'emparer du pouvoir par la force.

En NAHDA est implanté dans la communauté tunisienne de France où il dispose notamment d'un noyau de sociétés commerciales assurant son financement.

Avec les milieux intégristes égyptiens.

En mai 1991, M. DIOURI a suivi le projet de création d'un journal avec un membre égyptien des frères musulmans M. SALEM AZEM qu'il vient de rencontrer à nouveau à Paris début août 1991. Cette personne pourrait s'identifier au Président de l'ISLAMIC COUNCIL OF EUROPE", AZAM SALAM BELAM, demeurant à Londres.

J'ajouterai un peu ironiquement et avec un recul de vingt ans, que ces rapports policiers français ne parleraient sans doute plus de la même façon aujourd'hui des partis Ennahda en Tunisie et des Frères Musulmans en Egypte, arrivés au pouvoir suite à des mouvements

populaires dans leurs pays respectifs en 2011, qu'on pourrait qualifier de révolutions. Peut-être ai-je été le premier à voir les bouleversements qui allèrent se dérouler dans cette région, et surtout à identifier l'importance de la question islamiste qui se posait déjà à cette époque et qui allait attendre patiemment son heure...

Document : Article de presse

L'expulsion d'Abdelmoumen Diouri

Le réfugié qui écrivait trop

C'est parce qu'il s'apprêtait à publier un livre sur la fortune du roi du Maroc que Diouri a été expédié au Gabon « en extrême urgence », et non parce qu'il était « l'affairiste douteux » qu'on s'emploie maintenant à décrire, sans preuves

Nous n'avions jamais choisi la France comme terre d'asile. Il n'y avait donc ce pays ou peuple aimé par des milliers d'immigrés et d'immigrées. « Le réfugié politique marocain qui faisait cet être de l'humanité française, le 15 juin, au cours des « Rencontres d'été », organisées par AD 86, une association qui milite pour une nouvelle « Déclaration des droits de l'homme », s'appelaient Abdelmoumen Diouri. Cinq jours plus tard, en fin de matière, il fut interpellé devant son domicile par sept fonctionnaires de la DST et, le soir même, emmené sous bonne escorte dans un Boeing 747 d'Air Gabon, sans avoir obtenu l'autorisation de pénétrer au territoire et ses trois enfants.

Tribunaire de la cause de réfugié No 9007/4853, valable jusqu'au 17 juillet 1995, Abdelmoumen Diouri, 53 ans, vivait en France depuis 1974. Son père, militant nationaliste de la première heure, opposé à l'indépendance contractuelle du Maroc, est mort sous le fouet de ses tortionnaires qui voulaient arracher son ralliement à Ben Arabi, placé par les Français sur le trône royal après la déposition de Mohammed V. Il a fait ses débuts politiques au sein de l'Unité, puis par Mehdi Ben Barka, avant de partir faire ses études en France et de se mettre au service du FLN algérien qu'il juge plus en accord avec ses convictions révolutionnaires que le mouvement nationaliste marocain. Rentré au Maroc, il participe à la création du Front armé pour la République. Accusé d'avoir pris part à un complot contre le trône, il est arrêté en juin 1965, emprisonné à Oujda. Devant le tribunal militaire, il refuse d'accuser les autres conspirateurs, révèle le caractère exact de la dénonciation par Oufkir et se lance dans un récit de ses tortures qui glace le tribunal. Verdict : peine de mort. Parmi les signataires des pétitions lancées en France en faveur des condamnés figurent Charles André Julien, Louis Aragon, Jean-Paul Sartre et François Mitterrand.

En 1964, à l'occasion de l'anniversaire du roi, les lettres sont contraincées en détention perpétuelle. En 1965, enfin, après une grâce royale, Abdelmoumen Diouri sort de prison. Neuf ans plus tard, il s'installe en France où il publie deux livres : « Révolutions contre un despotisme » et « Récits marocains ». La Dynastie saoudite, de l'usurpation à l'impasse. Il fait aussi des affaires. Travaille dans le commerce international. Ses ennemis d'aujourd'hui parlent de contacts d'armement avec certains pays du

tiers-monde, sans d'ailleurs apporter la moindre preuve. Une chose est sûre, Abdelmoumen Diouri, qui vit dans un vaste appartement de Neuilly, n'est pas un réfugié politique. Mais il est un réfugié. Sa cause a été régulièrement renouvelée depuis dix-sept ans, ce qui ne semble pas indiquer une activité jugée suspecte par la police.

Étant en vertu de la « procédure d'urgence absolue », qui permet d'interdire la comparution devant une instance judiciaire, l'arrêt d'expulsion signé jeudi dernier par le ministre de l'Intérieur, Philippe Marchand, invoquait pourtant « une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'État ». « Malgré les mises en garde qui lui ont été adressées, ajoutait le communiqué officiel, M. Diouri a continué avec des groupes et des personnes étrangères des intelligences qui ont de nature à troubler la sécurité publique et à nuire aux intérêts de la France. » Quels groupes ? Quelles puissances ? Quelles intelligences ? Il a fait attendre mardi matin pour que Philippe Marchand précise ses accusations dans une déclaration à RTL : « Diouri s'est rendu en Irak et en Libye. En France, il fréquente des groupes fondamentalistes qui veulent déstabiliser le Maghreb ».

« Je n'en crois ni mes yeux ni mes oreilles », s'indigne M. Mourad Oussadik, l'avocat d'Abdelmoumen Diouri. Il est allé en Irak ? En-Libye ?

seul ? Quel danger pour la France présentait ce voyage ? Il est allé en Libye ? C'est interdit ! Combien d'indemnités et d'indemnités d'affaires français pour le voyage de Tripoli chaque semaine ? Il a fréquenté des gens qui veulent déstabiliser le Maghreb ? Qui ? Comment se fait-il que l'on tolère la présence en France d'organisations qui veulent déstabiliser des pays voisins et amis de la France ? Soyons sérieux. Abdelmoumen Diouri a été chassé de ce pays parce qu'il s'apprêtait à publier à la rentrée un livre «*Al qui appartient le Maroc ?*» qui risque de déplaire au roi Hassan II. Et le gouvernement français ne veut à aucun prix d'une deuxième crise diplomatique avec Rabat, un an après la tempête provoquée par le livre de Gilles Perrault «*Notre ami le roi* ». C'est aussi simple que cela.

C'est ce qui semble confirmer un responsable du Quai d'Orsay qui confie : « Le ministre de l'Intérieur, dans cette affaire, n'a été qu'un exécuteur. » Pierre Joxe, le ministre de la Défense, juge cette affaire « délicate » et affirme qu'on « ne peut parler de raisons d'État », mais plutôt de « raisons de relations d'État à État ».

« Ce qui est encore plus scandaleux, accuse M. Oussadik, ce sont les conditions dans lesquelles l'expulsion a été décidée. Il s'agit d'un enlèvement pur et simple. Diouri n'a même pas eu le droit de choisir le pays vers lequel il a été expédié.

Les mines du roi Hassan

« A qui appartient le Maroc ? Dans son livre, qui paraîtra à la rentrée aux Éditions de l'Économiste, Abdelmoumen Diouri ne veut pas seulement dénoncer l'immensité des richesses qui font de Hassan II l'un des hommes les plus riches du monde, il promet aussi de mettre à nu le réseau complexe de prêts-remises et de sociétés-écran qui permettent au roi d'être une sorte de PDG de la Maroc Inc. » Premier propriétaire terrien - 1 500 000 hectares de bocaux terroirs - premier entrepreneur et premier financier du pays, le roi Hassan II a, selon l'auteur, transformé la vieille machine à vapeur coloniale de l'Onucum nord-africain (ONAF), rachetée en 1980, en une entreprise personnelle (la Compagnie des Mines royales). Seul, ou conjointement avec de grands groupes français (SOGA, Bouygues, Dumez, le Club Méditerranée), l'ONAF possède la majeure

partie des mines d'or, d'argent, de cobalt, de manganèse, de cuivre, de fluorine, de fer, possède 95 % des industries agroalimentaires, 90 % de l'industrie des textiles grossiers, 80 % du commerce du sucre, la majeure partie du réseau des aéroports et des piscines, Aeromerc, l'entreprise nationale de montage de voitures, n'en échappe à l'ONAF, qui contrôle 40 % des trois principales banques du pays. Le reste est entre les mains d'intéressés français.

Comme on l'a vu, jamais trop prudent, Sa Majesté a aussi, selon Diouri, consacré quelques milliards à l'étranger : 2 000 hectares de forêt au Brésil, un programme de construction de 2 000 villas en Californie. Cette immense fortune s'empêche pas le roi de lever un impôt extraordinaire auprès de millions de Marocains qui vivent dans des bidonvilles sans eau, ni électricité, ni égoût pour construire la plus grande mosquée du monde. Sous les regards indifférents des « amis » français.

R. R.

Photo : Manifestation à Paris le 24 juin 1991 pour le retour de Moumen Diouri



Le retour de Diouri a été réclamé lors d'une manifestation à Paris, le 24 juin dernier. (Photo Joffi Larnien.)

Photo : Retour de Moumen Diouri en France



Dernier rendez-vous avec la mort, un an plus tard en 1992. Je reçus un appel de mon ami bruxellois Boubker Manouzi me demandant de venir le voir chez lui assez rapidement. Il avait des informations de la plus grande importance à me confier en urgence. Intrigué par cet appel, je décidais de m'y rendre, accompagné de mon ami et avocat, Mourad Oussedik.

Arrivé sur place, au moment du déjeuner, Boubker Manouzi nous confia qu'il avait reçu l'ordre de m'assassiner par empoisonnement. L'objectif était de mettre du poison dans le café et de laisser agir le temps. Cela n'aurait pas été une mort brutale mais à feu lent, très lent. Il me montra pour confirmer ses dires, un virement d'un très gros montant qu'il avait reçu sur son compte. Dans un premier temps, Manouzi accepta l'ordre et l'argent. Mais pris de remord à l'idée de commettre cette forfaiture sur un ami, et ne désirant pas porter ce poids sur son âme, il décida de tout me dire.

Au moment où il nous confie cette information capitale, nous étions en train de prendre le café. En entendant de la bouche de Manouzi la tentative d'empoisonnement envisagée à mon encontre, Mourad Oussedik posa précipitamment le café qu'il était en train de boire et ne toucha plus à aucun met posé sur la table de notre hôte. Il me dit à ce moment là : « *Viens Moumen, on s'en va* ».

Journaliste, le nouveau résistant d'aujourd'hui

Le journalisme est le métier que j'aurai aimé pratiquer si j'avais eu à choisir mon destin...

La Résistance est permanente. Ce sont les journalistes qui ont la charge de cette mission. La liberté de la presse au Maroc se doit de refléter le changement du Régime avec les années de plomb.

Aujourd'hui, les journalistes sont les combattants du 21^{ème} siècle. Leur plume est une arme de pointe fatale, qu'aucun régime ni armée ne peut vaincre.

En les saluant, nous rendons hommage à ceux qui les ont précédés.

Les journalistes perpétuent la Résistance permanente.

Questions-réponses avec Moumen Diouri

Question 1 : Dans quel contexte avez-vous voyagé aux Etats-Unis ?

Grâce à ma femme, d'origine vietnamienne, dont une partie de sa famille habite en Californie. D'ailleurs, la dernière de mes filles, Imane, est née là-bas et possède un passeport américain.

Par contre, mes activités politiques aux Etats-Unis commencèrent par une invitation en 1992 d'Ali Bourrequat, afin de participer à un forum démocratique. Ali Bourrequat, ancien détenu emprisonné arbitrairement avec ses frères dans le bagne tragiquement célèbre de Tazmamart, avait opté pour les Etats-Unis, bien que ses frères soient restés en France, avant de rejoindre le Maroc.

Il avait des relations à tous les niveaux du staff de l'armée américaine, de la CIA et autres. Ces relations entretenues d'abord au Maroc, lui ont servi certainement à monter à un échelon plus élevé. Il était en Amérique comme un poisson dans l'eau et manipulait couramment la langue américaine. C'était un très bon communicateur. C'est aussi grâce à lui que j'ai pu rencontrer le Président Bill Clinton, ainsi que Warren Christopher, son ministre d'Etat aux affaires étrangères.

Des mois après, cette fois-ci sans l'appui de Bourrequat, je reçus une invitation par le centre Carter afin de participer à l'élaboration d'une charte des droits de l'Homme pour la défense des peuples, et dont le sujet a été développé précédemment dans cet ouvrage.

Photo : Moumen Diouri et Ali Bourrequat au Conseil de Sécurité de l'ONU (1992)



Photo : Réception à la Fondation JFK (1992)

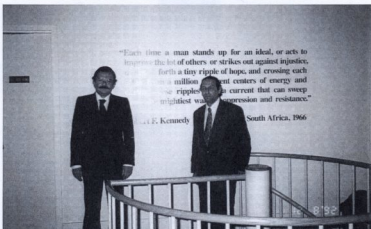


Photo : Moumen Diouri et le président américain Bill Clinton (1993)



Photo : Warren Christopher (1993)



Question 2 : Que pensez-vous de l'opposition marocaine ?

Un régime sans opposition véritable est condamné à plus ou moins brève échéance. L'opposition dans les pays qui se respectent, est l'interface du pouvoir en place et occupe la moitié de l'espace politique de ces pays.

Quand cet espace se vide, une troisième force hostile ne tardera pas à le remplir, éliminant les deux autres. Les années 1971 et 1972 sont là pour nous le rappeler. Malheureusement, personne n'ose affronter le pouvoir sur sa stratégie politique, économique et sociale.

L'aliénation stupide tue toute idée de progrès. L'élite politique marocaine a été tétanisée, je dirai même « bonzaïzée ». Le bonzaï est un arbre nain, créé par les manipulations génétiques de l'homme. Il sert seulement de décor dans les salons. Sa vie longue dépend de celui qui sait l'arroser et quand il est nécessaire de le faire.

Question 3 : Quel est le rôle réel joué par la Résistance Marocaine ?

La lutte armée pour l'indépendance du Maroc a été menée par les masses populaires des villes et des campagnes. Je dirai même qu'il faut libérer notre Mémoire passée pour nous libérer nous-même et avoir le courage de dresser un inventaire complet des acquis de la Résistance, de ses forces et de ses faiblesses dans un souci d'objectivité historique.

Il ne faut pas avoir peur de dire la vérité sur quelques résistants qui ont trahi leurs camarades, puis ont été récompensés par le Pouvoir. Les différentes luttes au Maghreb, riches en péripéties multiples, n'ont pas encore restitué pour nos enfants, nos petits-enfants et pour l'Histoire, le vrai visage authentique de ces combats valeureux. Des politiciens minables freinèrent son évolution pour la scléroser et la détruire.

Un grand effort de recherche et de réflexion est donc nécessaire pour revaloriser notre combat de libération et raconter son histoire, homme par homme, femme par femme et rue par rue. Il faut la débarrasser des mensonges politiciens et des apports orientalistes, étrangers à cette noble résistance.

Tout être est dévolu selon sa destinée

Il y a cinquante ans environ, le capitaine Housni Benslimane, aujourd'hui général, était à la tête d'un détachement militaire de la gendarmerie, en charge de m'escorter de la prison centrale de Kénitra au tribunal de Rabat.

Ce jour-là, le 21 Août 1963, au moment où ses soldats me mettaient les menottes aux mains et la chaîne aux pieds, le capitaine Benslimane, se tourna vers moi et me dit : *« Tu sais Moumen, ce jour-là est un jour de chance »*.

En lui demandant pourquoi, il me répondit : *« Sa Majesté Hassan II, vient d'avoir un fils, le prince héritier »*.

Je ne vous cache pas que j'avais envie de lui répondre : *« et alors, qu'est ce que ça peut me faire, moi qui suis ligoté de la tête aux pieds et qui attend un verdict déjà connu d'avance »*.

Mais j'ignorais que ce qu'il disait était prémonitoire. C'est durant le règne du roi Mohammed VI que je retrouve mon pays après une longue absence.

Dans un Hadith, le prophète Mohammed a dit *« Tout être est dévolu selon sa prédestinée »* : Koula makhloq li ma soukhira lah

Cinquième partie : LES HOMMES D'EXCEPTION

« Je ne cesserai à travers mes prières de remercier Allah de m'avoir donné l'occasion de rencontrer et fréquenter des hommes d'exception. De chacun de ces hommes, j'ai appris le sens du sacrifice, de la rigueur, de l'engagement, de la méthode et du patriotisme ».

Moumen Diouri

J'ai eu l'honneur tout au long de ma vie de côtoyer des hommes exceptionnels, dont les actions sur les plans politiques, sociales ou religieuses, ont marqué profondément leurs époques et les personnes qui ont eu la chance de les rencontrer, dont je fais parti :

MOHAMED DIOURI

MEHDI BEN BARKA

CHEIKH AL ARAB

FQUIH BASRI

OMAR BENJELLOUN

ABDELHAFID BOUSSOUF

BACHIR BOUMAZA

HADJ ALI BARKA

LE GENERAL FODHIL SAÏDI

LE PRESIDENT JIMMY CARTER

Et derrière tout Grand Homme, se cache une femme. La mienne s'appelle Thanh Thuy Diouri.

Mehdi Ben Barka



Mehdi Ben Barka a payé cher son attachement aux valeurs universelles pour la défense des peuples démunis. Il ne fut pas le seul à l'avoir payer de sa vie. En une année seulement, l'année 1965, huit personnalités politiques combattant l'impérialisme américain, subirent le même sort ou presque.

Le 21 janvier, Ali Mansour, premier ministre d'Iran, fut assassiné par la savac politique du Chah. Au moins de février, Humberto Delgado, chef de l'opposition portugaise, Malcolm X aux Etats-Unis et Ernesto Molina vice-ministre de la Défense du Guatemala, furent tués à leur tour. De juin à septembre, des coups d'états renversèrent Ahmed Benbella en Algérie, qui s'apprêtait à accueillir le sommet de la Tricontinentale et Ahmed Sukarno en Indonésie.

Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka fut enlevé et assassiné à Paris, avec la complicité de la CIA, de Roger Frey, ministre de l'intérieur français, des agents du Mossad israélien et de leurs complices mercenaires marocains.

Le 22 novembre 1965, Ahmed Aïdit, leader du parti communiste indonésien, fut arrêté, condamné à mort et pendu.

Les années suivantes, les assassinats politiques et coups d'états continuèrent de plus belles : Che Guevara en Bolivie, Tom Boya au Kenya, furent tués ; renversement des régimes révolutionnaires de Nkruma au Ghana et Modibo Keita au Mali.

Bien auparavant en 1960, Patrice Lumumba, le président légitime du grand ex-Congo belge, fut arrêté, torturé avant d'être achevé à la hache par des individus formés à la CIA et avec la participation du général Kettani, en poste onusien dans la capitale. Il reçut l'ordre de laisser

le passage libre aux assassins de Patrice Lumumba. En 1962, juste après l'indépendance, l'Algérie devint le foyer de la contestation où passèrent Amilcar Cabral, Malcolm X, le Che ainsi que les combattants de l'Angola, de la Guinée Bissau et du Mozambique.

Chronologie des événements politiques de l'année 1965 :

Le 27 janvier 1965	Assassinat d'Ali Hassan Mansour Premier ministre d'Iran
Le 13 février 1965	Assassinat d'Humberto Delgado Chef de l'opposition portugaise
Le 21 février 1965	Assassinat de Malcolm X
Le 21 mai 1965	Assassinat d'Ernesto Molina Vice ministre du Guatemala
Le 19 juin 1965	Coup d'état en Algérie, Ahmed Ben Bella est renversé
Le 30 septembre 1965	Coup d'état contre Ahmed Sokarno en Indonésie
Le 29 octobre 1965	Enlèvement et assassinat de Mehdi Ben Barka
Le 22 Novembre 1965	Assassinat par pendaison d'Ahmet Aïdit

En 1966	Coup d'état contre Dr Nkruma au Ghana
En 1967	Assassinat de Che Guevara
En 1968	Coup d'état contre Modibo Keita au Mali
En 1969	Assassinat de Tom Boya

Mais quel fut le rôle joué par Mehdi Ben Barka à la conférence de la Tricontinentale ?

Lors de son enlèvement à Paris le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka préparait la conférence de la Tricontinentale, qui devait se tenir à la Havane en janvier 1966. La Tricontinentale et le courant politique qui s'en réclame, se situent dans la lignée historique du Mouvement de Bandoeng en 1955, lors de la rencontre de vingt neuf chefs d'Etat ou de gouvernement d'Afrique et d'Asie. Mais l'importance de la Tricontinentale réside dans l'entrée de l'Amérique latine dans ce courant.

Mehdi Ben Barka soutenait les mouvements de libération et parlait en leur nom dans toutes les instances internationales. Il incarnait les aspirations et les espérances des peuples du Tiers Monde, toujours en quête de leur émancipation. Mehdi Ben Barka refusait d'être un spectateur passif devant les grands problèmes africains, asiatiques et sud-américains. Ce leader charismatique, écouté sur la scène internationale acquit grâce à son action et à ses idées, estime, prestige et respect de tous les révolutionnaires du Monde.

Son action pour le Maroc

Mehdi Ben Barka était attaché à l'idéal d'émancipation du peuple marocain. Il refusait que le Maroc et son peuple valeureux sorti victorieux par la force, ne soit qu'un simple pion sur l'échiquier international et une base de soldats de l'armée française pour contrecarrer l'avancée héroïque des combattants algériens.

Mehdi avait une obsession poussée pour l'enseignement, qu'il voulait rendre effective par une scolarisation intensive à la campagne, où le monde rural en avait bien besoin. Ce monde rural qui avait souffert et donné la presque totalité de ses fils comme combattants de l'Armée de Libération Nationale et de la Résistance urbaine.

Mehdi Ben Barka était très autoritaire et avait du caractère. Certains lui reprochèrent cela. Il ne concevait son action que dans un cadre collectif mais il finissait toujours par imposer son point de vue.

En 1962, je me trouvais dans son appartement de Genève. Il recevait un jeune africain qui portait un sac à dos. A peine rentré, on lui proposa de manger. Nous lui proposâmes un plat de viande, puis du poulet et du saumon fumé. Il refusa de manger ce qu'on lui avait préparé. Laurent Désiré Kabila ouvrit son sac et en tira un sandwich au jambon et le dévora sous nos yeux. Mehdi me dit en arabe : « *il a peur d'être empoisonné, c'est son droit* ». Laurent Désiré Kabila venait chercher l'aide promise auprès de Mehdi, afin de monter un front armé et chasser Mobutu, l'assassin de Patrice Lumumba. Mehdi commença à parler du Che (Guevara) qui se proposait de se rendre avec Kabila sur le front, avec des militants sud-américains entraînés à la guérilla. Kabila jeta un regard interrogateur à Mehdi et lui dit : « Ce sont des blancs et jamais un blanc ne pourra défendre un noir ». Mehdi me regarda et dit :

« *Khalina laabid fialmaghreb ou fina nat bakhru âlih* » (nous avons laissé les esclaves au Maroc pour venir les servir à Genève). Têtu comme un âne, Kabila reprit son sac et repartit vers d'autres cieux. Le Che est bien parti au Congo pour le quitter trois mois après. Les noirs ne faisaient pas confiance au Che et à ses camarades parce qu'ils n'étaient pas noirs comme eux.

Des regrets...

Mon plus grand regret, c'est d'avoir laissé les lettres que Mehdi m'avait envoyé à chacun de ses voyages à l'étranger. Ces lettres étaient expédiées à la poste restante de Chambésy. Dans ces missives, il me demandait de transmettre telles ou telles choses aux camarades politiques qui devaient passer par Genève pour le rencontrer. Ces lettres, je les ai ramenées au Maroc. Elles furent saisies, volées par la police lors de mon arrestation le 11 juin 1963 à Kénitra, à la maison paternelle. La police en profita pour prendre mes affaires personnelles : les costumes, les photos avec Mehdi à Belgrade, avec le père Kardel (ministre de la réforme agraire) ou Marcovitch, ancien attaché culturel de l'ambassade de Yougoslavie à Paris et très proche du maréchal Tito. Ces photos furent prises à l'occasion de la construction d'un port naval à Titograd. La police a aussi saisi ma voiture de marque Jaguar XK 150, qui me permit de circuler avec Cheikh Al Arab à mes côtés.

Photo : Moumen Diouri, Mehdi Ben Barka et Allal Fassi



Cheikh Al Arab



Ma rencontre avec Cheikh Al Arab

En 1956, la défaite de l'armée coloniale, qui aboutit à l'indépendance du pays, créa l'effervescence dans les cercles politiques. Les dirigeants des partis acceptaient mal le triomphe des fils du peuple sur l'armée française. Ces mêmes dirigeants qui dénonçaient quelques années auparavant les actes de violences commis par les combattants valeureux, qu'ils désignaient par « ceux qui ont perdu la raison » (lettre envoyée aux autorités françaises en 1953 par les dirigeants de l'Istiqlal).

La victoire des masses populaires sans leur participation les mirent hors d'eux-mêmes. Commencèrent alors les connivences et la complicité avec les tenants du Pouvoir afin d'éliminer les éléments forts de la Résistance.

C'est à ce moment que je fis la connaissance de Cheikh Al Arab, un homme d'exception, hors du commun. Un homme de rigueur et d'une grande discipline, était fait pour diriger. Il émanait de ce personnage un magnétisme, qui ne laissait pas indifférent ses interlocuteurs. Il était très distingué, parlait peu et agissait beaucoup. Je n'avais encore jamais vu un homme qui aimait vraiment faire le bien pour les autres. Il se rangeait toujours derrière ce qui était juste et faisait don de l'argent aux plus nécessiteux. Il n'envisageait son combat que du point de vue de la justice. Il était sensible aux problèmes des autres, aimait écouter et bien comprendre leurs problèmes : c'est pourquoi on l'avait surnommé « Cheikh Al Arab ». Il se comportait en gentilhomme, sa vie privée était digne. Il parlait aux militants avec respect

et savait comment traiter les gens. Plus on le fréquentait, et plus on le respectait. Il était la loyauté même et l'intégrité personnifiée. Quand quelqu'un venait lui demandait de l'argent, il alla lui-même en demander à d'autres et les donnait au demandeur.

D'un autre côté, Cheikh Al Arab était discipliné, prompt à l'action – la prison l'a forgé. Homme robuste et résolu, sa mission était lourde car il était en quête de justice et sa route pleine d'embûches. Il savait que la voie ne s'achèverait qu'avec la mort. Intrépide, il se rebellait, exaspéré par la misère des gens et l'arrogance des nantis. Respecté et craint, Cheikh Al Arab n'hésitait jamais à mettre sa vie en danger pour venir en aide aux membres de l'Armée de Libération marocaine et à leurs familles, qui comme lui refusaient la trahison du parti de l'Istiqlal.

Il m'avait ouvert l'esprit par ses connaissances, et m'avait préparé au danger que nous courions tous les deux. Dans un village éloigné, un douar, il me jeta un regard et me dit que là où résidaient les honnêtes hommes, il n'y avait pas de danger.

« Ne prends pas ces gens à la légère. Quand le pays est en danger, ce sont eux qui se sacrifient pour la patrie. Je n'ai que faire des gens qui se réjouissent étourdiment d'être approuvés. Celui qui est brave n'a pas peur ». Quand il prenait la parole, il était éloquent. Dans son village natal d'Agoulliz, il était craint et respecté. Dans le reste du pays, il était recherché activement. Le général Oufkir jubilait de l'avoir vivant. Il lui avait préparé une cage pour le montrer au public comme un fauve dangereux.

Il tissa une toile de relations dans tout le Maroc grâce aux membres de l'Armée de Libération Nationale, rentrés en service dans l'armée royale et les forces d'intervention rapide. Dans les grandes villes, il avait ses entrées. Aucune maison ne lui était fermée. Des couloirs l'emmenaient directement dans des chambres destinées exclusivement à son intention.

Les anciens de l'Armée de Libération l'aimaient et le protégeaient. Devant un adjudant à la porte de la caserne, il foula le seuil, pressa le pas pour aller directement à une maison militaire qu'il reconnut, se changea et ressortit dans une jeep de l'armée avec un chauffeur soldat et à son côté un adjudant.

Cheikh Al Arab faisait la tournée de Casablanca. Tous les quartiers de la ville étaient visités, avant de revenir à la case départ. Il reprenait sa route avec une célérité aillée.

De 1956 à 1963, nous avons circulé à travers tout le pays, allant d'une ville à l'autre. A peine une réunion terminée, que nous sautions dans une voiture pour nous rendre à un autre rendez-vous. Quand il montait dans ma voiture Jaguar, il ne retournait jamais la tête et c'est en cours de route qu'il se décidait sur sa destination.

En privé, il était jovial. Il faisait attention à tout et était un observateur sûr : si son sixième sens lui recommandait de quitter les lieux, il se levait, saluait courtoisement ceux qui l'avaient invité et repartait ailleurs. C'était la même chose pour les maisons qui sentaient mauvais. Il imposait par sa fermeté et sa gravité, mais avait un abord aisé. Cheikh Al Arab n'était pas exempte d'emportement, qui reflétait sa bonne foi. Il n'y avait aucune vulgarité dans son langage et faisait des remontrances à ceux qui avaient fauté, mais sans les écraser.

Cheikh Al Arab ne négligeait pas la nourriture. Si le plat cuisiné était mal cuit, il n'y touchait pas. Par ailleurs, il aimait manger à l'heure sinon, il se levait. Cheikh Al Arab recommandait aux gens de ne pas parler en mangeant. Il refusait aussi de manger chez les militants mal organisés. En rentrant dans leurs maisons, il commençait par inspecter les cuisines et placards. Celui qui était en faute, entendait les réprimandes et avait droit à un cours sur l'organisation. Un mois après, il retournait à la même maison pour voir si tout était modifié comme il le souhaitait. A Fès, au fond d'une épicerie où logeait son ami, il faisait des remontrances à la femme de son ami parce que le tapis était sale car comme à son habitude, il aimait toujours s'asseoir sur un tapis plutôt que sur un matelas.

En revanche, il était à son aise dans les familles aisées. Chaque fois qu'on lui servait un mets rare et savoureux, il le mangeait avec un grand appétit. Il était à l'aise dans ces lieux de prospérité, il lui arrivait même de faire un petit somme, tout en étant assis. Cheikh Al Arab pensait que toute trahison ne pouvait venir que de ceux qui étaient incultes.

Ce fut durant ces années que je pus apprécier l'homme d'exception qu'il était. Epris de justice, Cheikh Al Arab n'hésitait pas à l'appliquer en personne, abattant les traîtres et les corrompus. Lui et moi étions tout à fait d'accord pour dire que le Maroc ne serait pas totalement libre tant que ses territoires colonisés (jusqu'à aujourd'hui malheureusement) ne seraient pas entièrement libérés.

L'organisation de Cheikh Al Arab, dont il était le seul à connaître les hommes qui la composaient, avait pour objectif de mobiliser les éléments de l'armée de libération restés actifs, et à faire prendre conscience que si le Maroc était provisoirement indépendant, il n'était pas totalement libre.

Fquih Basri



Ce résistant de la première heure m'a toujours étonné. Natif d'un petit village berbère près de Demnat, Fquih Basri fut un homme hors du commun, doué d'une vaste culture, courtois et un grand stratège. Il possédait des qualités que beaucoup jalouaient.

Toujours souriant, même dans les moments pénibles des arrestations et des tortures, il trouvait le moyen de raconter des histoires sur ses adversaires politiques. Ses éclats de rire le rendaient encore plus fort. Dans la même cellule que lui, à la prison centrale de Kénitra, en compagnie du frère Omar Benjelloun, il passa de longs mois dans le quartier des condamnés à mort. Le temps n'avait aucune prise sur lui. Omar et moi avions pu constater son érudition et découvert avec bonheur son amour pour la poésie. Théologien émérite, il avait un esprit ouvert sur la modernité et une profonde connaissance des grands auteurs politiques, philosophes occidentaux et arabes.

Un soir, le frère Omar écoutait les nouvelles sur une petite radio, prêtée par un prisonnier de droit commun et s'était mis à crier de joie. Fquih et moi attendions ce qu'il allait nous annoncer. En captant Radio France, il nous apprit que les soldats vietnamiens du général Giap avaient attaqué le destroyer américain *Manox* (en août 1964). Sur cette nouvelle, Omar nous fit un cours sur le marxisme. Nous écoutions tranquillement lorsque Fquih l'interrompit et fit ses commentaires. Omar fut pris d'un fou rire et lui dit : « *Ya Fquih, le marxisme se lit de la gauche vers la droite, toi tu l'as lu à l'envers de la droite vers la gauche* », plaisantant sur la langue arabe où le Fquih excellait.

Il y a bien d'autres histoires qui lui faisaient toujours plaisir d'écouter. Omar nous parlait beaucoup de Cassius Clay, la radio collée à son oreille. Fquih l'avait pris pour un révolutionnaire communiste. Avant de lui dire : « comment les dirigeants communistes frappent leurs adversaires ? » Encore des fous rires.

Après notre libération, plusieurs années après, nous nous retrouvâmes en France. Rien ne le rendait plus heureux que d'être entouré par ses amis. Et quels amis ! Des dirigeants palestiniens, des opposants des régimes du Moyen-Orient, et même des ministres arabes en exercice. Tous venaient écouter et prendre les conseils de cet homme au passé prestigieux. J'avais l'impression lorsqu'il parlait que s'était un professeur s'adressant à ses élèves. Tous étaient béats par ses connaissances du monde arabe, de la politique et de ces hommes. Que de voyages avec lui, des déjeuners et dîners avec ces hommes politiques de grandes pointures.

C'est à Paris que je le vis pour la dernière fois. Il était tombé malade après une grande fatigue, due certainement à ces longs voyages à travers le monde arabe. A l'hôpital d'abord, ensuite à l'hôtel Méridien de Montparnasse, je passais avec Fquih Basri des moments qui étaient, je le sais maintenant, des adieux. Je sentis en lui un homme fatigué, faible physiquement mais en même temps, les rires éclairaient son visage.

Il était pressé de rentrer au Maroc, bien que j'aie essayé de le convaincre de rester à Paris auprès de ses médecins. En fin de compte, il avait rendez-vous avec sa destinée.

Il parla sans discontinuer, soit pour me convier des choses qui étaient restées top secrètes ou peut-être voulait-il me dire : « *Ecoutes et rapportes-les* », assuré que c'était son subconscient qui parlait. Il me parla de Driss Basri, ancien ministre de l'Intérieur sous l'ancien régime, et avec qui il était en contact de longue date. Le roi Hassan II lui confia dans les années 1990, la mission de faire rentrer Fquih Basri au pays, ce qui fut fait en 1995. L'ancien ministre se sentant mis à l'écart par le nouveau régime du roi Mohammed VI et poursuivi par la justice marocaine, ainsi que son fils, décida de raconter des histoires croustillantes sur les hommes politiques marocains.

Driss Basri se confiant à Fquih Basri, le faisait-il pour se venger du pouvoir actuel ou sentait-il sa fin proche et souhaitait libérer sa conscience ?

En voici quelques unes :

*« Tu sais, Ya Fquih, ce que Hassan II a dit à A. Youssoufi, avant de le nommer à la primature ?
Sa Majesté s'adressant à Youssoufi lui dit : Connais-tu l'homme qui m'a convaincu de te
nommer comme premier ministre ?*

Youssoufi : Non.

Sa Majesté Hassan II : et bien, c'est Shimon Pérès qui t'a défendu ».

Quelques années plus tard, A. Youssoufi marchait dans les rues de Bagdad, en compagnie d'une délégation du Mossad, et escorté par les soldats américains. Après l'invasion de l'Irak, et l'arrestation de Saddam Hussein, Youssoufi avait vite oublié les valises de dollars que lui remettait le président Saddam de son vivant. Il rencontra à Bagdad, un ami désigné par l'ONU. Il baissa les yeux et continua son chemin dans la capitale irakienne.

Fquih me raconte. Le 14 mai 2003, il dinait avec Driss Basri et deux algériens, dont l'un était proche du président Bouteflika, et le second un membre influent de la sécurité militaire. Driss Basri parlait ouvertement, sans hésitation : *« Vous savez », leur dit-il, « dans deux jours, il va y avoir un grand attentat au Maroc, dans un café de Casablanca. Et les auteurs ne sont que des mafieux épris de grades et de pouvoir »*. Effectivement, le 16 mai 2003, un attentat fit des dizaines de victimes, véritablement innocentes. Les experts français arrivés sur place, en conclurent dans leur rapport que les douze auteurs de cet attentat avaient explosé grâce à une seule personne, se trouvant à l'extérieur du café, et qui avait appuyé sur le bouton. Sinon, ils n'auraient pas tous été déchiquetés. Pas de traces.

Omar Benjelloun



Un homme d'exception, qui sous-estimait ses grandes qualités d'homme politique et du rôle de confiance qu'avaient placé en lui les militants des masses populaires des villes et des campagnes.

Homme de la trempe de Mehdi Ben Barka, il était aussi un homme de terrain même si ce terrain était miné, tant je dirai qu'Omar Benjelloun était une véritable bombe mobile.

Son érudition lui avait créé plus de jalousie que de sympathie parmi ses camarades de parti. Ingénieur des télécommunications, docteur en droit, avocat, dirigeant syndicaliste et politique, rédacteur d'un grand journal, fédérateurs des étudiants et des paysans, grand orateur, Omar Benjelloun était surtout un homme de conviction.

Sa disparition, avec celle de Mehdi Ben Barka, laissa un vide béant, qu'ont vite comblé les médiocrates politiques. Cessons de parler toujours de mercenaires, qui l'auraient exécuté. Omar fut exécuté sur ordre de l'ancien régime, qui avait peur d'un homme aussi proche du peuple.

Hadj Ali Barka



Quel homme admirable est Hadj Ali. Homme aux discours habiles, il ne se vantait jamais de sa vertu, ni étalait ses mérites. Depuis sa jeunesse, la vie l'a obligé à cultiver ses divers talents. Nul homme n'aurait enduré la vie qu'il a menée, en le conjurant par un dur labeur dans le froid de la France. Mais Hadj Ali restait d'une joie imperturbable.

Jamais je n'ai vu quelqu'un qui aimât autant la vertu dans la pratique que lui. Il vivait de son salaire d'ouvrier chez Renault et de sa retraite, alors que la ligue islamique mondiale lui offrait tout l'argent qu'il souhaitait. Celle-ci lui versait trois millions de francs français (environ quatre cent cinquante mille euros) pour subvenir à l'entretien de la Mosquée, payer les imams, les cuisiniers et ceux qui entretenaient la Mosquée.

Tous les vendredis autour d'une table rectangulaire, une vingtaine de personnes rentraient pour manger avec des vivres en suffisance. A la fin de l'année, les saoudiens revenaient à la charge et lui proposaient de verser encore trois millions de francs. Hadj Ali Barka refusa, il restait encore assez dans la caisse. Par contre, il proposa d'utiliser cet argent pour en faire don à d'autres mosquées nécessiteuses. C'est un homme sans convoitise. Les saoudiens en restèrent sans voix. Honnête par nature, il met la vertu au dessus de tout et ne s'écarte jamais du droit chemin.

Hadj Ali Barka possède l'art de diriger : il aime l'ordre, la discipline et la propreté et déteste les lâches, les gens vulgaires et les hypocrites. Il ne pouvait rester indifférent à leurs affronts.

Pareil homme serait un saint, personne ne pouvant l'égaliser. Dans la vie de tous les jours, il est ordonné et affable. La richesse et les honneurs sans la justice, ne sont que des nuages qui flottent dans le ciel. Il déteste les prodiges, la violence et le désordre. C'est un honnête homme qui vit sans inquiétude et sans peur. Une anecdote illustre ces propos. Hadj Ali s'adressait à deux imams marocains qui étaient de passage à la mosquée. *« Vous faites des talismans aux femmes, vous rapportez tout ce qui se dit ici aux renseignements généraux, etc. Comment voudriez-vous servir les fidèles pieux en assurant leur développement spirituel ? »*. Il faisait souvent montre d'un flair très sur et savait distinguer les honnêtes gens des faux dévots.

A table à la mosquée, Hadj Ali ne parlait guère, mais quand il plaçait un mot, il touchait souvent dans le mille. Parfois, il était un peu brutal dans son langage, avec ceux qui manquaient de mesure.

Toute grandeur n'appartient qu'au Ciel et seul Hadj Ali Barka en a illustré la mesure. Il honore splendidement l'esprit de l'Islam. Il applique toute son énergie au travail des musulmans et au renforcement de l'amitié entre le peuple français et les fidèles musulmans. Sa vie est vouée à la Mosquée de Mantes la Jolie, avec une volonté céleste.

Sixième partie : UN PLAN MARSHALL POUR LE MAROC

« La vieillesse commence quand les rêves se transforment en souvenirs. Je rêverai toujours d'un avenir meilleur pour mon pays.

Je sais que j'ai une mission pour mon pays. Personne ne veut m'écouter, ni m'entendre ».

Moumen Diouri

Lettre à Sa Majesté le Roi en l'an 2000

Mon objectif dans cette partie, en tant que libre penseur, porteur d'une pensée politique libre, est d'être force de propositions et d'apporter des éléments de réflexion permettant à mon pays d'être un jour un modèle de développement économique, politique et humain.

Tout d'abord, au moment de l'intronisation de sa Majesté le Roi, Mohammed VI, j'ai souhaité lui écrire une lettre exprimant ma joie de l'arrivée au pouvoir d'un souverain éclairé, porteurs d'espoir pour toute une population délaissée et meurtrie lors du régime précédent, et également de lui rappeler l'ensemble des chantiers qui restaient à réaliser pour que le Maroc puisse sauter les étapes du sous-développement vers un Etat moderne et démocratique, répondant aux besoins sociaux, économiques et politiques de sa population.

Au nom de Dieu le Miséricordieux par Essence et par Excellence

A Sa Majesté Mohammed VI

Rabat, Royaume du Maroc

Paix, miséricorde et bénédiction de Dieu sur Votre Majesté

Sire,

L'intronisation de Votre Majesté a suscité au sein de notre peuple une vague d'optimisme généralisé et ranimé des espoirs pouvant permettre à notre pays de vivre les transformations nécessaires qu'exigent, d'une part, la situation nationale critique, et d'autre part, les facteurs de développement universel qui, en ce début d'un nouveau siècle, annoncent des révolutions profondes dans tous les domaines de la vie. Ces espoirs sincères, que nous avons partagés avec notre peuple, ont été corroborés par les déclarations de Votre Majesté qui témoignent de sa conscience des problèmes de la réalité actuelle et du besoin de changement souhaité.

Cela a attiré notre attention et celle de tous les militants dévoués qui, durant toutes ces années passées, ont appelé activement à un Maroc où règneraient la justice et la liberté, un Maroc en harmonie avec ses spécificités arabo-islamiques, son histoire et son patrimoine solidement enraciné, un Maroc assumant pleinement son rôle précurseur dans l'édification d'un grand Maghreb uni.

Les déclarations de Votre Majesté nous ont incitées à l'adjurer, par cette lettre, de ne pas laisser échapper cette occasion propice- comme d'autres, déjà inutilement perdues- de profiter de toutes ces conjonctures favorables, à l'intérieur comme à l'extérieur pour opérer un changement radical qui dépasse les apparences, les formalités et les façades, et permettre à notre peuple de réaliser ses ambitions légitimes sur les plans humains et sociaux en opérant et en réalisant les changements historiques et les grands projets dont la plupart

ont été avortés et freinés depuis l'aube de l'indépendance. Les militants d'avant-garde n'ont cessé de se sacrifier sans jamais perdre espoir. Tous ceux-ci n'ont pas échappé à l'attention de Votre père Feu Hassan II, qui avait enfin compris que sans eux, il était difficile d'édifier un Etat moderne, efficace, légitime et en harmonie avec son époque pour lui assurer une stabilité fondée sur la justice et la démocratie. A la fin de son règne, Votre père a tenté de procéder à un semblant de réformes tout en se montrant hautain, sans aller jusqu'au bout de la réalisation.

Majesté, la grandeur des chefs d'Etat et des leaders, surtout à notre époque, ne se mesure pas, comme Vous le savez, à la grandeur de leurs palais ni au nombre de leurs esclaves, mais à l'importance de leurs réalisations, à leur capacité à opérer les grandes transformations, à créer les initiatives pertinentes, pour répondre aux inspirations de leurs peuples. Sur ce principe, Nelson Mandela a pu acquérir sa renommée en se sacrifiant pour la liberté de son peuple, en réussissant à instaurer un régime démocratique en Afrique du Sud, puis en quittant le pouvoir après seulement un mandat. Sur ce même principe, le Roi Juan Carlos a pu gagner le respect en mettant fin à la monarchie absolue abandonnant ainsi le pouvoir gouvernemental aux gouvernements élus par le peuple espagnol. Dans le même registre, on retient le nom du Président chinois Ding Tsiao Ping qui a réformé l'ancien régime communiste et celui du leader soviétique Gorbatchev, désormais entré dans l'histoire.

En conséquence, nous pensons que la nécessité de réformes dont le destin Vous incombe et que tous les marocains attendent de Vous, en cet instant de notre histoire, se résumerait en quatre points.

Premièrement,

1. La modernisation de la légitimité du pouvoir :

Nulle part, la légitimité du pouvoir n'est absolue ou éternelle ; elle exige un renouvellement constant, allant de pair avec le développement et les besoins. Le Roi et le peuple sont conditionnés par la fidélité de l'engagement entre le chef de l'Etat et le peuple à travers des élections libres et directes.

Vous êtes ainsi appelé de par les exigences historiques, à Vous moderniser en laissant la direction du pouvoir à un gouvernement élu par le peuple pour aller de pair avec l'air du temps et de ses bouleversements.

Deuxièmement,

2. Réformes sociales :

Comme Vous le savez, la situation sociale au Maroc est une des plus mauvaises de la région du monde arabe et peut-être même du reste du monde. C'est en tout cas la pire qu'ait jamais connu notre pays, eut égard au train du chômage démesuré, à la propagation de l'analphabétisme et à l'écart qui ne cesse de se creuser entre une minorité de plus en plus riche et une majorité de plus en plus pauvre.

Et comme si les calamités et les malheurs de la pauvreté ne suffisaient pas, un autre fléau, celui de la corruption administrative et politique, viennent s'y ajouter, entraînant toutes sortes de vices, au point de devenir un cancer gangrenant notre société et mettant ainsi en danger les piliers de l'Etat, du sommet à la base, si une volonté de changement rapide et déterminée, n'intervient pas pour y remédier. En réalité, les crises sociales sont le mal à soigner en priorité, car avec elles, on ne peut rien attendre de toutes prises de décisions démocratiques, de toutes tentatives d'élargir la participation populaire ou de faire agir la société civile. Par conséquent, il est impératif de commencer d'abord par expurger ces maux, et d'une façon radicale et révolutionnaire afin de refondre la géographie sociale, de rectifier ses contours et ses aspects, de réduire l'écart qui sépare les citoyens riches des citoyens pauvres, de combattre la corruption, de refonder les attaches entre le citoyen et sa patrie, le gouvernement et le gouverné, l'administrateur et l'administré, et entre toutes les catégories sociales. Mais cela doit se faire avant toutes sortes d'élections ou de la promulgation de nouvelles lois régissant les activités syndicales, municipales, locales, partisans, démocratiques, etc.

A cause des calamités passées et présentes, une bonne partie du peuple marocain s'est transformée en troupeaux d'immigrants et d'exilés à la recherche de n'importe quel pays

d'accueil, s'arrachant ainsi à leurs racines, abandonnant leur identité. Il est inconcevable que l'image de la jeunesse marocaine, qui constitue les trois quarts de la population de notre pays puisse être réduite à cela.

Troisièmement,

3. Réformes politiques :

Le système politique marocain a urgemment besoin d'être restructuré et reconstruit sur la base des principes établis de notre religion afin qu'il aille de concert avec les évolutions mondiales modernes. Le défi auquel Vous êtes confronté consiste en la capacité de faire preuve de souplesse et d'ouverture, d'appliquer les valeurs modernes les plus méritoires telles que la démocratie, la transparence, d'instaurer une véritable pluralité politique, l'alternance des pouvoirs, l'activation de la participation populaire, de consolider les constituants et les éléments de la société civile.

Nous sommes persuadés que les concepts sur lesquels s'édifient les Etats aujourd'hui, sont radicalement différents de ceux du passé.

Il va de même pour les critères qui définissent la prospérité des Etats, leur prestige et leur rôle sur la scène politique internationale. En tête de ces concepts et des critères modernes sur lesquels se fondent les états modernes, actifs et respectables, il convient de mentionner le système de gouvernement basé sur la légitimité et non sur la force.

Quatrièmement,

4. La réforme juridique :

La stabilité des Etats modernes s'établit sur la force de la loi et non sur la loi de la force et de la répression: leurs constitutions doivent être fondées sur les valeurs de leur époque, leur dignité doit être fondée sur celle de ses citoyens et non sur ces vieilles marques d'esclavage qui consistent à baiser la main, à se prosterner devant un être humain et exercer l'hypocrisie à outrance. Le rayonnement, le prestige et la force des Etats légitimes modernes se fondent

sur leur effort spirituel et matériel sur leur créativité et leur constructive contribution à la Société des Nations. Nous sommes sûrs et certains que notre peuple marocain est capable non seulement d'accueillir ces réformes, mais aussi qu'il les mérite.

Majesté, nous ne pouvons nous contenter de rester spectateurs ou même acteurs secondaires face aux défis historiques, cruciaux qu'affrontent actuellement notre Nation arabo-musulmane. Nous devons jouer un rôle actif efficient, prendre fait et cause pour les principes de la justice et de la raison, nous ranger aux côtés de nos frères d'une façon claire et lucide et réaliser l'unification de l'unité maghrébine tant attendue.

Nous prions Dieu le tout puissant de Vous inspirer la bonne voie, la clairvoyance, la sagesse et le courage de prendre de lourdes responsabilités historiques dont le destin incombe à Votre Majesté. Ne pas le faire comme il se doit pourrait mener à des dangers multiples car les échecs et les déceptions conduiraient inéluctablement la population à perdre tout espoir de changement et de réformes pour une vie plus digne et un avenir meilleur. Ces déceptions pourraient provoquer la colère et jeter le pays dans le tourbillon de la violence. Nous en avons quelques exemples dans plusieurs pays proches ou lointains. Nous prions Dieu de Vous protéger d'un entourage délétère, des flagorneurs et des hypocrites en tout genre qui tournent autour des gouvernants et les empêchant de voir la lumière en plein jour.

Quant à nous, signataires de cette lettre, nous ne cherchons ni prestige, ni un quelconque profit. Nous n'aspérons qu'à la grâce de Dieu, appliquant ses commandements dans l'intérêt de notre pays bien aimé. Le Saint Coran dit : « Dis, Agissez et Dieu verra votre action de même que son Messager et les croyants ».

Abdelmoumen Diouri, le 7 Janvier 2000

Des réformes nécessaires pour le Maroc

La grandeur des Dirigeants se mesure par la grandeur de leurs réalisations.

Je le dis haut et fort, la monarchie marocaine est entrain de retrouver sa noblesse d'antan, celle de l'ère de Mohammed V.

La politique menée par Sa Majesté Mohammed VI est une politique modernisée, rectifiée et renouvelée en profondeur par rapport à la politique menée par Hassan II. Sa Majesté prend des initiatives très courageuses mais des réformes en profondeur s'imposent. Depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours, le Maroc est en retard sur trois chantiers : La Vérité, La Justice et La Réforme Sociale.

VOLET « JUSTICE ET DEMOCRATIE »

Justice, liberté d'expression et bonne gouvernance

Défense du Citoyen

Liberté

Justice

Emancipation

- ✓ La démocratie est un leurre sans une véritable justice.
- ✓ La corruption au Maroc est un système légal qui permet à chacun d'accéder à ses droits.
- ✓ La corruption doit être sévèrement punie. Les gouvernants doivent donner l'exemple en présentant publiquement la source de leur fortune. Il est inadmissible de punir un citoyen corrompu, sans qu'il soit fait autant pour un Dirigeant.

- ✓ S'arroger le droit de drainer les richesses du pays par une minorité, va à l'encontre de la l'équité. Il est nécessaire de faire bénéficier le peuple marocain de son droit fondamental de vivre dignement et de récolter les fruits de ses labeurs.
- ✓ La liberté d'expression doit être le reflet du changement de régime, un signe fort montrant que la page du passé a été tournée.
- ✓ Le sacrifice permanent effectué par le Citoyen pour le développement du Maroc, exige le devoir du Dirigeant d'en faire de même.
- ✓ Lorsque le droit fondamental à la vie est bafoué, le devoir de le redresser s'impose. Je propose l'élaboration d'une Déclaration Fondamentale des Devoirs des Gouvernants et des Gouvernés. Pour cela, il faudra élaborer un Manifeste de bonnes conduites.
- ✓ Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont censées travailler pour une meilleure justice et pour la liberté d'expression. Mais quelques unes perdent toute crédibilité en associant les Dirigeants des partis politiques dans leurs organes de direction. Elles doivent être totalement libres et non dépendantes des Partis et du Pouvoir.

Droits de l'Homme

- ✓ La Déclaration des Droits de l'Homme est dévoyée et les partis politiques ont perdu le droit de la critique et de l'opposition.
- ✓ Faire témoigner les victimes d'exactions sans que les commanditaires ne fassent publiquement leurs excuses, ne suffit pas pour effacer les années de crimes et de tortures. Le cas de l'Afrique du Sud, est le meilleur exemple pour rétablir une réelle paix et sérénité.
- ✓ Durant les années de l'Ancien Régime, beaucoup de donations ont été accordées au Maroc par les dirigeants arabes des pays du Golfe, sous formes d'enveloppes financières, visant à être investis dans les programmes sociaux. Malheureusement,

une grande partie de ces donations a été détournée par certains Dirigeants individuellement, amenant même ces donateurs à ne plus faire confiance à ces Dirigeants mendiants et opportunistes, qui ont profités de la misère des marocains pour s'enrichir.

- ✓ Les organisations des Droits de l'Homme se doivent de s'impliquer avec les militants dans le développement humain et économique.
- ✓ Il faut plaider pour une sensibilisation socio-économique des Droits de l'Homme, basée sur une économie sociale et solidaire avec une formation accélérée des cadres militants des Organisations Non Gouvernementales (ONG), et une approche constructive de partenariat avec le secteur privé.

VOLET « CULTURE, EDUCATION ET RELIGION »

Religion

- ✓ L'Islam est l'avenir de l'Humanité. Je suis convaincu que seule la charia islamique peut sauver le monde de la destruction massive, à condition qu'elle soit appliquée à la Modernité. Par exemple, comment ne pas condamner à mort et exécuter ceux qui tuent volontairement des jeunes enfants de moins de dix ans.

Education/Culture

- ✓ Construire des salles de culture, des crèches, des cantines et des classes d'école dans les campagnes.
- ✓ Mise en place d'une formation accélérée allant de quelques jours à trois mois maximum. A l'issue de cette période de formation, sur une centaine de participants, on en sélectionnerait dix qui seraient opérationnels de suite.

Restaurer L'Histoire authentique du Maroc

- ✓ Un peuple sans Mémoire est un peuple sans avenir.

- ✓ Les citoyens se doivent de connaître leur Histoire authentique.
- ✓ Les différentes luttes au Maghreb n'ont pas encore restitué pour nos enfants, aux générations futures et pour l'Histoire, le vrai visage de ces combattants valeureux. Les politiciens minables ont freiné son évolution, pour les scléroser et les détruire.
- ✓ Un grand effort de recherche et de réflexion est donc nécessaire pour revaloriser le combat de libération du Maroc, et raconter son histoire, homme par homme et la débarrasser des mensonges des fossoyeurs de la Vérité.
- ✓ Il faut avoir le courage de dresser un inventaire complet sur les acquis de la Résistance, de ses forces et de ses faiblesses, dans un souci d'objectivité scientifique. La bataille de Lehri, à trenté kilomètres de Khénifra, en 1914, par Moha ou Hamou Zayani contre les colons français, mérite à elle seule une encyclopédie, des grands films et des livres pour jeunes enfants et adultes. Lorsqu'on prend le train de Casablanca à Marrakech, chaque gare représente une étape historique de la lutte contre le colonialisme.
- ✓ L'histoire du Maroc telle que racontée aujourd'hui dans les livres scolaires est une insulte à l'intelligence citoyenne.
- ✓ Il ne faut pas avoir peur de dire la Vérité et seulement la Vérité sur les hommes qui nous gouvernent.

VOLET « POLITIQUES ECONOMIQUES, INDUSTRIELLES ET SOCIALES »

Paix sociale

- ✓ Il y a une forte aspiration du peuple marocain à la paix. La paix est un facteur déterminant de stabilité économique et sociale. Elle passe par la réconciliation nationale, le renforcement et la modernisation de l'Etat.

- ✓ Nécessité de faire attention aux classes moyennes et pauvres, de les rassurer par des actions. Ce ne sont pas les lignes de métro et les ponts suspendus qui feront la joie et le bonheur des chauffeurs de taxis, de camions, de bus ou de cars voyageurs.

Gouvernance

- ✓ Pour gouverner un pays, il faut d'abord le disséquer, le morceler, région par région, sous-région par sous-région, commune par commune, et appliquer la gouvernance du bas vers le haut.

Economie et social

- ✓ La pauvreté est la pire forme de violence.
- ✓ L'économie doit se développer selon des logiques équitables afin de réduire le fossé qui sépare les riches des pauvres.
- ✓ Nécessité de réformer pour renforcer la cohésion sociale : réduction des disparités sociales régionales, réduction du chômage et de la pauvreté.
- ✓ Constituer un Fonds dédié aux jeunes pour leur venir en aide.
- ✓ L'objectif stratégique d'un réel développement ne peut être fondé que sur une forte croissance, d'au moins 6% à 7%.
- ✓ Réduction des ratios de déficits budgétaires et de la dette publique par rapport au PIB.
- ✓ Seules des finances publiques solides seront de nature à renforcer la confiance du secteur privé.
- ✓ Trois chantiers prioritaires :
 - 1) réforme du système judiciaire
 - 2) réforme de l'administration publique
 - 3) réforme du secteur financier

✓ Il faut faire un état des lieux de l'économie avant toute chose et surtout avant d'engager des réformes, afin de :

- Redresser les tendances lourdes de l'économie marocaine
- Dégraisser la fonction publique
- Former une équipe pour s'atteler aux grands dossiers
- Lutter contre la corruption
- Lutter contre la pauvreté
- Réformer le code du travail
- Refonte de la fiscalité
- Simplification des procédures administratives
- Encourager les investissements privés
- La justice, une réforme d'abord technique et ensuite politique
- Travailler sur le cadre macro-économique : maîtrise de l'inflation, balance des paiements excédentaires
- Quelques nécessités macroéconomiques et sociales : dialogue social, hausse du SMIG, assurance maladie obligatoire, retraite, recettes de l'Etat
- Consolider les priorités sectorielles et arrêter les objectifs :
 - 1) Projet structurants utiles à l'ensemble de l'activité économique
 - 2) Projets à caractères sociaux, comme ceux liés à l'éducation, l'habitat, la formation, la santé et l'eau
- Accroître les crédits immobiliers

Aujourd'hui, quelques réformes sont sur les rails.

✓ Les réformes stimuleront la croissance et permettront la réduction de la pauvreté sur les moyens et longs termes. Sur le court terme, il faut prévoir des politiques sociales, permettant l'instauration de filets sociaux.

- ✓ Aucun pays émergent ne peut se développer sans l'éducation de base, sans la micro-industrie, ou la petite et moyenne industrie (PMI).
- ✓ Développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire : mis en place de gros moyens, de machines agricoles, de matériels d'irrigation et de routes.
- ✓ Il faut faire attention à l'industrialisation démesurée pour un pays.

Energie-Ressources naturelles

- ✓ Acheminer l'eau par pipeline du lac Victoria et du fleuve Sénégal au Maghreb : créer des barrages souterrains.

Un Maroc indivisible

Tindouf, ville algérienne ?

Comme dit la chanson « Avec le temps, tout s'en va », les mauvais souvenirs s'estompent dans l'écriture de l'histoire, bien que les stigmates résistent.

Permettez-moi de vous parler de la genèse d'un événement qui a failli changer la face du Maroc avec des conséquences imprévisibles. Afin d'apprécier le comportement des uns et des autres, je voudrais vous raconter ce qui s'est passé en 1969.

Au mois de janvier 1969, un sommet réunissant le Roi Hassan II et le Président Houari Boumediene se tint à Ifrane pour négocier l'issue de problèmes qui bloquaient le règlement de l'Union du Maghreb Arabe. Le roi Hassan II proposa au Président Boumediene de garder les villes de Tindouf et toutes les terres marocaines récupérées par l'armée algérienne après l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Le Président Boumediene n'a pas hésité une seconde à accepter l'offre royale mais exigea que l'accord soit ratifié par le parlement marocain, l'émanation du peuple. En contrepartie, les dirigeants algériens s'activeraient pour aider le Roi Hassan II à récupérer le Sahara Occidental.

A cette époque le Maroc vivait sous l'état d'exception, le Parlement était donc dissous. Immédiatement, le Roi ordonna d'organiser un référendum. Ce qui fut fait rapidement. En 1970, un nouveau Parlement fut mis en place. Le Président du Parlement n'était autre que le Docteur Abdelhadi Boutaleb, ancien ministre de la Justice et Conseiller du Roi.

A ce moment précis, le General Oufkir entra en jeu. Il s'adressa au Président du Parlement en aparté, lui intima l'ordre de ne pas réunir les élus. Il lui jeta à la figure : *« l'armée marocaine n'abandonnera jamais ses Terres »*.

Et voila que par calcul personnel, le Roi Hassan II avait réussi à mettre à l'unisson presque tous les officiers de l'Etat Major contre lui. Les Oufkir, Madbouh et Ababou trouvèrent des oreilles attentives auprès des officiers et soldats qui refusèrent d'abandonner les terres historiquement marocaines. La suite est bien connue.

Mais supposons que le général Oufkir ait survécu jusqu'à aujourd'hui, que pensez-vous qu'il fasse en entendant le Ministre des Affaires Etrangères, T. Fassi et K. Naciri, porte-paroles du

gouvernement dire à la télévision marocaine : « *Tindouf, ville algérienne ?* » Ne cherchez pas la réponse ! D'ailleurs, déjà en 1963, lors de la guerre des sables, le Général Driss Benomar voulait en découdre avec les militaires algériens afin de récupérer les terres marocaines.

Mais alors que faire pour récupérer nos terres aux algériens ?

Wilson Churchill disait : « *Faites confiance aux gens, les gens sont parfaitement capables de réfléchir pour arriver à des conclusions rationnelles* ».

J'affirme haut et fort que lorsque le peuple marocain fut privé de ses dirigeants politiques, emprisonnés par les autorités coloniales durant la période précédant l'indépendance et que le Roi légitime fut exilé en Corse, le peuple prit les bonnes décisions qui s'imposaient. Il battit l'armée française et les jeta dehors.

Cela signifie que ce ne sont pas seulement les terres marocaines prises en otage par l'armée algérienne qu'il faut libérer, mais aussi les villes de Ceuta, Melilla et les Iles que nous devons reprendre. N'est-il pas honteux et lâche d'avoir jusqu'aujourd'hui laissé une partie de nos territoires colonisés par un pays étranger ?

La Mauritanie ou la grande hypocrisie des dirigeants de l'Istiqlal

Suite à ma deuxième mission pour le FLN, je rentrais à Grenoble où je rencontrais mon ami marocain, Farid Chraïbi, qui me rappela que le lendemain on avait des examens oraux à la faculté des Sciences Politiques. Je passais le premier avec un professeur qui me questionna sur la Mauritanie marocaine. Je commençais à parler. Au bout d'une demi-heure, je parlais encore. Les faits concernant ce point précis sont encore clairs dans ma tête.

Tout d'abord, la venue de Mokhtar Ould Dado au Maroc, prêter allégeance au roi du Maroc. Il logea à l'Hôtel Balima de Rabat, et attendit impatiemment que le roi Hassan II ou son gouvernement le reçoivent. Il resta un mois à attendre, sans argent : il n'arrivait pas à payer son hôtel, et continua à dormir à la première mosquée de Rabat.

C'est à ce moment que l'hypocrisie des dirigeants du Parti de l'Istiqlal atteignit son zénith. Allal Fassi faisait une danse avec son ventre en criant de toutes ses forces le slogan : « *Mauritanie marocaine* ». Il fut pourtant le premier à reconnaître l'indépendance de la Mauritanie. Karim Zhiri, nationaliste de la première heure et conseiller d'Allal Fassi, fut le premier ambassadeur à Nouakchott.

Contre l'impérialisme post-colonial pour l'unification du Maghreb

Les puissances coloniales laissèrent faire les dirigeants africains comme ils l'entendaient, sans craindre que l'Afrique devienne réellement libre de ses choix. Ces puissances auraient eu un autre comportement à l'égard de celui qui aurait essayé de faire prendre conscience à l'Afrique de sa force.

J'ai la ferme conviction qu'il existe plusieurs plans élaborés et mis à exécution par des experts américains et européens pour empêcher la formation et l'union du Grand Maghreb. Ces plans s'appliquent aussi à subdiviser ces pays en encourageant l'émergence des groupuscules et partis régionalistes, chauvins, qui revendiqueront leurs indépendances et la séparation territoriale vis-à-vis du pouvoir central de chacun de ces pays.

La Yougoslavie en est le plus bel exemple. A qui veut-on faire croire que l'intervention en Bosnie musulmane avait uniquement un but humanitaire ? On a eu recours aux islamistes extrémistes, soutenus par les Américains, les Européens et les Israéliens. Les raisons étaient beaucoup plus complexes et subtiles : il fallait empêcher la grande Yougoslavie de devenir une puissance agro-industrielle, jouant un rôle majeur dans les pays de la région et dans le monde. La véritable cause de cette agression criminelle était que ce pays était très ami avec les pays arabes. Il était engagé contre l'impérialisme américain et refusait de collaborer avec la CIA, qui exigeait des yougoslaves de leur livrer les plans des sites stratégiques battis avec l'aide des sociétés yougoslaves. Sur le plan économique, leurs sociétés étaient très performantes à l'export et concurrençaient les entreprises américaines et européennes au Moyen-Orient et en Afrique, territoires que les américains considéraient comme une chasse gardée.

Ces mouvements de déstabilisation géostratégiques semblent aujourd'hui se reproduire de la même manière, en concomitance avec l'irruption de la Chine comme puissance économique mondiale. Dans sa quête de ressources (agricoles, pétrolifères, gazières...) afin d'alimenter sa croissance économique exponentielle, la Chine a signé de nombreux partenariats avec des pays africains afin de pouvoir s'approvisionner auprès de ces pays. Citons l'exemple des partenariats signés avec la Mauritanie, le Soudan ou avec l'Algérie,

pour ne citer que ces pays, pour accéder à leurs ressources énergétiques. La suite, on la connaît. Alors que les Chinois ont mis la main sur le pétrole soudanais, nous suivons avec intérêt la guerre civile qui secoue ce pays. L'Algérie, de son côté, n'a qu'à bien se tenir et ne pas créer de problèmes aux sociétés occidentales. Il pourrait alors arriver que des mains généreuses arment les kamikazes et soulèvent les kabyles. Tout cela avec des armes russes, payées grâce à la monnaie américaine et grâce à des intermédiaires arabes. Les américains savent précisément épargner les pays musulmans alliés, et déstabiliser les autres.

L'art de la manipulation et du camouflage sont poussés tellement loin, que de temps en temps, des kamikazes esseulés explosent, télécommandés par les services de sécurité de leurs propres pays. Le hasard faisant bien les choses (!), ce sont les services américains et européens qui nous préviennent de ces attentats, avec un art consommé de la communication, par la presse et la télévision.

Conclusion

Encore une fois, on voudrait réduire l'Histoire du Maroc à la mémoire trafiquée des Partis.

Encore une fois, on voudrait recouvrir la mémoire collective du Peuple d'un épais brouillard, l'abandonner derrière un mur d'oubli, la livrer à l'obscurité.

Encore une fois, à suivre le regard des Maîtres, on perd de vue l'opprimé qui échappe à ce regard, qui exècre les forces politiques en place et qui résiste.

Ici le silence tue. Les manipulateurs perdurent en s'attribuant la force du secret, fige dans le silence les complices nationalistes. Tout secret de ce genre est explosif et finit par détruire ses détenteurs.

Ce livre est, je l'espère, un premier pas dans la longue marche vers un monde meilleur, un premier sursaut vers une force libératrice.

Remerciements

Au moment où j'arrive au terme de ce livre, je tiens à préciser qu'en revenant au Maroc, je suis tombé malade.

J'aimerais remercier très chaleureusement mes médecins qui me soignent encore. Je n'oublierai jamais le Professeur Abas Ghazi, chef du département d'oncologie à la clinique privée de l'Agdal, qui à la vue des analyses effectuées, m'a pris en main. J'ai effectué trente sept séances de radiothérapie. Le Professeur n'a jamais voulu se faire payer ou encaisser un centime. Bien au contraire, il m'a remis des boîtes de piqûres qu'il m'appliquait au ventre lui-même, tous les trois mois.

Depuis, une autre maladie plus grave s'est déclenchée. Mes filles, Ayda et Kenza, adressèrent une lettre à Sa Majesté le roi Mohammed VI. Quinze jours après, je reçus l'accord du Palais Royal pour prendre en charge mes dépenses de santé assez conséquentes, montants que je ne possédais pas.

Je tiens à remercier sa Majesté le Roi, fervent défenseur de l'Unité Nationale, que Dieu le glorifie.

NOTE DE MOHAMED AMINE DIOURI : Des mémoires réellement inachevés...

« Au Grand Homme, la Patrie doit être reconnaissante »

Mon père, Moumen Diouri, est décédé le mercredi 16 mai 2012 suite à une longue maladie. Il était alors en pleine phase d'écriture, et ce en dépit de la fatigue énorme qui le tenaillait.

Malgré cette perte abyssale pour sa famille et amis, il était nécessaire afin de lui rendre le meilleur hommage possible, d'assembler son travail formidable d'introspection, de mémoire et d'analyse. Je me suis donc attelé à cette tâche. Le résultat final est saisissant de vérité par l'éclairage qu'il apporte sur l'histoire d'un homme, destin personnel qui se superpose avec l'Histoire de son cher pays.

Premier point concernant le titre de ce livre. Quand mon père a décidé de l'écrire, il envisageait de restaurer des pans de l'Histoire du Maroc post-indépendant, oubliée ou réécrite par des faussaires voire des fossoyeurs de la Mémoire Nationale et enseignée aujourd'hui encore à nos jeunes écoliers. Pour lui, une mémoire inachevée s'entendait comme la conscience collective marocaine incomplète et manipulée. Son souhait premier était d'apporter son témoignage d'acteur politique majeur, ayant activement écrit (parfois avec son sang) les grandes lignes du combat commencé après l'Indépendance du Maroc. Cela afin que sa Gloire ne soit pas spoliée par des élites politiques corrompues mais restituée à son véritable auteur, le peuple marocain, qui a durement lutté pour venir à bout des colonisateurs français et espagnols. Acteur mais aussi compagnons de luttes de Grands Hommes, dont certains ont été volontairement oubliés par l'histoire officielle et que mon père tente de rétablir : Mohamed Diouri, Mehdi Ben Barka, Cheikh El Arab, Omar Benjelloun, Fquih Basri... Il était temps de redonner la place que ces Grands Hommes méritaient dans l'Histoire marocaine.

Rétablir la vérité, voilà ce que Moumen Diouri souhaitait réaliser à travers cet ouvrage accusateur, contre les dirigeants de l'Istiqlal, qui jouissent à ses yeux d'une gloire imméritée. Rétablir la vérité concernant mes grands-parents, Mohamed et Khadija Diouri, morts en martyrs des mains du colonisateur français et de leurs complices marocains. Rappeler leurs rôles respectifs primordiaux dans la lutte pour l'Indépendance. Cela est d'autant plus important, que malgré leur sang versé et

leur sacrifice pour la Nation marocaine, ils n'ont pu voir leur œuvre achevée et l'indépendance du Maroc.

Malheureusement, le destin est parfois très ironique et cruel. Le titre de cet ouvrage prend une autre signification avec le décès de son auteur, qui laisse une œuvre inachevée, un témoignage incomplet car il n'aura pas eu le temps d'aborder tous les aspects de sa vie, qui aurait apporté un éclairage certainement important aux lecteurs de ces mémoires. Il ne faut cependant pas perdre de vue l'essentiel : « Mémoires inachevées » restera à tout jamais une offrande de Moumen Diouri à sa famille et à la Nation.

Au début de l'année 2012, sentant la maladie et le temps jouer contre lui, il donna pourtant toutes ces dernières forces. Des nuits entières à écrire, à se remémorer, à fouiller dans sa mémoire. Ses notes manuscrites sont parfois chancelantes, preuve d'un ultime effort pour coucher par écrit ses idées ou anecdotes. Malgré les supplications de sa famille de se reposer et de penser d'abord à sa santé, il passa outre nos conseils car il pensait certainement que ce livre témoignage dépassait sa personne. Ces dernières forces prises contre la maladie eurent raison de sa vie. Il fut un combattant jusqu'au bout. Ces dernières paroles furent pour cet ouvrage, son ultime volonté que ce livre soit publié quoiqu'il arrive.

Afin de respecter sa mémoire, je me mis à la recherche de son manuscrit pour en mesurer l'étendue. Beaucoup de notes éparpillées, écrites à la main ainsi que des documents de travail électroniques furent trouvés. Je parcourus attentivement, minutieusement chacun d'eux. Première conclusion, il n'existait pas de squelette du livre. Mon père écrivait ces idées au fur et à mesure de ses pensées, pensant sans doute par la suite avoir le temps de les réorganiser et de les compléter. Ce ne fut pas le cas. Deuxième constatation, il n'a pas eu le temps d'écrire certains chapitres importants de sa vie, notamment la période comprise entre 1963 et 1971.

Mon travail consista donc à organiser ses idées, parfois à les reformuler, jamais d'écrire à sa place ou de laisser d'autres personnes le faire. Les paroles présentes dans cet ouvrage sont exclusivement les siennes. J'aurai pu faire appel à des tierces personnes, afin qu'ils me relatent des événements passés en présence de mon père, des luttes qu'ils auraient mené ensemble. Je ne le fis pas. Certains trouveront étranges certains vides dans la vie de mon père, notamment pour la période précitée. Je pense au contraire, qu'il était inutile de reprendre des événements qu'il a déjà abordés dans ses précédents ouvrages. Ce qui fait la force de ce livre, c'est justement le recul pris par mon père dans son analyse et sa réflexion, les années aidant, même sur des sujets sur lesquels il s'était déjà exprimé. Partant de ce principe, aucun autre homme n'aurait pu s'exprimer à sa place.

Au moment où j'arrive à la fin du processus d'organisation de ce livre, plusieurs choses me viennent en tête. Pour arriver à faire le plus correctement possible cette mission sacrée à mes yeux, je me suis plongé dans sa vie, ses écrits, ses joies et colères. Tout cela est aujourd'hui profondément et pour toujours ancrés dans ma tête. Une partie de Moumen Diouri vit dans mon cerveau. Mon admiration déjà très grande pour mon père, cet homme admirable, est ressortie grandie de cette épreuve : son intelligence, sa finesse d'analyse et surtout son sens de l'anticipation. Relisez les différents documents présents dans cet ouvrage, il avait anticipé bien avant tout le monde l'environnement géostratégique maghrébin dans lequel nous vivons aujourd'hui, notamment le printemps arabe. Relisez notamment le discours prononcé en 1993 lors de la Conférence d'Atlanta sur les Droits de l'Homme. Devant le président Jimmy Carter, et alors qu'à cette époque les islamistes étaient vilipendés et pourchassés par les pouvoirs en place, lui n'a pas hésité à défendre leur cause et avait vu en eux des hommes d'état.

Jusqu'à présent, j'ai tenté de retranscrire fidèlement la parole de mon père, Paix ait son âme. Seul Moumen Diouri s'exprime. Arrivé à la fin de ce livre, je me permettrai d'ajouter un commentaire personnel. A mon avis, et à celui de beaucoup d'autres, notamment des résistants et des combattants des Droits de l'Homme comme lui, Moumen Diouri fut un Grand Homme. J'ai été particulièrement touché par l'article de Mounir Bensalah intitulé : « Aux Grands Hommes, la Patrie doit être reconnaissante ». Oui Moumen Diouri fut un Grand Homme. Seul un homme exceptionnel aurait supporté dans sa chair les affres de la torture, mais aussi ses multiples rencontres avec la mort, et continuer malgré tout à se battre pour ses idéaux, sans aucune compromission. Aucune compromission, ni de tête baissée. Mon père est mort sans aucune fortune, sans aucune villa ou voiture de luxe. Même ses soins médicaux, il ne pouvait les payer lui-même. Sa Majesté Mohammed VI a eu la bonté et la grandeur d'âme de prendre en charge ses soins couteux. La famille de Moumen Diouri tient à exprimer à sa Majesté sa profonde gratitude.

Il est mort avec sa Dignité, sa Droiture et c'est sans doute cela le plus important. Ses convictions profondes, il me les a transmises à travers ses écrits.

Un Grand Homme. Le peuple marocain le sait, tout comme les habitants de Kénitra, sa ville natale, qui se sont déplacés en nombre à son enterrement, ou nous ont manifesté leur profonde tristesse. Les Hautes Autorités de l'Etat sont, elles, restées en retrait de ces célébrations. C'était d'ailleurs le souhait de mon père avant sa mort. Pas d'officiels à ses funérailles.

Pourquoi tant d'amertume ? Une simple phrase de mon père, trouvée dans ses très nombreux documents, une voix d'outre-tombe qui nous délivre un dernier message : *« Je sais que j'ai une mission pour mon pays. Personne ne veut m'écouter ni m'entendre. Je parle bien sur des autorités en*

place. Je suis rentré au Maroc le 7 juin 2007. Personne des officiels ne m'a parlé ou adressé la parole, à aucun niveau ».

Voilà comment fut traité un vrai patriote, un homme qui aimait profondément son pays, qui a combattu toute sa vie pour que chaque citoyen puisse exprimer librement son opinion et qui a essayé de restaurer une autre version de l'Histoire officielle du Maroc. Moumen Diouri ne cherchait pas la brillance du pouvoir, encore moins la célébrité, contrairement à beaucoup de dirigeants politiques passés et actuels. Il ne pensait qu'au peuple marocain.

Il avait coutume de dire : *« la célébrité, c'est quand on constate votre présence. La notoriété, c'est quand on déplore votre absence »*. La célébrité est éphémère, passagère et changeante, en fonction du temps qui passe et des modes qui changent. La notoriété quant à elle, traverse le temps. Personne n'oubliera Moumen Diouri, ni ses luttes, ni sa droiture si rare de nos jours dans le paysage politique marocain. Preuve en est de sa notoriété intemporelle : il nous manque déjà énormément, le temps ne fera qu'accentuer son absence. Sa parole différente manquera à ce pays.

Néanmoins, je ne souhaite pas terminer cet ouvrage transcendant, criant de vérités, sur des paroles tristes. J'aimerais au contraire, apporter un message d'amour à mon père dans l'au-delà et lui dire : Mon dad, sois tranquille là où tu es, je serai digne de toi, tes descendants seront à la hauteur du nom que nous portons et que tu nous as transmis, avec fierté, avec dignité. Je m'y engage. Repose en paix. Je t'aime.

Mohamed Amine Diouri

ANNEXES

Annexe 1 : Bréviaire

Annexe 2 : Manifeste de l'Indépendance du 11 janvier 1944

Annexe 3 : Photo de classe Moumen Diouri 1949-1950

Annexe 4 : Article de presse sur la Conférence des Droits de l'Homme à Vienne en 1993

Annexe 5 : Proposition de la Charte d'Atlanta sur les Droits de l'Homme en 1993

Annexe 6 : Hommage d'un fils à un père

Annexe 1 : Bréviaire

Les trois piliers du Développement

L'éducation

L'industrie

L'agriculture

Les trois piliers de la destruction

La mondialisation

La corruption

L'injustice

La Richesse

Le savoir

L'Honnêteté

Le travail

Le Peuple

Sans éducation des animaux composites

Le Capital

Les ressources humaines

La Démocratie

Un leurre sans la justice

La Justice

Requiert des solutions révolutionnaires

La Misère

Il n'y a pas de pays misérables mais seulement des cadres voleurs

La Jeunesse

Non encadrée, une bombe à retardement

La Mosquée

Ecole de civisme

Le Théâtre

Ecole de nationalisme

L'Humour

Dévastateur pour les dirigeants

La Constitution

Le Livre Saint

Les Partis politiques

Aux ordres

Le Pouvoir

N'est pas éternel

Le Socialisme

Une supercherie politique

Le Social

L'Idéal du Coran

Le Capitalisme

S'enrichir sur le dos des pauvres

La Bourgeoisie

Prospérité et liberté de l'homme

La Télévision

Foyer de l'obscurantisme

L'Honneur

Etre humble

Le Coran

La science de la vérité

Le Patriote

N'est jamais récompensé dans ce bas monde

Le Traître

Tôt ou tard il est rattrapé par l'histoire

Le voleur

Un héros s'il vole gros

L'idiot

Celui qui se dit le meilleur

L'heureux

Avoir comme seuls amis les livres

La Gauche marocaine

Conduite avec un volant à droite

La Droite marocaine

Plus bête tu meurs

La Paix

N'est pas rentable

La Guerre

Fond de commerce

Le Soldat

Chair à canon

Le Capitaine

N'est pas à l'abri du succès

Le Général

Tire les marrons du feu

Le Perdant

Le Citoyen

Le Gagnant

Les trafiquants d'armes

Les Résistants aujourd'hui

Les journalistes

Le FMI

Bailleur de la corruption

Les Nations Unies

Opérette pour conteurs

Conseil de Sécurité

Comédie humaine

L'Histoire

Truquée

La Vérité

Confisquée

La Résistance

Permanente

La Morale

Prise en otage

L'Elite

Complice

Les Gouvernements

Théâtre de marionnettes

Le Rif

Silence sur le génocide

Souss

Oubli et indifférence

Kénitra

Euthanasie assistée

La Nuit

Mène à la lumière

Le Jour

Trompeur

La Mort

Mène à la raison

Annexe 2 : Manifeste de l'Indépendance du 11 janvier 1944

Texte du Manifeste l'Indépendance du 11 janvier 1944 présenté par les nationalistes de toutes tendances au sultan Mohammed V :

1. Considérant que le Maroc a toujours constitué un État libre et souverain, et qu'il a conservé son indépendance pendant treize siècles jusqu'au moment où, dans les circonstances particulières, un régime de protectorat lui a été imposé ;
2. Considérant que ce régime avait pour fin et pour raison d'être de doter le Maroc d'un ensemble de réformes administratives, financières et militaires, sans toucher à la souveraineté traditionnelle du peuple marocain sous l'égide de son Roi ;
3. Considérant qu'à ce régime, les autorités du Protectorat ont substitué un régime d'administration directe et d'arbitre au profit de la colonie française, dont un fonctionnariat pléthorique et en grande partie superflu, et qu'elles n'ont pas tenté de concilier les divers intérêts en présence ;
4. Considérant que c'est grâce à ce système que la colonie française a pu accaparer tous les pouvoirs et se rendre maîtresse des ressources vives du pays au détriment des autochtones ;
5. Considérant que le régime ainsi établi a tenté de briser, par les moyens divers, l'unité du peuple marocain, a empêché les Marocains de participer de façon effective au gouvernement de leur pays et les a privés de toutes les libertés publiques individuelles ;
6. Considérant que le monde traverse actuellement des circonstances autres que celles dans lesquelles le protectorat a été institué ;
7. Considérant que le Maroc a participé de façon effective aux guerres mondiales aux côtés des Alliés, que ses troupes viennent d'accomplir des exploits qui ont suscité l'admiration de tous, aussi bien en France, qu'en Tunisie, en Corse, en Sicile et en Italie, et qu'on attend d'elles une participation plus étendue sur d'autres champs de bataille ;
8. Considérant que les alliés qui versent leur sang pour la cause de la liberté, ont reconnu dans la Charte de l'Atlantique le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qu'ils ont récemment, à la Conférence de Téhéran, proclamé leur réprobation de la doctrine qui prétend que le fort doit dominer le faible ;

9. Considérant que les Alliés ont manifesté à différentes reprises leur sympathie à l'égard des peuples musulmans et qu'ils ont accordé l'indépendance à des peuples dont le patrimoine historique est moins riche que le nôtre, et dont le degré de civilisation est d'un niveau inférieur à celui du Maroc ;
10. Considérant enfin que le Maroc constitue une unité homogène, qui, sous la Haute direction de son Souverain, prend conscience de ses droits et de ses devoirs, tant dans le domaine interne que dans le domaine international et sait apprécier les bienfaits des libertés démocratiques qui sont conformes aux principes de notre religion, et qui ont servi de fondement à la Constitution de tous les pays musulmans.

Décide :

A- En ce qui concerne la politique générale :

1. De demander l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale sous l'égide de Sa Majesté Sidi Mohammed Ben Youssef, que Dieu le glorifie ;
2. De solliciter de Sa Majesté d'entreprendre avec les nations intéressées des négociations ayant pour objet la reconnaissance et la garantie de cette indépendance, ainsi que la détermination dans le cadre de la souveraineté nationale des intérêts légitimes des étrangers au Maroc.
3. De demander l'adhésion du Maroc à la Charte de l'Atlantique et sa participation à la Conférence de la paix.

B- En ce qui concerne la politique intérieure :

1. De solliciter de Sa Majesté de prendre sous Sa Haute direction le Mouvement de réformes qui s'impose pour assurer la bonne marche du pays, de laisser à Sa Majesté le soin d'établir un régime démocratique comparable au régime de gouvernement adopté par les pays musulmans d'Orient, garantissant les droits de tous les éléments et de toutes les classes de la société marocaine et définissant les devoirs de chacun. »

Annexe 3 : Photo de classe Moumen Diouri 1949-1950



Annexe 4 : Article de presse sur la conférence de Vienne en 1993

• Sam edi 26 juin 1993 •

Le Monde

La conférence de Vienne a imposé plus facilement que prévu le concept de l'universalité des droits de l'homme

Vienne

de notre envoyée spéciale

Outre ses débats consacrés à la Bosnie (voir par ailleurs), la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'employait, avant de s'achever vendredi 25 juin, à rédiger un document final susceptible d'être adopté par consensus, et surtout à établir un programme d'action.

Ce programme porte, notamment, sur la création éventuelle d'un poste de haut commissaire pour les droits de l'homme et sur celle d'un tribunal international chargé de sanctionner les violations. Il s'agit, comme l'a souhaité l'ambassadeur Stéphane Hessel, chef de la délégation française, de promouvoir « une culture des droits de l'homme ».

Au fil des jours, de nombreuses personnalités, invitées par le gouvernement autrichien - dont une douzaine de Prix Nobel de la paix - ou par M. Boutros-Ghali ont pris leur part aux discussions, notamment M^{me} Elena Bonner, veuve d'Andrei Sakharov, pour qui « la situation en Russie n'est pas pire

qu'auparavant mais mieux connue »; l'ancien président Jimmy Carter, le prince héritier de Jordanie Hassan Bin Talal; la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix, qui a préconisé la création d'un « Haut Commissariat pour les populations autochtones »; l'écrivain nigérian Wole Soyinka, prix Nobel nigérian de littérature; Corazon Aquino ex-présidente des Philippines.

Les fausses ONG

Le Comité de rédaction de la Conférence a réussi à imposer moins difficilement que prévu le concept d'universalité de droits de l'homme. Les États-hostiles à cette notion - dont la Chine - se sont révélés, il est vrai, moins nombreux qu'on ne le craignait. La Conférence a toutefois réaffirmé le caractère « universel et inaliénable » du droit au développement, avec l'accord des États-Unis, pourvu, précise-t-elle, que le sous-développement ne puisse servir d'excuse « à la limitation des droits de l'homme ».

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont, tout au long

de la réunion, été la voix des sans-voix. Ce sont elles qui ont permis au dalaï-lama de se faire entendre et aux opposants (entre autres marocains) de s'exprimer. L'Appel pour les droits de l'homme au Maroc, qui groupe les efforts de diverses associations, a rappelé ainsi le cas du plus ancien prisonnier politique marocain, Ahmed Khir, détenu à la prison de Kenitra depuis vingt-trois ans.

Il y eut aussi, à Vienne, des « ONG bidon », émanations gouvernementales ou paragouvernementales masquées sous diverses appellations. Tébéran avait parachuté pas moins de huit fausses ONG exemplaires. La Chine s'est également distinguée dans ce domaine. Quelques sectes avaient réussi à s'infiltrer mais furent rapidement démasquées; tout comme les émissaires du Sentier lumineux péruvien qui s'étaient présentés sous l'étiquette d'un « Comité de défense pour la libération d'Abimael Guzman » - leur chef emprisonné. Ces singuliers défenseurs des droits de l'homme, une fois repérés, plièrent rapidement bagage.

ISABELLE VICHNIAC.

Annexe 5 : Proposition de la Charte d'Atlanta en 1993

EXAMEN DE LA QUESTION DES RESULTATS DE LA CONFERENCE MONDIALE, COMPTE TENU DES TRAVAUX PREPARATOIRES ET DES CONCLUSIONS DES REUNIONS REGIONALES

Note du Secrétariat

Contribution du Centre Carter de l'Université Emory (Atlanta, Géorgie)

1. L'attention du Comité préparatoire est appelée sur une lettre en date du 3 février adressée par M. Jimmy Carter au Sous-secrétaire général aux droits de l'homme et communiquant le texte de la Déclaration d'Atlanta qui contient des propositions visant à renforcer le système de défense des droits de l'homme des Nations Unies.

2. La Déclaration d'Atlanta a été rédigée par un groupe international d'experts à l'occasion d'un colloque intitulé "L'Organisation des Nations Unies et les droits de l'homme : vers un système plus efficace de protection", organisé par le Programme des droits de l'homme du Centre Carter de l'Université Emory (Atlanta, Géorgie) les 14 et 15 janvier 1993. On trouvera le texte de la Déclaration joint à la présente note.

DECLARATION D'ATLANTA

Propositions visant à renforcer le système de défense des droits de l'homme des Nations Unies élaborées par un Groupe international d'experts à l'occasion du Colloque L'Organisation des Nations Unies et les droits de l'homme: vers un système plus efficace de protection. Organisé par le Programme des droits de l'homme du Centre Carter de l'Université Emory les 14 et 15 janvier 1993, Atlanta (Géorgie).

En vue de préparer la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, le Centre Carter a réuni un Colloque international les 14 et 15 janvier 1993 à Atlanta, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales de défense des droits de l'homme, dans l'idée de formuler des propositions concrètes destinées à renforcer

le système de défense des droits de l'homme des Nations Unies. Ces propositions seront soumises pour adoption à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra à Vienne en juin 1993.

Le Colloque était présidé par l'ancien Président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter; y ont participé le Président de Haïti, le père Jean-Bertrand Aristide, S. A. R. le Prince héritier El Hassan Bin Talal de Jordanie, le Sous-secrétaire général aux droits de l'homme, M. Ibrahima Fall, des représentants d'organisations internationales de défense des droits de l'homme, des chercheurs et des experts internationaux des droits de l'homme.

Les participants ont pris note avec satisfaction du bilan impressionnant de l'Organisation des Nations Unies en matière d'élaboration de normes dans le domaine des droits de l'homme et de création d'un mécanisme complexe lui permettant de s'acquitter du mandat qui lui a été confié à cet égard. Toutefois, les questions suivantes représentaient une source de préoccupations : l'inaptitude de l'ONU à remédier de façon satisfaisante à de nombreuses situations de violations flagrantes des droits de l'homme, l'insuffisance des ressources allouées aux activités de défense des droits de l'homme des Nations Unies, la faiblesse de la coordination entre les divers éléments du système de défense des droits de l'homme des Nations Unies, l'absence de volonté politique de nombreux gouvernements d'appliquer les normes des Nations Unies relatives aux droits de l'homme, le fait que les instruments relatifs aux droits de l'homme ne soient pas ratifiés par tous les pays et l'absence de mécanismes efficaces permettant d'assurer une application égale des droits économiques, sociaux et culturels.

L'approche deux poids, deux mesures adoptées par de nombreux gouvernements représentait une forme de violation très grave des droits de l'homme, en particulier, lorsqu'elle était pratiquée par des Etats qui prétendaient être les défenseurs de ces droits.

Des participants au Colloque ont exhorté les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à adopter et promouvoir les recommandations suivantes à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme :

1. La Conférence mondiale devrait réaffirmer l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits économiques, sociaux et culturels et des droits civils et politiques; l'importance du droit au développement; l'importance d'un ordre international, social et humanitaire, dans lequel ces droits et ces libertés ainsi que la poursuite de la démocratie peuvent être pleinement réalisés. La Conférence devrait prier instamment tous les Etats de ratifier tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, de leurs réserves restrictives et de s'acquitter des obligations conventionnelles qui leur incombent au titre des droits économiques, sociaux et culturels et des droits civils et politiques; les Nations Unies devraient également continuer à mettre au point des procédures de contrôle de l'application de ces droits; à cet égard, il faudrait envisager très sérieusement d'adopter un protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels qui permettrait d'examiner les plaintes faisant état de violations des droits énoncés dans le Pacte;

2. Il importe que les droits de l'homme bénéficient d'une priorité plus élevée dans les activités des participants au Colloque des Nations Unies appelé à mettre en place un bureau de commissaire spécial aux droits de l'homme au sein des Nations Unies, habilité à agir rapidement afin de prévenir ou de réprimer les violations des droits de l'homme, à coordonner tout ce qui touche aux droits de l'homme dans les programmes des Nations Unies et à veiller à ce que les organes compétents de défense des droits de l'homme soient saisis de rapports objectifs sur la situation des droits de l'homme dans tous les pays. En même temps, les mécanismes existant en matière des droits de l'homme tels que les rapporteurs par pays, les rapporteurs thématiques et les groupes de travail devraient être maintenus et renforcés;

3. Tous les participants ont reconnu la nécessité d'accroître de toute urgence les ressources financières et humaines attribuées au Centre pour les droits de l'homme, lesquelles représentent actuellement moins de 1 % du budget de l'ONU et 0,75 % de son personnel;

4. La Commission des droits de l'homme devrait mettre au point des programmes plus souples et innovateurs qui soient en mesure de relever les défis auxquels elle est confrontée, notamment :

- a) Accroître les moyens qui lui permettent de procéder à des analyses indépendantes, en particulier par le biais de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, laquelle devrait être appuyée et renforcée;
- b) Renforcer ses moyens de traiter les violations flagrantes des droits de l'homme, et mettre notamment au point des règles opérationnelles lui permettant d'assurer des enquêtes indépendantes et un contrôle sur place;
- c) Mettre au point un mécanisme efficace de réaction en cas d'urgence;
- d) Appuyer et renforcer les mécanismes thématiques, notamment
 - i) prévoir une réunion régulière annuelle desdits mécanismes;
 - ii) faire en sorte que les mécanismes puissent se saisir des situations par pays de leur propre initiative là où se produisent des violations massives relevant de leur mandat;
 - iii) allouer les ressources nécessaires aux visites sur place, notamment aux visites concertées, pour que ce type d'activité puisse se développer;
 - iv) exercer un suivi plus soutenu et approfondi de leurs recommandations par le pays intéressé, la communauté internationale et les mécanismes eux-mêmes;
 - v) intégrer leurs recommandations et leurs travaux dans la prestation de services consultatifs; et
 - vi) augmenter sensiblement les ressources humaines et financières dont chacun de ces mécanismes dispose pour s'acquitter de sa tâche;
- e) Répondre de façon plus efficace aux violations flagrantes des droits des femmes, notamment aux violences sexuelles, et désigner un rapporteur spécial dans ce domaine;
- f) Inscrire la promotion des droits des populations autochtones à l'ordre du jour de la Commission, veiller à la participation effective de leurs représentants et réagir plus efficacement aux violations des droits des populations autochtones;

5. Il importe que le Centre pour les droits de l'homme dispose de ressources suffisantes pour mettre au point une base d'informations qui lui permette d'adopter une approche

- pleinement intégrée de l'action à entreprendre par l'ONU en faveur de tel ou tel pays et d'établir chaque année un rapport sur la situation des droits de l'homme dans tous les pays;
6. Il faut que les Nations Unies disposent d'un programme intégré de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme. Fondé sur des critères bien définis, ce programme devrait assurer l'application et l'évaluation des projets à long terme par pays destinés à renforcer les infrastructures nationales en matière de droits de l'homme;
7. Afin d'accroître la crédibilité, l'impartialité et l'efficacité du système de défense des droits de l'homme, il importe d'établir une distinction bien nette entre un organisme indépendant chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et un organisme en mesure de prendre des sanctions en réponse à des violations flagrantes des droits de l'homme. La mise en place d'un Tribunal pénal international destiné à juger des violations flagrantes des droits de l'homme constitue un premier pas important sur cette voie;
8. Les droits de l'homme devraient être intégrés dans tous les programmes de maintien de la paix, de règlement des conflits, de surveillance d'élections, de développement et autres activités connexes de l'ONU. Le programme des droits de l'homme, et en particulier les groupes d'experts devraient participer pleinement à la planification, à l'application et au suivi de toutes ces activités. Il faudrait toujours accorder l'attention voulue aux mesures de suivi prises au titre du programme des droits de l'homme des Nations unies pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme une fois menée à son terme une opération des Nations Unies. Il faudrait notamment assurer une présence continue sur place de l'ONU au titre des droits de l'homme et/ou prendre toute autre mesure voulue, nomination par exemple d'un expert par pays par la Commission des droits de l'homme;
9. L'action du Conseil de sécurité en faveur des droits de l'homme dans des situations bien précises devrait s'exercer avec précaution sur la base de critères bien définis propres à assurer l'impartialité, la légitimité, la transparence et l'obligation de rendre compte de ses opérations. Dans les situations où l'adoption de mesures collectives est envisagée contre un Etat, il faudrait tenir compte des accords régionaux conformément au chapitre VIII de la Charte des Nations Unies afin de parvenir à des solutions acceptables;

10. Les organisations non gouvernementales nationales, régionales et internationales devraient être reconnues par les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies et les institutions intergouvernementales régionales en tant que partenaires à part entière dans le domaine des droits de l'homme. Il convient de renforcer la coopération avec les organisations non gouvernementales pour tout ce qui touche aux programmes des droits de l'homme. Les ONG devraient bénéficier du plein accès aux mécanismes et aux procédures internationaux et régionaux et être encouragées à partager leurs informations, leurs vues et leurs connaissances avec les organismes internationaux et régionaux qui s'occupent des droits de l'homme;

11. Une procédure simplifiée et uniforme s'impose pour veiller au respect des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Les participants ont recommandé la fusion de tous les organes chargés de faire respecter les traités. Cet organe unifié serait en mesure d'examiner avec plus de cohérence la situation d'ensemble dans un pays et serait habilité à recevoir les pétitions émanant de groupes et de particuliers. Il devrait disposer des ressources humaines et financières nécessaires;

12. L'ONU devrait promouvoir l'introduction d'un enseignement dans le domaine des droits de l'homme au sens le plus large, de type à la fois classique et extrascolaire afin de créer une nouvelle culture des droits de l'homme;

13. Les organismes des Nations Unies devraient faire eux-mêmes l'objet d'un suivi et être tenus de faire périodiquement rapport, en détail, à l'organe compétent des Nations Unies sur les résultats obtenus dans le domaine des droits de l'homme, notamment sur l'application de l'Article 8 de la Charte des Nations Unies.

Annexe 6 : Hommage d'un fils à un père

Discours prononcé à la municipalité de Kénitra le jeudi 21 juin 2012, lors de l'hommage solennel rendu à Moumen Diouri, par sa famille, ses compagnons d'armes et ses amis.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord, au nom de la famille Diouri, à remercier tous ceux qui ont assisté à cet hommage rendu à notre père ainsi qu'aux différents orateurs, qui ont magnifiquement parlé de ce Grand Homme que fut Abdelmoumen Diouri.

Tout ce qui devait être dit sur Abdelmoumen Diouri, l'Homme Politique, le Militant, le Combattant, a été dit et bien dit suite aux nombreux hommages qui lui ont été rendus. Son courage, sa droiture, la puissance de ses convictions, forcent notre admiration à tous, ses enfants en particuliers. Il nous a appris à nous battre pour nos idées sans jamais déroger aux principes élémentaires de justice et d'équité. Il est un exemple pour ses enfants et petits-enfants.

Ceux qui auront eu la chance de côtoyer Moumen Diouri en privé, de connaître l'homme sociable, se souviendront de sa bonne humeur, de son esprit fin, de son immense générosité, de sa culture infinie et de son intelligence aiguisée. Doté d'une grande curiosité et d'un esprit éclectique, il était capable de parler de tous les sujets, pouvant aborder successivement des sujets aussi divers que la politique marocaine, des recettes de cuisine, un nouveau modèle de voiture ou bien encore parler de géopolitique, sujet qu'il maîtrisait parfaitement.

Epicurien au sens noble du terme, il était un amoureux de la vie. Le temps n'était pas assez long pour étancher sa soif de nouvelles saveurs culinaires, de voyages à faire, de tous ces plaisirs humains qui font le charme de la vie.

Ce qui le caractérisait aussi était son profond optimisme et son côté rêveur, qui faisait qu'il pensait toujours que demain serait meilleur qu'aujourd'hui, que ce qu'il rêvait pour lui et pour son pays se réaliseraient tôt ou tard, en réalité le plus tôt possible. Il avait fait sienne la maxime d'Oscar Wilde : « Dans la vie, il faut toujours viser la lune, le ciel haut toujours plus

haut !, parce que même si on tombe, on tombe toujours dans les étoiles ». Mon cher père, tu as aujourd'hui atteint ton objectif.

Mais aux yeux de ses enfants, le plus important concernant Moumen Diouri est ailleurs. Malgré son engagement politique actif comme militant et combattant des droits de l'homme, malgré sa vie sociale intense remplie d'innombrables amis qui ne demandaient qu'à être en sa présence, il a réussi la performance d'être un père aimant et surtout présent dans chacune des vies de ses cinq enfants. Il était à la fois le socle et le pilier d'une famille resserrée, adoré par sa femme et ses enfants qui lui vouaient une adoration absolue et entière.

Attentif aux moindres soubresauts de nos vies, tous ses enfants peuvent se rappeler d'anecdotes le concernant et qui montre à quel point il aimait ses enfants et petits-enfants.

Nous, enfants de Moumen Diouri, petits enfants de Mohamed Diouri, avons maintenant la responsabilité d'être digne de ces grands personnages, qui appartiennent aujourd'hui à la Nation Marocaine.

Pour conclure, je souhaiterais vous citer cette phrase qui résume à mes yeux la vie de cet Homme hors du commun : « Moumen Diouri, homme de principe et d'équité, a offert sa vie en exemple pour l'Histoire, avec la fidélité à un idéal et la constance de ses convictions ».

Bibliographie

A

Agnouche Abdellatif, Histoire politique du Maroc, Afrique Orient

B

Buttin Maurice, Hassan II-De Gaulle-Ben Barka ce que je sais d'eux - Karthala

Bel Madani (Colonel), Coupable de fidélité, Nouvelles Editions Latines

D

De Péretti André, L'indépendance du Maroc et la France 1946-1956 –Mémoires et témoignages-, Kawtar

Diouri Moumen, Réquisitoire contre un despote – Pour une république au Maroc, Albatros

Diouri Moumen, A qui appartient le Maroc ?, L'Harmattan

Diouri Moumen, Réalités Marocaines, L'Harmattan

Diouri Moumen, Chronique d'une expulsion annoncée – Lettre de Moumen Diouri, L'Harmattan

Diouri Moumen, Mémoire d'un peuple – Chronique de la Résistance au Maroc 1631-1993, L'Harmattan

E

El Alami Mohamed, Allal El Fassi –Patriarche du nationalisme marocain-, Arrissala

H

Haroun Ali, la 7^{ème} Wilaya –La guerre du FLN en France 1954-1962- Seuil

N

Nataf Felix, L'indépendance du Maroc –Témoignage d'action 1950-1956, Plon

O

Oved Georges, La Gauche Française et le Nationalisme Marocain 1905-1955 (Tome 2),
L'Harmattan

P

Perrault Gilles, Notre ami le roi, Gallimard

Plenel Edwy, La part d'ombre, Stock

R

Rézette Robert, Les partis politiques marocains, Armand Colin

Rodinson Maxime, Islam et capitalisme, Seuil

T

Moumni Toujkani Mehdi, Dar Bricha (ou histoire d'un kidnappé)

Articles de journaux

Karim Boukhari, Cheikh El Arab : itinéraire d'un Héros sans gloire